



**FONTAINE-L'ÉVÊQUE**



**PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL**  
**2018-2024**

# Table des matières

Table des matières .....	3
Avant-Propos du Bourgmestre et du Collège .....	5
Avant-Propos de la Directrice Générale .....	6
Avant-Propos du Directeur .....	7
Introduction - Le PST : notions principales .....	9
Les aspects financiers .....	11
Objectifs stratégiques et opérationnels .....	13
Objectifs politiques .....	17
Objectifs de développement durable .....	18
Nos projets .....	19

# Avant-Propos du Bourgmestre et du Collège

Le Programme Stratégique Transversal (PST) que j'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui, avec mes collègues du Collège communal, fruit d'un important chantier entrepris avec la Directrice générale et l'ensemble des services communaux, est notre « **feuille de route** » qui décline en actions concrètes les orientations de la Déclaration Politique Communale.

Le PST s'articule autour d'une vingtaine d'**objectifs stratégiques** qui tiennent compte notamment des enjeux sociaux, environnementaux, économiques, de participation citoyenne et de gouvernance rencontrés à l'échelle locale.

Bien-sûr, la démarche d'inscription dans un PST est aujourd'hui une obligation légale, imposée par le Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation.

Au-delà de cette « mise en conformité », conscient de la petite « révolution copernicienne » que cela constitue, le Collège de Fontaine l'Evêque a souhaité s'y inscrire **pleinement et durablement** pour plusieurs **bonnes raisons** :

Professionaliser la gestion communale, se doter d'une vision à moyen et long termes, fédérer et articuler les plans et programmes existants, assurer un suivi unique et transversal des actions de la Ville (et du CPAS), améliorer le dialogue avec les citoyens, les entreprises et le monde associatif local, planifier et prioriser les ressources (humaines, logistiques, financières), mieux impliquer et motiver les agents communaux ...

**En bref, le PST doit permettre de fédérer les forces vives locales, de mieux articuler et de donner du sens, une structure et une cohérence à l'ensemble des actions communales.**

Avec mes collègues du Collège et en concertation avec l'ensemble des services communaux, nous faisons le pari d'une **Administration moderne, visionnaire et planificatrice**. Mieux outillée grâce au PST, la Ville de Fontaine -l'Evêque sera plus à même d'atteindre les objectifs fixés, de les prioriser et de les chiffrer.

C'est un pari ambitieux mais qui peut être relevé progressivement, grâce à la contribution de tous les acteurs communaux. Cela demande un temps d'appropriation, mais aussi une prise de recul régulière sur ce qui peut le cas échéant être amélioré, revu ou adapté.

Dans une dynamique de **dialogue** et de **concertation** permanente, et dans la perspective d'un **service optimal** rendu au citoyen, nous pourrons ainsi adopter, ensemble, une approche **continue**, plus **globale**, **décloisonnée** et **transversale**.

Le Bourgmestre et les Echevins et Président de CPAS

# Avant-Propos de la Directrice Générale

La Région wallonne a souhaité encourager une modernisation et une professionnalisation de la gestion publique locale en imposant le Plan Stratégique Transversal (PST) comme outil de gouvernance.

Le PST est l'émanation de la Déclaration de politique communale proposée par le Collège communal au lendemain des élections d'octobre 2018.

Il est donc un outil de gouvernance pluriannuel reprenant la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Lesdits objectifs stratégiques déclinés en objectifs opérationnels, eux-mêmes déclinés en actions ou projets au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Le PST est bien évidemment un plan évolutif puisqu'il devra faire l'objet d'évaluations régulières et en fonction de celles-ci sera réajusté selon que de nouvelles opportunités se profilent tels que des appels à projets, des subventionnements possibles ou au contraire sera limité si des imprévus ou des situations d'urgence devaient apparaître.

La notion des moyens humains et financiers disponibles garde une importance capitale d'autant plus que nous sommes une ville sous plan de gestion et qu'il est extrêmement compliqué d'évaluer avec exactitude ces aspects.

Quoiqu'il en soit, certains projets sont déjà en cours ou terminés, d'autres sont à l'étude et demandent encore des précisions et/ou l'affectation de ressources financières et humaines dédiées.

Afin également d'orienter l'action de l'Administration, j'ai demandé que l'on établisse, selon certains critères, un état des lieux que vous trouverez en annexe.

En outre, je tiens à rappeler que le PST n'est qu'une petite partie visible de l'action de l'Administration et que chaque service remplit au quotidien ses missions régaliennes qui prennent énormément de temps et d'investissement.

Pour terminer, je souhaite souligner l'esprit collaboratif entre les deux institutions que sont l'Administration et le CPAS. En effet, depuis plusieurs années des synergies existent et se renforcent afin, là aussi, de rencontrer les besoins des citoyens et de tenter de leur offrir un service de proximité et de qualité.

Enfin, je remercie chaleureusement l'ensemble du personnel qui s'adapte à ces nouvelles pratiques prouvant une fois de plus leur implication et leur professionnalisme et les encourage à poursuivre dans cette voie...

Laurence Boulanger, Directrice générale.

# Avant-Propos du Directeur Financier

Sur le plan des dépenses, de nombreux projets ne peuvent être estimés de façon précise. Ainsi en va-t-il des projets qui préalablement nécessitent par exemple la désignation d'un auteur de projet capable d'estimer le coût même de l'investissement. Notons que de nombreux projets sont sans impact budgétaire significatif et supportable sur les crédits budgétaires récurrents.

En matière de recettes, les possibilités et taux de subsidiation sont inconnus à ce stade. Souvent l'élaboration avancée du projet fait seulement apparaître les possibilités de financement. Enfin, il est impossible d'estimer les fonds propres qui pourront être affectés compte tenu de l'imprévisibilité des résultats futurs.

Il convient de ne pas perdre de vue qu'un Plan Stratégique Transversal n'est ni un budget, ni une projection pluriannuelle. Il constitue avant tout un exercice de structuration et de planification des projets afin d'atteindre des objectifs précis. Cette planification conditionnera le cas échéant le démarrage ou la suspension, voire le report de projets en fonction de leurs coûts réels et de l'évolution du périmètre financier par année budgétaire.

La progressive mise à l'étude et exécution de projets conditionneront les possibilités de concrétiser ou non les investissements et projets envisagés. Le cas échéant, des choix d'opportunité et de priorité pourront être effectués, par exemple à l'occasion de l'instruction des budgets annuels ou de l'intégration des résultats comptables.

Jean-Luc Vantighem, Directeur financier.

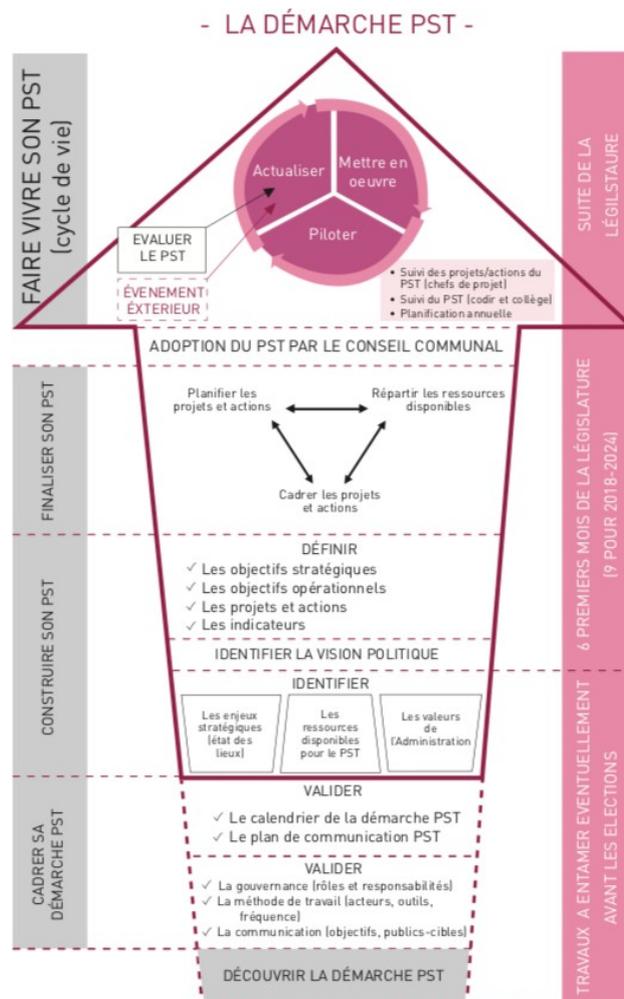
# Introduction – Le PST : notions principales

Le programme stratégique transversal a été incorporé dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation à l'article L-1123-27 et dans la Loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale à l'article 27 par les décrets du 19 juillet 2018.

Le PST signifie :

- **Un programme** : un ensemble d'actions que l'on planifie de faire, un ensemble de projets ou d'intentions d'actions. Il fédère les éventuels autres plans (PCS, Plan de développement de la lecture, PCDN, ...) ;
- **Une stratégie** : détermine une vision d'avenir et le chemin pour y arriver ;
- **Une transversalité** : engage dans sa concrétisation, les différentes parties prenantes dont les mandataires politiques, les grades légaux, l'administration concernée.

Ce mode de gestion est la transposition, sur le plan local, des principes du new management public. La démarche du PST peut se résumer au travers du schéma ci-après proposé par l'Union des Villes et Communes de Wallonie.



Le pouvoir local doit définir sa **vision politique**. Ensuite, il définit ses **objectifs stratégiques**. Chacun d'entre eux est décliné en **objectifs opérationnels** qui, à leur tour, sont déclinés en **actions**.

Cette arborescence simple doit être établie en toute **cohérence** sachant que certaines actions peuvent, de manière transversale, servir plusieurs objectifs opérationnels.

Dans le PST, il convient de distinguer le volet interne du volet externe.

Le **volet externe** est centré sur les missions du pouvoir local et sur le développement de la cité.

Le **volet interne** est centré sur l'administration et son fonctionnement. Celui-ci doit bien entendu servir le volet externe.

Enfin, le PST est soumis à **évaluation**. Non-seulement sur l'aspect réglementaire mais également **par le citoyen** qui pourra ainsi juger de l'action réalisée par les élus.

Il convient de préciser que le PST vise principalement **les projets nouveaux**, les **initiatives nouvelles** à implémenter au regard des différentes missions de la commune. Il n'a donc pas pour but de reprendre toutes les actions déjà existantes, ni les missions obligatoires des pouvoirs locaux régis, notamment, par les dispositions réglementaires.

En outre, il n'est **ni concevable, ni réaliste** d'inscrire dans un tel programme **des objectifs et actions pour l'ensemble des secteurs et compétences** qu'une commune ou un CPAS est susceptible de gérer. La programmation implique, intrinsèquement, de **poser des choix** pour allouer les ressources et utiliser l'énergie de l'administration à la réalisation **d'objectifs estimés prioritaires** par l'exécutif.

Le PST ne doit pas être un carcan. Ce n'est pas parce qu'une action, qu'il apparaît à un moment opportun de réaliser, n'est pas inscrite dans le PST que l'autorité communale doit s'interdire de la mener à bien. De même, l'autorité communale doit pouvoir prendre la responsabilité d'abandonner une action inscrite dans le PST si elle s'avère inopportune ou inefficace.

Enfin, le **PST** est une feuille de route qui **impacte** de manière importante **les administrations** concernées. En effet, il revient à **l'administration d'opérationnaliser** la programmation ainsi adoptée avec les ressources qui leur seront fournies. Le PST implique une **nécessaire coopération quotidienne** entre l'administration et les décideurs politiques.

# Les aspects financiers

Le contexte d'action des entités locales se voit aujourd'hui délimité par :

- l'incidence de la prise en charge du phasage de la cotisation de responsabilisation et de l'impact estimé du Tax shift ;
- une raréfaction des opportunités de subsidiation d'investissements et une révision de leurs critères d'attribution ;
- l'intégration des données budgétaires et comptables communales dans le périmètre d'endettement public de la Région wallonne et de l'Etat fédéral ;
- la prise en charge de coûts liés à des transferts de compétences vers les entités locales (Zones de police, Zone de secours, hôpitaux) ;
- le discernement des opérateurs financiers à accorder des prêts de longue durée (30 ans) à des conditions favorables aux entités présentant les soldes plus positifs ;
- l'obligation pour les pouvoirs locaux de présenter des ratios dans des branches d'activités (coût vérité en matière des déchets, gestion des Initiatives Locales d'Accueil des CPAS) ;
- la fixation d'échéances strictes tant en matière de dépôt d'estimations budgétaires que de reddition de comptes ;
- un accroissement des risques de modifications légales et de contentieux portant sur la sécurité des recettes (jurisprudence fiscale instable, transfert de compétences vers les entités fédérées...)

Concernant les investissements, outre la possibilité d'obtenir des subsides, les deux modes autonomes de financement des institutions locales sont le recours à l'emprunt ou le prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire.

Le recours à l'emprunt permet d'augmenter considérablement la capacité d'investissement, dans les limites de la balise budgétaire imposée par la Région, mais engendre un report de charges sur le futur, un risque éventuel lié à la variation du taux et un risque d'incapacité de remboursement. Il convient dès lors de stabiliser la charge de dette dans le temps.

Associer des moyens budgétaires à un PST relève d'une gageure.

Sur le plan des dépenses, de nombreux projets ne peuvent être estimés de façon précise. Ainsi en va-t-il des projets qui préalablement nécessitent par exemple la désignation d'un auteur de projet capable d'estimer le coût même de l'investissement. Notons que de nombreux projets sont sans impact budgétaire significatif et supportables sur les crédits budgétaires récurrents.

En matière de recettes, les possibilités et taux de subsidiation sont inconnus à ce stade. Souvent, l'élaboration avancée du projet fait seulement apparaître les possibilités de financement. Enfin, il est impossible d'estimer les fonds propres qui seraient affectés compte tenu de l'imprévisibilité des résultats futurs.

Il convient de ne pas perdre de vue qu'un Programme Stratégique Transversal n'est pas un budget, ni une projection pluriannuelle. Il constitue avant tout un exercice de structuration et de planification des projets afin d'atteindre des objectifs précis. Cette planification conditionnera le cas échéant le démarrage ou la suspension, voire le report de projets en fonction de leurs coûts réels et de l'évolution du périmètre financier par année budgétaire.

La progressive mise à l'étude et exécution de projets conditionneront les possibilités de concrétiser ou non les investissements et projets envisagés. Le cas échéant, des choix d'opportunité et de priorité pourront être effectués, par exemple à l'occasion de l'instruction des budgets annuels ou de l'intégration des résultats comptables.

La détermination des incidences budgétaires est affectée par le type d'action. Étudiée au cas par cas, l'incidence ne pourra pas être déterminée systématiquement. En conséquence, une synthèse budgétaire partielle n'apporterait qu'une vision déformée de l'estimation financière.

Le PST devra faire l'objet d'une réflexion budgétaire pluriannuelle plus approfondie, prématurée à ce stade. L'objectif, outre le maintien des services actuels, est de garder des finances communales saines tenant compte de l'évolution des moyens liés au contexte macroéconomique incertain, ainsi qu'à toute décision future des autres niveaux de pouvoir.

# Objectifs stratégiques et opérationnels

Au départ de la vision politique de la commune arrêtée dans la déclaration de politique adoptée par le Conseil communal, le PST est construit verticalement autour **d'objectifs stratégiques**, **d'objectifs opérationnels** et **d'actions**.

Il s'agit bien d'implémenter une culture de la gestion par objectifs.

On distingue les objectifs selon leur caractère **stratégique** ou **opérationnel**.

L'objectif **stratégique** se définit sur le registre de « **L'ETRE** » : *que voulons-nous être dans 6 ans ?* C'est un objectif qui se veut à long terme (une législature) et qui définit la vision des autorités politiques.

L'objectif **opérationnel** se définit sur le registre du « **FAIRE** » : *que voulons-nous faire ?* »

Il s'agit donc de définir des projets permettant de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques.

Plusieurs objectifs opérationnels peuvent décliner l'objectif stratégique.

L'action se définit sur le registre du « **COMMENT** » : *qui va faire quoi, quand et avec quels moyens ?* Plusieurs actions déclinent un objectif opérationnel.

Le tableau repris ci-après synthétise notre structure d'objectifs **stratégiques** et **opérationnels**.

## Objectifs stratégiques (OS)

### Objectifs opérationnels (OO)

#### 1 Garantir des services communaux de qualité

##### 11 - Optimiser la communication entre l'Administration et le citoyen

#### 2 Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace

##### 21 - Développer une gestion efficace des ressources humaines

##### 22 - Favoriser le développement d'outils technologiques performants et assurer leur utilisation optimale par le personnel

##### 23 - Améliorer l'organisation interne par la mise en place de procédures adaptées et simplifiées

##### 24 - Bien-être du travailleur

#### 3 Développer des dispositifs pour une démocratie participative et citoyenne

31 - Améliorer la gestion communale en offrant des moyens aux citoyens de faire remonter des problématiques et des attentes vers les élus et apporter la vision citoyenne au regard de propositions ou projets concrets.

32 - Engager les citoyens à s'investir dans des projets d'intérêt collectif, qu'ils soient d'initiative communale ou spontanée. 33 - Favoriser une participation citoyenne des enfants et des « ados »

**4 Avoir une approche de la sécurité s'appuyant sur un travail d'analyse et de diagnostic permanent, allant de la prévention à la répression, dans le dialogue avec les acteurs**

41 - Accroître la sécurisation de l'espace public

42 - Intensifier la lutte contre l'incivilité et les nuisances sociales

43 - Favoriser le dialogue et les actions préventives

**5 S'ancrer dans un aménagement du territoire de qualité qui veillera à la préservation du patrimoine**

51 - Doter la commune d'outils en matière d'aménagement territorial

**6 Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

61 - Encourager les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables

62 - Promouvoir le développement durable

63 - Soigner notre cadre de vie 64 - Assurer la propreté publique

**7 Être une commune qui tend vers une mobilité performante**

71 - Doter la commune d'une stratégie globale de mobilité

**8 Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.**

81 - Offrir des infrastructures scolaires adaptées à un enseignement communal de qualité

82 - Soutenir les Directions et leurs équipes pédagogiques

83 - Valoriser la qualité de l'enseignement communal en collaboration avec les équipes pédagogiques

84 - Proposer aux élèves des écoles fondamentales des activités autour d'actions citoyennes, du devoir de mémoire, de lutte contre toutes formes de violence, à leur environnement

85 - Soutenir l'offre de formation artistique à l'Académie

**9 Être une commune qui offre une qualité d'accueil des enfants, des jeunes et un soutien adéquat aux familles**

91 - Favoriser les liens sociaux intergénérationnels et interculturels

## 10 Être une commune qui rend le sport accessible à tous

101 - Développer une politique du « sport pour tous »

## 11 Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable

111 - Concerter les commerçants et développer des actions concrètes qui participent à la redynamisation du centre-ville

112 - Soutenir les investissements dans l'entité et la création d'activités (TPE, artisanat)

113 - Encourager l'investissement socialement responsable et initier une dynamique de soutien à l'économie locale et durable

## 12 Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement.

121 - Concerter les acteurs en présence en matière de politique de logement

122 - Poursuivre une politique de logement pertinente, efficiente et inclusive

123 - Lutter contre les bâtiments inoccupés et insalubres.

124 - La lutte contre les « marchands de sommeil » sera également un objectif important.

## 13 Être une commune qui soutient la recherche d'emploi et qui ouvre les perspectives de formation (en particulier pour les plus jeunes)

131 - Soutenir les parcours de recherche d'emploi et d'insertion, en associant tous les acteurs-clés

132 - Mettre à disposition des outils d'orientation, pour la formation des personnes, en particulier les plus jeunes, en lien avec les métiers d'avenir

## 14 Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité

141 - Lutter contre la précarité

142 - Seniors

143 - Personnes handicapées, PMR

144 - La cohésion sociale (sera développé après le plan de cohésion sociale)

## 15 Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels, touristiques, folkloriques au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange, tout en veillant au devoir de mémoire et à la solidarité internationale.

151 - Culture et Folklore

152 - Développement de l'attractivité touristique et valorisation de notre Patrimoine

## 16 Être une administration qui s'implique et qui gère les deniers publics de manière rigoureuse en s'assurant du contrôle de ceux-ci dans l'objectifs de garantir des finances saines

161- Améliorer l'organisation interne par la mise en place de procédures adaptées et simplifiées

## 17 Développer un réseau de voiries sûr et performant

171 - Doter la commune d'une stratégie globale de mobilité

---

**18 Garantir la transparence et une bonne gouvernance des acteurs politiques**

---

181 - Mener une politique de communication pour plus de transparence

---

**19 Être une commune qui soutient les initiatives en matière de santé**

---

191 - Informer et/ou accompagner un citoyen sur une problématique de santé donnée

---

**20 Être une commune soucieuse du bien-être animal**

---

201 - Mener une politique préventive de la prolifération de certaines espèces 202 - Informer et sensibiliser pour le bien-être animal

---

# Objectifs politiques

Les **objectifs politiques** repris initialement dans la Déclaration de politique communale (DPC) ont été traduits et amplifiés dans des **objectifs stratégiques** et **opérationnels**.

Afin de garder le lien avec la DPC et assurer une parfaite communication, les **objectifs politiques** ont été conservés afin de lier tout projet actuel ou futur à ceux-ci.

Ces 20 objectifs sont repris ci-après.

1. Garantir des services communaux de qualité
2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace
3. Développer des dispositifs pour une démocratie participative et citoyenne
4. Avoir une approche de la sécurité s'appuyant sur un travail d'analyse et de diagnostic permanent, allant de la prévention à la répression, dans le dialogue avec les acteurs
5. S'ancrer dans un aménagement du territoire de qualité qui veillera à la préservation du patrimoine
6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie
7. Être une commune qui tend vers une mobilité performante
8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.
9. Être une commune qui offre une qualité d'accueil des enfants, des jeunes et un soutien adéquat aux familles
10. Être une commune qui rend le sport accessible à tous
11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable
12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement.
13. Être une commune qui soutient la recherche d'emploi et qui ouvre les perspectives de formation (en particulier pour les plus jeunes)
14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité
15. Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels, touristiques, folkloriques au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange, tout en veillant au devoir de mémoire et à la solidarité internationale.
16. Être une administration qui s'implique et qui gère les deniers publics de manière rigoureuse en s'assurant du contrôle de ceux-ci dans l'objectifs de garantir des finances saines
17. Développer un réseau de voiries sûr et performant
18. Garantir la transparence et une bonne gouvernance des acteurs politiques
19. Être une commune qui soutient les initiatives en matière de santé
20. Être une commune soucieuse du bien-être animal

# Objectifs de développement durable

Le développement durable est une nouvelle conception de l'intérêt général. Il prend en compte les aspects économiques, environnementaux et sociaux du développement d'une planète globalisée, notre maison commune. C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects écologique, social et économique des activités humaines : trois piliers à prendre en compte par les collectivités, comme par les entreprises et les individus ; on y ajoute souvent un quatrième pilier, culturel. La finalité du développement durable est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces enjeux. À ces trois piliers, s'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance.

La gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus, ) au processus de décision ; elle est une forme de démocratie participative.

Le développement durable n'est pas un état statique d'harmonie, mais un processus dynamique et solidaire de transformation, dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements, l'orientation des changements techniques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir, comme avec les besoins du présent.



On trouvera ci-après la liste des projets regroupés par enjeu.

# Nos projets

La philosophie d'un PST s'inscrit dans une **logique d'action** et non d'acteurs. Ainsi, une action n'est pas élaborée en fonction de l'acteur qui la portera. Une fois l'action définie en fonction de l'objectif qu'elle doit servir, **l'autorité évalue l'acteur le plus en capacité de la réaliser** et la lui confie.

Une action = le « **FAIRE CONCRÈTEMENT** ».

Une ou plusieurs actions vont être définies dans le cadre d'un objectif opérationnel.

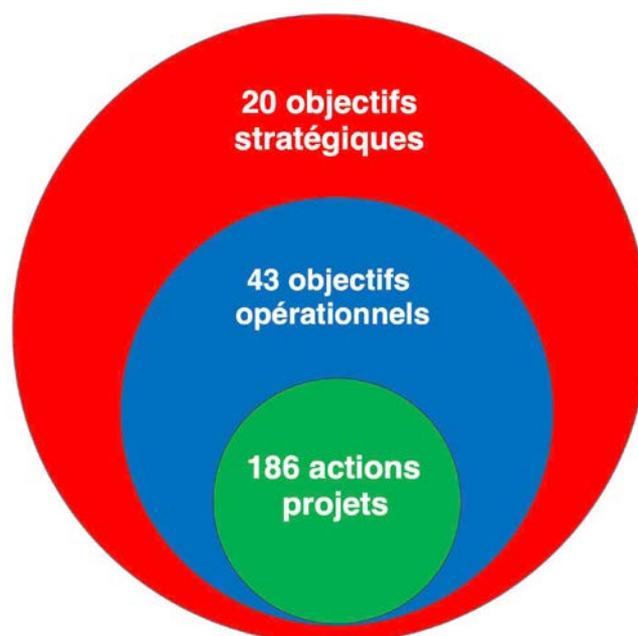
Pour définir une action, on peut se poser la question suivante : « **QUE VA-T-ON FAIRE CONCRÈTEMENT POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF OPÉRATIONNEL ?** ».

Une fois ce « **QUOI** » défini, une réponse devra également être apportée à la question suivante : « **PAR QUI, QUAND ET AVEC QUELS MOYENS CE « QUOI » VA-T-IL ÊTRE RÉALISÉ ?** »

L'action :

- contribue à la réalisation de l'objectif opérationnel.
- sera réalisée au plus tard à l'échéance de l'objectif opérationnel.
- doit être précise.
- doit être pilotée par une personne désignée.

**Les 186 fiches projets résumées, les actions/projets envisagés regroupés par objectif stratégiques et opérationnels arrêtés à ce jour, sont repris en annexe.**



## PST - Synthèse

Classement	Nom du projet	Programme principal	Programmes secondai...	Volet interne ou externe	Synergies
<b>1. Garantir des services communaux de qualité ∟ 11. Optimiser la communication entre l'Administration et le citoyen</b>					
1110	Une adresse email unique sera mise à disposition des citoyens avec un accusé de réception assuré dans les plus brefs délais avec une réponse (positive ou négative) dans les 30 jours ouvrables au maximum	PST		Externe	Commune
1120	En ce qui concerne la réponse de l'administration à des courriers papiers, il s'agit de s'assurer d'une traçabilité des réponses aux citoyens. Un accusé de réception sera transmis dans les 5 jours ouvrables, avec une réponse (positive ou négative)	PST		Externe	Commune
1130	Renforcer l'e-communication entre les citoyens et l'administration communale à travers les réseaux sociaux, la refonte du site internet incluant plus de documents téléchargeables et/ou à remplir en ligne ainsi qu'une lettre communale d'information par voi	PST		Externe	Commune
1140	Un journal d'information communal remanié (« Contact »),	PST		Interne	Commune
1150	Des panneaux d'informations communales seront répartis sur l'entité et rendus accessibles aux associations et citoyens.	PST		Externe	Commune
1160	Une enquête de satisfaction des usagers sera réalisée plusieurs fois et au minimum à la mi-législature.	PST		Externe	Commune
1170	Le Collège communiquera régulièrement sur l'état d'avancement des investissements communaux	PST		Externe	Commune
1180	Mettre à disposition des citoyens une application de type "BetterStreet" (signalisation de dysfonctionnements urbains, incivilités et/ou dépôts clandestins)	PST		Externe	Commune
1190	Fontaine-l'Evêque 3.0 - La transformation numérique au service de la ville et de ses citoyens	PST	Administration - Projets	Interne	Commune et CPAS
<b>2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace ∟ 21. Développer une gestion efficace des ressources humaines</b>					
2110	Mettre à jour l'organigramme des services communaux --> nouvelle organisation service travaux	PST		Interne	Commune
2120	Poursuivre la réalisation et la mise à jour des descriptions de fonction	PST		Interne	Commune
2130	Soutenir les responsables de service dans leurs missions et leur rôle de responsable d'équipe, tout en développant le management participatif	PST		Interne	Commune
2140	Piloter le processus d'évaluation du personnel	PST		Interne	Commune
2150	Objectiver la procédure de recrutement, conformément au statut administratif	PST		Interne	Commune
2160	Nous voulons également garantir la motivation des ouvriers et employés par une dynamisation de la gestion du personnel (formations, évaluation formative et perspectives objectives d'évolution de carrière, rencontres-écoute régulière).	PST		Interne	Commune
<b>2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace ∟ 22. Favoriser le développement d'outils technologiques performants et assurer leur utilisation optimale par le personnel</b>					
2210	Réaliser un plan d'investissement des équipements technologiques	PST		Interne	Commune
2220	Assurer une traçabilité en ce qui concerne les dossiers et demandes de citoyens (accusés de	PST		Interne	Commune

	réception, suivi des entrées et sorties, communication simple et transparente, scanning...).				
2230	Tendre vers une administration « Zéro papier » et favoriser autant que possible les solutions numériques internes et à l'attention du citoyen.	PST		Interne	Commune
2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace ∟ 23. Améliorer l'organisation interne par la mise en place de procédures adaptées et simplifiées					
2310	Analyser et actualiser les processus internes à l'Administration et l'inventaire des procédures	PST		Interne	Commune
2320	Inventorier le matériel mobilier communal (meubles, parc informatique, GSM, matériel du service travaux)	PST		Interne	Commune
2330	Etablir une procédure entrée/sortie du matériel à destination des ouvriers/employés/riverains	PST		Interne	Commune
2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace ∟ 24. Bien-être du travailleur					
2410	Œuvrer au bien-être du travailleur notamment sur le cadre de travail, l'ergonomie. .	PST		Interne	Commune
2420	Pénibilité du temps de travail + de 60 ANS	PST		Interne	Commune
3. Développer des dispositifs pour une démocratie participative et citoyenne ∟ 31. Améliorer la gestion communale en offrant des moyens aux citoyens de faire remonter des problématiques et des attentes vers les élus et apporter la vision cito					
3110	Nous misons sur la redynamisation des comités de quartiers qui seraient autant de lieux de rencontre des citoyens d'où ressortent les problèmes à résoudre. Nous leur allouons un budget participatif par appel à projet.	PST	Administration - Projets	Externe	Commune
3120	Un calendrier annuel précis des activités de chacun des comités doit être établi. A cet effet, en début de chaque année, nous réunirons les présidents et secrétaires de façon à éviter que des manifestations soient organisées simultanément.	PST		Interne	Commune
3130	Nous encourageons la consultation et la participation par une information large et visible sur les projets publics ou privés lors des enquêtes publiques.	PST		Externe	Commune
3140	Dans le cadre de changements importants envisagés dans un quartier, nous réunirons d'abord les riverains avant toute décision de façon à ce qu'ils soient partenaires.	PST		Externe	Commune
3. Développer des dispositifs pour une démocratie participative et citoyenne ∟ 32. Engager les citoyens à s'investir dans des projets d'intérêt collectif, qu'ils soient d'initiative communale ou spontanée.					
3210	Nous proposons que les comités de quartier s'investissent dans une opération << Quartier Propre >> en demandant aux ambassadeurs et aux riverains de se mobiliser autour d'un objectif précis : l'amélioration du cadre de vie. Une opération à réaliser en par	PST		Externe	Commune
3220	Lancer chaque année un appel à projet pour les comités de quartier	PST		Interne	Commune
3. Développer des dispositifs pour une démocratie participative et citoyenne ∟ 33. Favoriser une participation citoyenne des enfants et des « ados »					
3310	Veiller à assurer la continuité des conseils communaux des enfants	PST	PCS (Plan de Cohésion Sociale) PSSP (Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention)	Externe	Commune
3320	Veiller à une participation active des adolescents par la création d'un conseil communal des « ados ».	PST	Plan de Cohésion Sociale - PCS	Externe	Commune
4. Avoir une approche de la sécurité s'appuyant sur un travail d'analyse et de diagnostic permanent, allant de la prévention à la répression, dans le dialogue avec les acteurs ∟ 41. Accroître la sécurisation de l'espace public					
4110	Augmenter le niveau et la qualité de l'éclairage public, le Collège souhaite mettre en place des caméras de surveillance dans des endroits stratégiques.	PST		Externe	Commune

4120	S'assurer d'une présence physique dans les rues en multipliant les brigades mobiles non motorisées ainsi que le nombre de rondes effectuées dans les quartiers, en accord avec la Zone de police.	PST		Externe	Commune
4130	La sécurité routière et le stationnement doivent être une priorité ainsi que la sécurisation des abords des écoles (via notamment la poursuite du plan Octopus). Une attention particulière sera portée sur la protection des usagers faibles (cyclistes, piéto	PST		Externe	Commune
4. Avoir une approche de la sécurité s'appuyant sur un travail d'analyse et de diagnostic permanent, allant de la prévention à la répression, dans le dialogue avec les acteurs ∠ 42. Intensifier la lutte contre l'incivilité et les nuisances sociales					
4210	Mise en place du concept de police de proximité par des équipes transversales qui effectuent un véritable travail de quartier (lutte contre le tapage nocturne, troubles de voisinage,...). Connaissance des policiers de quartier	PST		Externe	Commune
4. Avoir une approche de la sécurité s'appuyant sur un travail d'analyse et de diagnostic permanent, allant de la prévention à la répression, dans le dialogue avec les acteurs ∠ 43. Favoriser le dialogue et les actions préventives					
4310	Développer une éducation à la non-violence et à la citoyenneté en partenariat avec les écoles, les clubs sportifs, les associations	PST		Externe	Commune
4320	Organiser des rencontres entre notamment l'agent de quartier, les comités de quartier et les autorités politiques.	PST		Externe	Commune
4330	Donner une autre vision de la police aux citoyens en organisant des rencontres dans les écoles et en associant les policiers aux initiatives citoyennes.	PST		Externe	Commune
5. S'ancrer dans un aménagement du territoire de qualité qui veillera à la préservation du patrimoine ∠ 51. Doter la commune d'outils en matière d'aménagement territorial					
5110	Réaliser un schéma de développement urbain - vers une Ville nouvelle et innovante (planification sur 18 ans). Ce schéma sera issu d'une enquête et d'une étude complète et tiendra compte de concertations citoyennes.	PST		Externe	Commune
5120	Veiller à investir dans les bâtiments à vocation culturelle et patrimoniale. (ces investissements pourront se faire en PPP) Une des priorités consistera en la rénovation de la salle des fêtes. Mais d'autres dossiers mériteront un suivi	PST		Externe	Commune
5130	Intensifier la rénovation des bâtiments scolaires.	PST		Externe	Commune
5140	Réalisation et suivi d'un cadastre des rénovations et de l'entretien des bâtiments communaux	PST		Externe	Commune
5150	SDC ou PRU à prévoir selon ce qui est visé en 511	PST		Externe	Commune
6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie ∠ 61. Encourager les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables					
6100	Adoption d'une charte pour des achats publics responsables	PST		Externe	Commune
6110	Maintien de l'agenda 21 au sein de la commune.	PST	Agenda 21 Local	Externe	Commune
6110	Augmenter le niveau et la qualité en terme d'économie d'énergie de l'éclairage public.	PST		Externe	Commune
6120	Signer la « convention des maires ». Notre ville doit s'inscrire dans un programme d'utilisation rationnelle de l'énergie pour les bâtiments publics.	PST	Pollec	Externe	Commune
6130	Renforcer le plan de gestion énergétique au sein des bâtiments publics qui se couplera à un plan d'investissement dans la rénovation énergétique des bâtiments communaux	PST		Externe	Commune
6140	Des expériences locales de production d'énergie à partir de ressources renouvelables doivent également être étudiées et selon la faisabilité elles seront développées. Qu'il s'agisse de biométhanisation, de micro ou mini éoliennes ou autres, qu'il s'agisse	PST		Externe	Commune

6150	Réinstaurer une prime à l'isolation	PST		Externe	Commune
6160	Organiser une fois par an une action de sensibilisation grand public aux achats groupés d'énergie, à la gestion énergétique, à l'isolation	PST		Externe	Commune
6170	Réaliser chaque année une action de sensibilisation des utilisateurs des bâtiments communaux aux économies d'énergie	PST		Externe	Commune
6180	Nommer un correspondant "énergie" par bâtiment communal (Eco-coach) et le former à l'utilisation des thermostats, des vannes, au relevé mensuel des compteurs... Lui donner une mission de relais vis-à-vis de ses collègues	PST		Externe	Commune
6190	Sensibilisation aux problèmes énergétiques en milieu scolaire	PST		Externe	Commune
<b>6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie ∟ 62. Promouvoir le développement durable</b>					
6210	Organiser une fois par an une action de sensibilisation grand public à la gestion de l'eau, des déchets, aux bonnes pratiques qui favorisent la biodiversité	PST		Externe	Commune
6220	Mettre en place un « prix du développement durable »	PST		Externe	Commune
6230	Créer des jardins partagés	PST	PCS (Plan de Cohésion Sociale)	Externe	Commune et CPAS
6240	Relancer les guides composteurs	PST		Externe	Commune
6250	Développer un marché des circuits courts	PST		Externe	Commune
<b>6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie ∟ 63. Soigner notre cadre de vie</b>					
6310	Favoriser la biodiversité, les espaces verts et la protection de la nature, la protection de nos terroirs en particulier	PST		Externe	Commune
6320	Améliorer les abords du Château Bivort	PST		Externe	Commune
6330	Se réapproprier les places comme lieu de vie, embellir et multiplier des espaces publics et verts	PST		Externe	Commune
<b>6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie ∟ 64. Assurer la propreté publique</b>					
6410	Avoir une réflexion sur l'introduction des poubelles à puces pour une meilleure gestion des déchets dans notre commune	PST		Externe	Commune
6420	Continuer à mettre en place une politique de la propreté publique volontariste, notamment en investissant dans de nouvelles corbeilles publiques (+ innovantes et mieux adaptées)	PST		Externe	Commune
6430	Organiser régulièrement une campagne de nettoyage des quartiers avec des bénévoles (citoyens, écoles) et les responsables communaux	PST		Externe	Commune
6440	Renforcer les actions du « service propreté » sans intransigeance pour les incivilités avec l'aide d'agents constatateurs. Il s'agira d'être attentifs aux collaborations avec TIBI pour la mutualisation et au soutien des équipes communales « propreté » ain	PST		Externe	Commune
6450	Organiser annuellement une opération « coup de poing » médiatisée contre les dépôts clandestins avec la collaboration de la zone de police et de l'agent constatateur.	PST		Externe	Commune
6460	Organiser la collecte d'encombrants	PST		Externe	Commune
6470	mettre en place des canisettes	PST		Externe	Commune

7. Être une commune qui tend vers une mobilité performante ∠ 71. Doter la commune d'une stratégie globale de mobilité						
7110	Réaliser un plan de mobilité par un organisme spécialisé	PST	Plan Communal de Mobilité (PCM)	Externe	Commune	
7120	Concrétiser les aménagements sur base du plan mobilité	PST	Plan Communal de Mobilité (PCM)	Externe	Commune	
7130	Encourager les modes de déplacement actifs, complémentaires aux déplacements motorisés	PST	Plan Communal de Mobilité (PCM)	Externe	Commune	
7140	Acquérir des véhicules communaux respectueux de l'environnement en termes énergétiques et en termes de mobilité	PST		Externe	Commune	
7150	Être attentif aux avis de la CCATM	PST		Externe	Commune	
7160	Réaliser avec l'aide du PCDN la publication des circuits pédestres et cyclistes pour favoriser la connaissance de notre patrimoine naturel	PST	PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature	Externe	Commune	
8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante. ∠ 81. Offrir des infrastructures scolaires adaptées à un enseignement communal de qualité						
8110	Initier un call-service pour les réparations rapides disponible pour les directions d'établissements publics - ATAL	PST	Administration - Projets	Interne	Commune	
8120	Sécuriser, rénover, entretenir les bâtiments scolaires et leurs alentours en tenant compte des conseils en prévention et rapports de sécurité	PST	Administration - Projets	Interne	Commune	
8130	Equiper les écoles progressivement de matériels informatiques (tableau et/ou projecteurs informatiques ..)	PST	Administration - Projets	Interne	Commune	
8140	Créer un modèle de site internet pour les écoles dans une technologie qui permette d'en assurer la maintenance en local (une même architecture pour tous pour marquer l'identité réseau et faciliter la navigation pour les visiteurs, déclinée sur des fonds d	PST	Administration - Projets	Interne	Commune	
8150	Installation de parkings vélo dans les écoles	PST	Administration - Projets	Externe	Commune	
8160	Veiller à pratiquer si possible deux exercices « incendie » par an	PST	Administration - Projets	Interne	Commune	
8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante. ∠ 82. Soutenir les Directions et leurs équipes pédagogiques						
8210	Tenir une réunion mensuelle minimum entre les directions d'écoles communales, le service enseignement et l'échevin pour améliorer la communication, la collaboration et l'échange de bonnes pratiques	PST	Administration - Projets	Interne	Commune	
8220	Etablir annuellement un calendrier scolaire en concertation avec les Directions	PST	Administration - Projets	Interne	Commune	
8230	Favoriser les demandes de formations concernant l'usage des T.I.C, l'accompagnement de troubles de l'apprentissage ou la connaissance de méthodologie de travail utilisant les cartes mentales ...	PST	Administration - Projets	Interne	Commune	
8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante. ∠ 83. Valoriser la qualité de l'enseignement communal en collaboration avec les équipes pédagogiques						
8310	Favoriser une pédagogie respectueuse des différences et des rythmes d'apprentissages individuels	PST	Administration - Projets	Interne	Commune	
8320	Renforcer l'apprentissage des 2 langues nationales principales dans l'enseignement primaire	PST	Administration - Projets	Externe	Commune	
8330	Viser l'excellence dans les matières fondamentales avec le soutien nécessaire à la remédiation	PST	Administration - Projets	Externe	Commune	

	en ayant une attention particulière pour le savoir lire.				
8340	Réaliser des alliances éducatives mêlant la culture, le sport, le contact avec des entreprises, le patrimoine...	PST	Administration - Projets	Externe	Commune
8350	Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil et/ou scolaires.	PST	Administration - Projets	Externe	Commune
8360	Réduire les coûts scolaires et parascolaires des familles à travers divers vecteurs.	PST	Administration - Projets	Externe	Commune
8370	Avoir une attention particulière à l'alimentation de qualité, saine et durable dans les écoles.	PST	Administration - Projets	Externe	Commune
8380	Echanger les bonnes pratiques et les initiatives pédagogiques intéressantes grâce à internet entre écoles de tous les réseaux confondus ou concernant les troubles de l'apprentissage, les HP, un apprentissage participatif, l'usage des TIC.	PST	Administration - Projets	Interne	Commune
8390	Mener des activités favorisant le passage du primaire au secondaire	PST	Administration - Projets	Externe	Commune
<b>8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante. ∟ 84. Proposer aux élèves des écoles fondamentales des activités autour d'actions citoyennes, du devoir de mémoire, de lutte contre toutes formes de vio</b>					
8410	Développer des projets en collaboration avec les écoles autour des actions citoyennes	PST	Administration - Projets	Externe	Commune
8420	Développer des projets en collaboration avec les écoles autour du devoir de mémoire	PST	Administration - Projets	Externe	Commune
8430	Sensibiliser au cyberharcèlement (internet), aux comportements excluants, discriminants ou violents ainsi qu'aux dangers de l'utilisation abusive du GSM	PST	Administration - Projets	Externe	Commune
8440	Sensibiliser à l'écologie (circuits courts, tri des déchets, etc.) et à l'alimentation saine. Favoriser les échanges avec des producteurs locaux.	PST	Administration - Projets PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature	Externe	Commune
<b>8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante. ∟ 85. Soutenir l'offre de formation artistique à l'Académie</b>					
8510	Doter l'Académie de musique de matériel adapté et varié	PST	Administration - Projets	Interne	Commune
8520	Accroître les synergies entre l'Académie de musique, le Centre culturel...	PST	Administration - Projets	Externe	Commune
<b>9. Être une commune qui offre une qualité d'accueil des enfants, des jeunes et un soutien adéquat aux familles ∟ 91. Favoriser les liens sociaux intergénérationnels et interculturels</b>					
9110	Construire ou installer une nouvelle crèche afin de rassembler l'ensemble nos lieux d'accueil (analyse, coût, rénovation forchies- sécurité...)	PST	Plan Cigogne	Externe	Commune
9120	Soutenir des initiatives nouvelles en matière d'accueil : sensibilisation à l'alimentation de qualité, la culture, l'art...	PST		Externe	Commune
9130	Mettre en place des espaces parentalité pour favoriser la rencontre de parents qui rencontrent des difficultés au niveau de l'éducation de leurs enfants.	PST	Administration - Projets	Externe	Commune
9140	Développer les relations avec les associations existantes	PST		Externe	Commune
9150	Créer un comité consultatif de la jeunesse (dès la 4ème secondaire).	PST		Externe	Commune
9160	Mise à disposition d'infrastructures pour les organisations de jeunesse	PST		Externe	Commune
9170	Création d'une maison de famille lieu intergénérationnel, de rencontre, d'échange	PST	PCS (Plan de Cohésion Sociale)	Externe	Commune
9180	Coordination Accueil Temps Libre	PST	programme CLE	Interne	Commune
<b>10. Être une commune qui rend le sport accessible à tous ∟ 101. Développer une politique du « sport pour tous »</b>					

1014	Organiser des événements sportifs au sein de la commune et mettre en valeur nos sportifs et les clubs méritants.	PST	PCS (Plan de Cohésion Sociale)	Externe	Commune
10110	Garantir le niveau actuel des subsides aux clubs sportifs et le subventionnement équitable de nouveaux clubs qui se créeraient sur l'entité, et conditionner ce financement à l'intégration de critères qualitatifs (notamment en matière de santé, jeunesse...)	PST		Externe	Commune
10120	Dans le cadre de la recherche de subsides, viser la création d'un second « agora space » et prévoir des aménagements urbains liés au sport;	PST		Externe	Commune
10130	Développer, moderniser les infrastructures, les commodités et prévoir des aménagements personnes handicapées / PMR au niveau des bâtiments sportifs.	PST		Externe	Commune
10150	Développer un vrai partenariat école et sport et y inclure également les notions de citoyenneté et de non-violence.	PST		Externe	Commune

**11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable ∠ 111. Concerner les commerçants et développer des actions concrètes qui participent à la redynamisation du centre-ville**

11110	Concerner les commerçants à travers notamment l'association des commerçants, l'organisation d'échanges réguliers et la consultation	PST		Externe	Commune
11120	A travers les résultats du diagnostic « Opération de rénovation urbaine », et des conclusions du schéma de développement urbain (+ plan de mobilité mettre en place des fiches-actions concrètes relatives au développement de l'activité en centre-ville.	PST		Externe	Commune
11130	Relancer des actions telles que le marché nocturne et des opérations visant à soutenir la consommation et les achats locaux, ...	PST		Externe	Commune

**11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable ∠ 112. Soutenir les investissements dans l'entité et la création d'activités (TPE, artisanat)**

11210	Trouver une issue favorable au dossier « zone commerciale » favorisant la mixité (vie économique, habitat...).	PST		Externe	Commune
11220	Mieux faire connaître le potentiel de notre commune à l'extérieur.	PST		Externe	Commune
11230	Améliorer l'environnement des commerces : trottoirs, parkings, cendriers, poubelles.	PST		Externe	Commune
11240	Instaurer une exonération ou diminution de certaines taxes communales pour les nouvelles activités créées sur l'entité (TPE et PME).	PST		Externe	Commune
11250	Mettre en place un prix de l'entreprise fontainoise : « mérite économique ».	PST		Externe	Commune
11260	Soutenir l'ouverture de nouveaux commerces (niches) grâce à l'octroi d'aides à l'aménagement et/ou dans le cadre de concepts innovants tels que les commerces éphémères.	PST		Externe	Commune

**11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable ∠ 113. Encourager l'investissement socialement responsable et initier une dynamique de soutien à l'économie locale et durab**

11310	Visibiliser les actions en faveur de l'économie sociale.	PST		Externe	Commune
11320	Sensibiliser les entreprises aux principes de l'écologie industrielle et verte ;	PST		Externe	Commune
11330	Promouvoir les produits du marché équitable et l'artisanat. Développer et soutenir les circuits courts.	PST		Externe	Commune
11340	Promouvoir et soutenir la mise sur pied de chambres d'hôtes sur l'entité, en lien avec le tourisme local et la valorisation de notre patrimoine (abbaye d'aulne...)	PST		Externe	Commune

**12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement. ∠ 121. Concerner les acteurs en présence en matière de politique de logement**

12110	La dynamisation de la Commission « logement » associant tous les acteurs locaux en la matière (Ville, Foyer, AIS, Police, CPAS, Fonds du logement, services population et urbanisme...) et la mise en place de groupes de travail sur des thématiques-clés.	PST		Interne	Commune
12120	La concertation entre le Foyer Fontainois et la Ville de Fontaine-l'Évêque quant à la politique en matière de logement sur l'entité.	PST		Interne	Commune
12130	La valorisation et l'intensification de l'action de l'AIS, en passant par un dialogue constructif entre les différents intervenants, afin de remettre des biens dans le circuit locatif ou acquisitif et requalifier l'état du bâti.	PST		Interne	Commune
12140	La collaboration entre le public et le privé dans la création de logements en centre-ville.	PST		Interne	Commune
12150	Le renforcement des collaborations entre tous les acteurs actifs dans le cadre de la permanence logement	PST		Interne	Commune
<b>12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement. ∟ 122. Poursuivre une politique de logement pertinente, efficiente et inclusive</b>					
12210	A travers un programme concerté avec les acteurs en présence, veiller à diversifier l'offre en logements disponibles sur le territoire (logements moyens, sociaux, de transit...) en ayant une attention particulière pour les centres-villes.	PST		Externe	Commune et CPAS
12220	Soutenir les initiatives de logements d'habitats partagés ou intergénérationnels.	PST		Externe	Commune
12230	Renforcer l'Information des candidats locataires et les candidats à la rénovation ou à l'acquisition d'un bien	PST		Externe	Commune
<b>12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement. ∟ 123. Lutter contre les bâtiments inoccupés et insalubres.</b>					
12310	Mettre en place une cellule de lutte contre l'insalubrité intégrant les aspects préventifs et répressifs (agent constatateur), ainsi que l'accompagnement social des personnes	PST		Interne	Commune
12320	Informier et soutenir les citoyens pour la prévention des sinistres incendies	PST		Externe	Commune
12330	Mettre en place une procédure à suivre dans le cadre des dossiers insalubrité	PST		Interne	Commune
12340	Intensifier les sanctions dans le cadre des dossiers insalubrité en cas d'inaction des propriétaires par rapport aux recommandations portées.	PST		Interne	Commune
<b>13. Être une commune qui soutient la recherche d'emploi et qui ouvre les perspectives de formation (en particulier pour les plus jeunes) ∟ 131. Soutenir les parcours de recherche d'emploi et d'insertion, en associant tous les acteurs-clés</b>					
13110	Veiller à assurer des synergies entre tous les services d'insertion socio-professionnelle actifs sur l'entité et dans l'arrondissement.	PST		Interne	Commune
13120	Développer un « pôle emploi » permettant de rassembler tous les intervenants de première ligne actifs dans l'emploi et l'insertion	PST		Externe	Commune
<b>13. Être une commune qui soutient la recherche d'emploi et qui ouvre les perspectives de formation (en particulier pour les plus jeunes) ∟ 132. Mettre à disposition des outils d'orientation, pour la formation des personnes, en particulier les plus</b>					
13210	A travers un partenariat avec la Cité des métiers de Charleroi, veiller à se doter d'outils d'orientation professionnelle et scolaire	PST	Plan de Cohésion Sociale - PCS	Externe	Commune
13220	Informier les différents groupes-cibles, en particulier les jeunes fontainois, sur filières de formation et les métiers d'avenir	PST	PCS (Plan de Cohésion Sociale)	Externe	Commune et CPAS
<b>14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité ∟ 141. Lutter contre la précarité</b>					
14110	Etablir un diagnostic global en vue de construire une politique cohérente de lutte contre la précarité. Cet inventaire nous permettra d'adapter, de compléter et d'ajuster l'action du CPAS	PST	Plan de Cohésion Sociale - PCS	Interne	Commune et CPAS

	aux besoins des différents publics.				
14120	Lutter activement et préventivement contre le surendettement et proposer un accompagnement des personnes surendettées. Créer une école des consommateurs.	PST		Externe	Commune
14130	Assurer l'émancipation sociale et culturelle des publics en facilitant l'accès aux services de solidarité et à la culture.	PST		Externe	Commune
14140	Favoriser l'articulation d'un suivi individuel et d'un travail de type communautaire pour améliorer la situation financière, la qualité de vie et aider à l'autonomie des individus.	PST		Externe	Commune
14150	Création d'un restaurant social	PST		Externe	Commune
14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité ∠ 142. Seniors					
14210	Créer une commission des seniors et amplifier l'action du Conseil consultatif des seniors.	PST		Externe	Commune
14220	Favoriser le maintien à domicile des personnes dont l'autonomie physique et mentale est assurée.	PST		Externe	Commune
14230	Favoriser les logements et les lieux de vie intergénérationnels en collaboration avec le Foyer Fontainois et/ou le CPAS	PST		Externe	Commune
14240	Mettre sur pied la maison des seniors	PST		Externe	Commune
14250	Permettre aux seniors d'entretenir le lien social (activités culturelles...) et valoriser leur savoir-faire.	PST		Externe	Commune
14260	Favoriser le bénévolat et les associations qui viennent en aide aux seniors et tentent de les sortir de leur solitude.	PST		Externe	Commune
14270	Maintenir et développer les services pour les aînés.	PST		Externe	Commune
14280	Créer des activités à destination des Seniors	PST		Externe	Commune
14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité ∠ 143. Personnes handicapées, PMR					
14310	Redynamisation du Conseil consultatif de la personne handicapée	PST		Interne	Commune et CPAS
14320	Continuer le travail pour le Label handycity	PST		Interne	Commune et CPAS
14330	Téléthon : développement de l'activité	PST		Externe	Commune et CPAS
14340	Réaliser un cadastre des problèmes de mobilité et d'accessibilité pour les PMR	PST		Interne	Commune
14350	Concerter les acteurs, à travers le conseil consultatif de la personne handicapée, pour tous les projets d'aménagements des espaces publics.	PST		Externe	Commune
14360	Tendre vers un maximum de logements publics accessibles aux personnes à mobilité réduite.	PST		Externe	Commune
14370	Soutenir les associations d'aide et de soutien aux personnes à mobilité réduite et à leur famille.	PST		Externe	Commune
14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité ∠ 144. La cohésion sociale (sera développé après le plan de cohésion sociale)					
14410	PLAN DE COHESION SOCIALE.	PST	PCS (Plan de Cohésion Sociale)	Externe	Commune et CPAS
15. Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels, touristiques, folkloriques au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange, tout en veillant au devoir de mémoire et à la solidarité internationale. ∠					
15110	Créer une commission de la Culture.	PST		Interne	Commune

15120	Permettre une concertation entre les autorités et les acteurs du Folklore pour une meilleure coordination des événements et des initiatives.	PST	Administration - Projets	Interne	Commune
15130	Sauvegarder notre folklore local (les carnivals, le Chaudeau, la Marche de la Vierge...) et son développement. Ces traditions populaires, propres à nos concitoyens, entretiennent et perpétuent les anciennes coutumes où s'expriment la sensibilité et la joie	PST		Externe	Commune
15140	Mettre en valeur les activités culturelles comme vecteur de cohésion sociale et d'intégration sociale.	PST	Administration - Projets	Externe	Commune
15150	Soutenir les missions d'éducation des bibliothèques et de l'Académie de musique.	PST		Externe	Commune
15151	Réaliser les actions du plan de développement de la lecture de la bibliothèque	PST	PST PCS (Plan de Cohésion Sociale) PSSP (Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention) Administration - Missions régaliennes Administration - Projets CPAS (Centre Public d'Aide Sociale) PDL (Plan de Développement de la Lecture - Bibliothèque) Agenda 21 Local PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature Synergies Communes - CPAS programme CLE Plan Cigogne	Externe	Commune
15160	Développer les synergies entre différents partenaires (écoles, clubs, centre culturel...).	PST	Administration - Projets	Interne	Commune
<b>15. Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels, touristiques, folkloriques au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange, tout en veillant au devoir de mémoire et à la solidarité internationale. ∟</b>					
15210	Initier une opération « artistes/commerces » par l'exposition d'œuvres d'art chez les commerçants.	PST		Externe	Commune
15220	Développer, avec l'aide du CHAF et du Centre culturel notamment, un circuit pédestre reprenant des éléments historiques remarquables en termes d'histoire, de patrimoine immobilier en créant des panneaux pédagogiques placés dans l'entité.	PST		Externe	Commune
15230	Soutenir les groupements patriotiques et apporter une aide au devoir de mémoire par le soutien logistique et/ou financier pour des animation(s), exposition(s), audio guide, mais aussi la communication des événements sur le site de la ville /le contact ...	PST		Externe	Commune
<b>16. Être une administration qui s'implique et qui gère les deniers publics de manière rigoureuse en s'assurant du contrôle de ceux-ci dans l'objectifs de garantir des finances saines ∟ 23. Améliorer l'organisation interne par la mise en place de p</b>					
16110	Veiller à l'équilibre des finances communales en adoptant une démarche prospective et évaluative :	PST		Interne	Commune

16120	Le niveau d'endettement de la Ville doit être maîtrisé, la balise d'investissement sera respectée.	PST		Interne	Commune
16130	Une synthèse budgétaire sera publiée régulièrement dans le bulletin communal et des réunions d'information citoyennes se tiendront sur le budget.	PST		Externe	Commune
<b>17. Développer un réseau de voiries sûr et performant ∠ 71 . Doter la commune d'une stratégie globale de mobilité</b>					
17110	Réaliser rapidement un cadastre des priorités en termes de réfections de voiries sur l'entité.	PST		Interne	Commune
17120	Assurer un call service pour les réparations rapides (service à la population).	PST		Externe	Commune
17130	Mettre en place un Plan annuel de marchés de service.	PST		Interne	Commune
<b>18. Garantir la transparence et une bonne gouvernance des acteurs politiques ∠ 181 . Mener une politique de communication pour plus de transparence</b>					
18110	Un code d'éthique et de déontologie sera signé par les élus du conseil communal et mis en application	PST		Interne	Commune
18120	Les rémunérations liées aux mandats politiques seront publiées sur le site de la Ville	PST		Externe	Commune
<b>19. Être une commune qui soutient les initiatives en matière de santé ∠ 191 . Informer et/ou accompagner un citoyen sur une problématique de santé donnée</b>					
19110	Réaliser des actions de prévention sur la problématique de la santé.	PST	Administration - Projets	Externe	Commune
19120	Organiser des journées d'information liées à la santé et amplifier les actions du "réseau santé"	PST	Administration - Projets	Externe	Commune
<b>20. Être une commune soucieuse du bien-être animal ∠ 201 . Mener une politique préventive de la prolifération de certaines espèces</b>					
20110	Développer une politique douce de gestion des pigeons.	PST		Externe	Commune
20120	Renforcer la politique de stérilisation des chats errants	PST		Externe	Commune
<b>20. Être une commune soucieuse du bien-être animal ∠ 202 . Informer et sensibiliser pour le bien-être animal</b>					
20210	S'atteler à la conception de projets éducatifs pour éveiller et renforcer la prise en considération du bien-être des animaux entre autres par les élèves de la commune, en mettant l'accent sur les valeurs d'empathie et de respect envers le monde du vivant.	PST		Externe	Commune
20220	Lister les coordonnées des centres s'occupant d'animaux sauvages blessés et communiquer l'information sur le site de la ville	PST		Externe	Commune



**FONTAINE-L'ÉVÊQUE**



**PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL  
ANNEXES**

- 1- Fiches Projets
- 2- Plan de Développement de la Lecture
- 3- Plan de Cohésion Sociale
- 4- État des lieux
- 5- Statistiques



**FONTAINE-L'ÉVÊQUE**



**PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL**

**ANNEXE 1**

**Fiches Projets**

**Projet**

**1110 - Une adresse email unique sera mise à disposition des citoyens avec un accusé de réception assuré dans les plus brefs délais avec une réponse (positive ou négative) dans les 30 jours ouvrables au maximum**

**Objectif stratégique**

**1. Garantir des services communaux de qualité**

**Objectif opérationnel**

**11. Optimiser la communication entre l'Administration et le citoyen**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**1120 - En ce qui concerne la réponse de l'administration à des courriers papiers, il s'agit de s'assurer d'une traçabilité des réponses aux citoyens. Un accusé de réception sera transmis dans les 5 jours ouvrables, avec une réponse (positive ou négative)**

**Objectif stratégique**

**1. Garantir des services communaux de qualité**

**Objectif opérationnel**

**11. Optimiser la communication entre l'Administration et le citoyen**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**1130 - Renforcer l'e-communication entre les citoyens et l'administration communale à travers les réseaux sociaux, la refonte du site internet incluant plus de documents téléchargeables et/ou à remplir en ligne ainsi qu'une lettre communale d'information par voi**

**Objectif stratégique**

**1. Garantir des services communaux de qualité**

**Objectif opérationnel**

**11. Optimiser la communication entre l'Administration et le citoyen**

**Objectif de Développement Durable**

**1 - Enjeu démocratique**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**1140 - Un journal d'information communal remanié (« Contact »),**

**Objectif stratégique**

**1. Garantir des services communaux de qualité**

**Objectif opérationnel**

**11. Optimiser la communication entre l'Administration et le citoyen**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

**Projet**

**1150 - Des panneaux d'informations communales seront répartis sur l'entité et rendus accessibles aux associations et citoyens.**

**Objectif stratégique**

**1. Garantir des services communaux de qualité**

**Objectif opérationnel**

**11. Optimiser la communication entre l'Administration et le citoyen**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**1160 - Une enquête de satisfaction des usagers sera réalisée plusieurs fois et au minimum à la mi-législature.**

**Objectif stratégique**

**1. Garantir des services communaux de qualité**

**Objectif opérationnel**

**11. Optimiser la communication entre l'Administration et le citoyen**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **1170 - Le Collège communiquera régulièrement sur l'état d'avancement des investissements communaux**

**Objectif stratégique**

**1. Garantir des services communaux de qualité**

**Objectif opérationnel**

**11. Optimiser la communication entre l'Administration et le citoyen**

**Objectif de Développement Durable**

**1 - Enjeu démocratique**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **1180 - Mettre à disposition des citoyens une application de type "BetterStreet" (signalisation de dysfonctionnements urbains, incivilités et/ou dépôts clandestins)**

**Objectif stratégique**

**1. Garantir des services communaux de qualité**

**Objectif opérationnel**

**11. Optimiser la communication entre l'Administration et le citoyen**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**1190 - Fontaine-l'Évêque 3.0 - La transformation numérique au service de la ville et de ses citoyens**

**Objectif stratégique**

**1. Garantir des services communaux de qualité**

**Objectif opérationnel**

**11. Optimiser la communication entre l'Administration et le citoyen**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

Administration - Projets

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune et CPAS

**Projet**

**2110 - Mettre à jour l'organigramme des services communaux --> nouvelle organisation service travaux**

**Objectif stratégique**

**2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace**

**Objectif opérationnel**

**21. Développer une gestion efficace des ressources humaines**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>2120 - Poursuivre la réalisation et la mise à jour des descriptions de fonction</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>21. Développer une gestion efficace des ressources humaines</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>2130 - Soutenir les responsables de service dans leurs missions et leur rôle de responsable d'équipe, tout en développant le management participatif</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>21. Développer une gestion efficace des ressources humaines</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**2140 - Piloter le processus d'évaluation du personnel**

**Objectif stratégique**

**2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace**

**Objectif opérationnel**

**21. Développer une gestion efficace des ressources humaines**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>2150 - Objectiver la procédure de recrutement, conformément au statut administratif</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>21. Développer une gestion efficace des ressources humaines</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **2160 - Nous voulons également garantir la motivation des ouvriers et employés par une dynamisation de la gestion du personnel (formations, évaluation formative et perspectives objectives d'évolution de carrière, rencontres-écoute régulière).**

**Objectif stratégique** **2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace**

**Objectif opérationnel** **21. Développer une gestion efficace des ressources humaines**

**Objectif de Développement Durable** **2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>2210 - Réaliser un plan d'investissement des équipements technologiques</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>22. Favoriser le développement d'outils technologiques performants et assurer leur utilisation optimale par le personnel</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **2220 - Assurer une traçabilité en ce qui concerne les dossiers et demandes de citoyens (accusés de réception, suivi des entrées et sorties, communication simple et transparente, scanning...).**

**Objectif stratégique** **2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace**

**Objectif opérationnel** **22. Favoriser le développement d'outils technologiques performants et assurer leur utilisation optimale par le personnel**

**Objectif de Développement Durable** **2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>2230 - Tendre vers une administration « Zéro papier » et favoriser autant que possible les solutions numériques internes et à l'attention du citoyen.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>22. Favoriser le développement d'outils technologiques performants et assurer leur utilisation optimale par le personnel</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**2310 - Analyser et actualiser les processus internes à l'Administration et l'inventaire des procédures**

**Objectif stratégique**

**2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace**

**Objectif opérationnel**

**23. Améliorer l'organisation interne par la mise en place de procédures adaptées et simplifiées**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

**Projet**

**2320 - Inventorier le matériel mobilier communal (meubles, parc informatique, GSM, matériel du service travaux)**

**Objectif stratégique**

**2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace**

**Objectif opérationnel**

**23. Améliorer l'organisation interne par la mise en place de procédures adaptées et simplifiées**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>2330 - Etablir une procédure entrée/sortie du matériel à destination des ouvriers/employés/riverains</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>23. Améliorer l'organisation interne par la mise en place de procédures adaptées et simplifiées</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**2410 - Œuvrer au bien-être du travailleur notamment sur le cadre de travail, l'ergonomie. .**

**Objectif stratégique**

**2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace**

**Objectif opérationnel**

**24. Bien-être du travailleur**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

**Projet**

**2420 - Pénibilité du temps de travail + de 60 ANS**

**Objectif stratégique**

**2. Être une administration soucieuse du bien-être de son personnel et dotée d'une gestion efficace**

**Objectif opérationnel**

**24. Bien-être du travailleur**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>3110 - Nous misons sur la redynamisation des comités de quartiers qui seraient autant de lieux de rencontre des citoyens d'où ressortent les problèmes à résoudre. Nous leur allouons un budget participatif par appel à projet.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>3. Développer des dispositifs pour une démocratie participative et citoyenne</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>31. Améliorer la gestion communale en offrant des moyens aux citoyens de faire remonter des problématiques et des attentes vers les élus et apporter la vision citoyenne au regard de propositions ou projets concrets.</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>1 - Enjeu démocratique, 4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **3120 - Un calendrier annuel précis des activités de chacun des comités doit être établi. A cet effet, en début de chaque année, nous réunirons les présidents et secrétaires de façon à éviter que des manifestations soient organisées simultanément.**

**Objectif stratégique**

**3. Développer des dispositifs pour une démocratie participative et citoyenne**

**Objectif opérationnel**

**31. Améliorer la gestion communale en offrant des moyens aux citoyens de faire remonter des problématiques et des attentes vers les élus et apporter la vision citoyenne au regard de propositions ou projets concrets.**

**Objectif de Développement Durable**

**1 - Enjeu démocratique, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**3130 - Nous encouragerons la consultation et la participation par une information large et visible sur les projets publics ou privés lors des enquêtes publiques.**

**Objectif stratégique**

**3. Développer des dispositifs pour une démocratie participative et citoyenne**

**Objectif opérationnel**

**31. Améliorer la gestion communale en offrant des moyens aux citoyens de faire remonter des problématiques et des attentes vers les élus et apporter la vision citoyenne au regard de propositions ou projets concrets.**

**Objectif de Développement Durable**

**1 - Enjeu démocratique**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**3140 - Dans le cadre de changements importants envisagés dans un quartier, nous réunirons d'abord les riverains avant toute décision de façon à ce qu'ils soient partenaires.**

**Objectif stratégique**

**3. Développer des dispositifs pour une démocratie participative et citoyenne**

**Objectif opérationnel**

**31. Améliorer la gestion communale en offrant des moyens aux citoyens de faire remonter des problématiques et des attentes vers les élus et apporter la vision citoyenne au regard de propositions ou projets concrets.**

**Objectif de Développement Durable**

**1 - Enjeu démocratique, 3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **3210 - Nous proposons que les comités de quartier s'investissent dans une opération << Quartier Propre >> en demandant aux ambassadeurs et aux riverains de se mobiliser autour d'un objectif précis : l'amélioration du cadre de vie. Une opération à réaliser en par**

**Objectif stratégique**

**3. Développer des dispositifs pour une démocratie participative et citoyenne**

**Objectif opérationnel**

**32. Engager les citoyens à s'investir dans des projets d'intérêt collectif, qu'ils soient d'initiative communale ou spontanée.**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**3220 - Lancer chaque année un appel à projet pour les comités de quartier**

**Objectif stratégique**

**3. Développer des dispositifs pour une démocratie participative et citoyenne**

**Objectif opérationnel**

**32. Engager les citoyens à s'investir dans des projets d'intérêt collectif, qu'ils soient d'initiative communale ou spontanée.**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

**Projet**

**3310 - Veiller à assurer la continuité des conseils communaux des enfants**

**Objectif stratégique**

**3. Développer des dispositifs pour une démocratie participative et citoyenne**

**Objectif opérationnel**

**33. Favoriser une participation citoyenne des enfants et des « ados »**

**Objectif de Développement Durable**

**1 - Enjeu démocratique, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

PCS (Plan de Cohésion Sociale), PSSP (Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention)

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **3320 - Veiller à une participation active des adolescents par la création d'un conseil communal des « ados ».**

**Objectif stratégique** **3. Développer des dispositifs pour une démocratie participative et citoyenne**

**Objectif opérationnel** **33. Favoriser une participation citoyenne des enfants et des « ados »**

**Objectif de Développement Durable** **1 - Enjeu démocratique, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**4110 - Augmenter le niveau et la qualité de l'éclairage public, le Collège souhaite mettre en place des caméras de surveillance dans des endroits stratégiques.**

**Objectif stratégique**

**4. Avoir une approche de la sécurité s'appuyant sur un travail d'analyse et de diagnostic permanent, allant de la prévention à la répression, dans le dialogue avec les acteurs**

**Objectif opérationnel**

**41. Accroître la sécurisation de l'espace public**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** 4120 - S'assurer d'une présence physique dans les rues en multipliant les brigades mobiles non motorisées ainsi que le nombre de rondes effectuées dans les quartiers, en accord avec la Zone de police.

**Objectif stratégique** 4. Avoir une approche de la sécurité s'appuyant sur un travail d'analyse et de diagnostic permanent, allant de la prévention à la répression, dans le dialogue avec les acteurs

**Objectif opérationnel** 41. Accroître la sécurisation de l'espace public

**Objectif de Développement Durable** 3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **4130 - La sécurité routière et le stationnement doivent être une priorité ainsi que la sécurisation des abords des écoles (via notamment la poursuite du plan Octopus). Une attention particulière sera portée sur la protection des usagers faibles (cyclistes, piéto**

**Objectif stratégique**

**4. Avoir une approche de la sécurité s'appuyant sur un travail d'analyse et de diagnostic permanent, allant de la prévention à la répression, dans le dialogue avec les acteurs**

**Objectif opérationnel**

**41. Accroître la sécurisation de l'espace public**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>4210 - Mise en place du concept de police de proximité par des équipes transversales qui effectuent un véritable travail de quartier (lutte contre le tapage nocturne, troubles de voisinage,...). Connaissance des policiers de quartier</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>4. Avoir une approche de la sécurité s'appuyant sur un travail d'analyse et de diagnostic permanent, allant de la prévention à la répression, dans le dialogue avec les acteurs</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>42. Intensifier la lutte contre l'incivilité et les nuisances sociales</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**4310 - Développer une éducation à la non-violence et à la citoyenneté en partenariat avec les écoles, les clubs sportifs, les associations**

**Objectif stratégique**

**4. Avoir une approche de la sécurité s'appuyant sur un travail d'analyse et de diagnostic permanent, allant de la prévention à la répression, dans le dialogue avec les acteurs**

**Objectif opérationnel**

**43. Favoriser le dialogue et les actions préventives**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **4320 - Organiser des rencontres entre notamment l'agent de quartier, les comités de quartier et les autorités politiques.**

**Objectif stratégique** **4. Avoir une approche de la sécurité s'appuyant sur un travail d'analyse et de diagnostic permanent, allant de la prévention à la répression, dans le dialogue avec les acteurs**

**Objectif opérationnel** **43. Favoriser le dialogue et les actions préventives**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**4330 - Donner une autre vision de la police aux citoyens en organisant des rencontres dans les écoles et en associant les policiers aux initiatives citoyennes.**

**Objectif stratégique**

**4. Avoir une approche de la sécurité s'appuyant sur un travail d'analyse et de diagnostic permanent, allant de la prévention à la répression, dans le dialogue avec les acteurs**

**Objectif opérationnel**

**43. Favoriser le dialogue et les actions préventives**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **5110 - Réaliser un schéma de développement urbain - vers une Ville nouvelle et innovante (planification sur 18 ans). Ce schéma sera issu d'une enquête et d'une étude complète et tiendra compte de concertations citoyennes.**

**Objectif stratégique** **5. S'ancrer dans un aménagement du territoire de qualité qui veillera à la préservation du patrimoine**

**Objectif opérationnel** **51. Doter la commune d'outils en matière d'aménagement territorial**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **5120 - Veiller à investir dans les bâtiments à vocation culturelle et patrimoniale. (ces investissements pourront se faire en PPP) Une des priorités consistera en la rénovation de la salle des fêtes. Mais d'autres dossiers mériteront un suivi**

**Objectif stratégique** **5. S'ancrer dans un aménagement du territoire de qualité qui veillera à la préservation du patrimoine**

**Objectif opérationnel** **51. Doter la commune d'outils en matière d'aménagement territorial**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**5130 - Intensifier la rénovation des bâtiments scolaires.**

**Objectif stratégique**

**5. S'ancrer dans un aménagement du territoire de qualité qui veillera à la préservation du patrimoine**

**Objectif opérationnel**

**51. Doter la commune d'outils en matière d'aménagement territorial**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **5140 - Réalisation et suivi d'un cadastre des rénovations et de l'entretien des bâtiments communaux**

**Objectif stratégique** **5. S'ancrer dans un aménagement du territoire de qualité qui veillera à la préservation du patrimoine**

**Objectif opérationnel** **51. Doter la commune d'outils en matière d'aménagement territorial**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal** PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe** Externe

**Synergies** Commune

<b>Projet</b>	<b>5150 - SDC ou PRU à prévoir selon ce qui est visé en 511</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>5. S'ancrer dans un aménagement du territoire de qualité qui veillera à la préservation du patrimoine</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>51. Doter la commune d'outils en matière d'aménagement territorial</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**6100 - Adoption d'une charte pour des achats publics responsables**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**61. Encourager les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**6110 - Maintien de l'agenda 21 au sein de la commune.**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**61. Encourager les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

Agenda 21 Local

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**6110 - Augmenter le niveau et la qualité en terme d'économie d'énergie de l'éclairage public.**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**61. Encourager les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>6120 - Signer la « convention des maires ». Notre ville doit s'inscrire dans un programme d'utilisation rationnelle de l'énergie pour les bâtiments publics.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>61. Encourager les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Pollec
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **6130 - Renforcer le plan de gestion énergétique au sein des bâtiments publics qui se couplera à un plan d'investissement dans la rénovation énergétique des bâtiments communaux**

**Objectif stratégique** **6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel** **61. Encourager les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**6140 - Des expériences locales de production d'énergie à partir de ressources renouvelables doivent également être étudiées et selon la faisabilité elles seront développées. Qu'il s'agisse de biométhanisation, de micro ou mini éoliennes ou autres, qu'il s'agisse**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**61. Encourager les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**6150 - Réinstaurer une prime à l'isolation**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**61. Encourager les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**6160 - Organiser une fois par an une action de sensibilisation grand public aux achats groupés d'énergie, à la gestion énergétique, à l'isolation**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**61. Encourager les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**6170 - Réaliser chaque année une action de sensibilisation des utilisateurs des bâtiments communaux aux économies d'énergie**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**61. Encourager les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **6180 - Nommer un correspondant "énergie" par bâtiment communal (Eco-coach) et le former à l'utilisation des thermostats, des vannes, au relevé mensuel des compteurs... Lui donner une mission de relais vis-à-vis de ses collègues**

**Objectif stratégique** **6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel** **61. Encourager les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**6190 - Sensibilisation aux problèmes énergétiques en milieu scolaire**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**61. Encourager les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**6210 - Organiser une fois par an une action de sensibilisation grand public à la gestion de l'eau, des déchets, aux bonnes pratiques qui favorisent la biodiversité**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**62. Promouvoir le développement durable**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**6220 - Mettre en place un « prix du développement durable »**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**62. Promouvoir le développement durable**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>6230 - Créer des jardins partagés</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>62. Promouvoir le développement durable</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	PCS (Plan de Cohésion Sociale)
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune et CPAS

**Projet**

**6240 - Relancer les guides composteurs**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**62. Promouvoir le développement durable**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**6250 - Développer un marché des circuits courts**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**62. Promouvoir le développement durable**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**6310 - Favoriser la biodiversité, les espaces verts et la protection de la nature, la protection de nos terrils en particulier**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**63. Soigner notre cadre de vie**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**6320 - Améliorer les abords du Château Bivort**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**63. Soigner notre cadre de vie**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**6330 - Se réappropriier les places comme lieu de vie, embellir et multiplier des espaces publics et verts**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**63. Soigner notre cadre de vie**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**6410 - Avoir une réflexion sur l'introduction des poubelles à puces pour une meilleure gestion des déchets dans notre commune**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**64. Assurer la propreté publique**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>6420 - Continuer à mettre en place une politique de la propreté publique volontariste, notamment en investissant dans de nouvelles corbeilles publiques (+ innovantes et mieux adaptées)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>64. Assurer la propreté publique</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**6430 - Organiser régulièrement une campagne de nettoyage des quartiers avec des bénévoles (citoyens, écoles) et les responsables communaux**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**64. Assurer la propreté publique**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **6440 - Renforcer les actions du « service propreté » sans intransigeance pour les incivilités avec l'aide d'agents constatateurs. Il s'agira d'être attentifs aux collaborations avec TIBI pour la mutualisation et au soutien des équipes communales « propreté » ain**

**Objectif stratégique** **6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel** **64. Assurer la propreté publique**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**6450 - Organiser annuellement une opération « coup de poing » médiatisée contre les dépôts clandestins avec la collaboration de la zone de police et de l'agent constatateur.**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**64. Assurer la propreté publique**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**6460 - Organiser la collecte d'encombrants**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**64. Assurer la propreté publique**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**6470 - mettre en place des canisettes**

**Objectif stratégique**

**6. Être une commune durable, efficace et économe en énergie, soucieuse de son cadre de vie**

**Objectif opérationnel**

**64. Assurer la propreté publique**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**7110 - Réaliser un plan de mobilité par un organisme spécialisé**

**Objectif stratégique**

**7. Être une commune qui tend vers une mobilité performante**

**Objectif opérationnel**

**71. Doter la commune d'une stratégie globale de mobilité**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

Plan Communal de Mobilité (PCM)

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**7120 - Concrétiser les aménagements sur base du plan mobilité**

**Objectif stratégique**

**7. Être une commune qui tend vers une mobilité performante**

**Objectif opérationnel**

**71. Doter la commune d'une stratégie globale de mobilité**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

Plan Communal de Mobilité (PCM)

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**7130 - Encourager les modes de déplacement actifs, complémentaires aux déplacements motorisés**

**Objectif stratégique**

**7. Être une commune qui tend vers une mobilité performante**

**Objectif opérationnel**

**71. Doter la commune d'une stratégie globale de mobilité**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

Plan Communal de Mobilité (PCM)

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**7140 - Acquérir des véhicules communaux respectueux de l'environnement en termes énergétiques et en termes de mobilité**

**Objectif stratégique**

**7. Être une commune qui tend vers une mobilité performante**

**Objectif opérationnel**

**71. Doter la commune d'une stratégie globale de mobilité**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**7150 - Être attentif aux avis de la CCATM**

**Objectif stratégique**

**7. Être une commune qui tend vers une mobilité performante**

**Objectif opérationnel**

**71. Doter la commune d'une stratégie globale de mobilité**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**7160 - Réaliser avec l'aide du PCDN la publication des circuits pédestres et cyclistes pour favoriser la connaissance de notre patrimoine naturel**

**Objectif stratégique**

**7. Être une commune qui tend vers une mobilité performante**

**Objectif opérationnel**

**71. Doter la commune d'une stratégie globale de mobilité**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**8110 - Initier un call-service pour les réparations rapides disponible pour les directions d'établissements publics - ATAL**

**Objectif stratégique**

**8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.**

**Objectif opérationnel**

**81. Offrir des infrastructures scolaires adaptées à un enseignement communal de qualité**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

Administration - Projets

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>8120 - Sécuriser, rénover, entretenir les bâtiments scolaires et leurs alentours en tenant compte des conseils en prévention et rapports de sécurité</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>81. Offrir des infrastructures scolaires adaptées à un enseignement communal de qualité</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>8130 - Equiper les écoles progressivement de matériels informatiques (tableau et/ou projecteurs informatiques ..)</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>81. Offrir des infrastructures scolaires adaptées à un enseignement communal de qualité</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **8140 - Créer un modèle de site internet pour les écoles dans une technologie qui permette d'en assurer la maintenance en local (une même architecture pour tous pour marquer l'identité réseau et faciliter la navigation pour les visiteurs, déclinée sur des fonds d**

**Objectif stratégique** **8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.**

**Objectif opérationnel** **81. Offrir des infrastructures scolaires adaptées à un enseignement communal de qualité**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**8150 - Installation de parkings vélo dans les écoles**

**Objectif stratégique**

**8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.**

**Objectif opérationnel**

**81. Offrir des infrastructures scolaires adaptées à un enseignement communal de qualité**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

Administration - Projets

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**8160 - Veiller à pratiquer si possible deux exercices « incendie » par an**

**Objectif stratégique**

**8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.**

**Objectif opérationnel**

**81. Offrir des infrastructures scolaires adaptées à un enseignement communal de qualité**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

Administration - Projets

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>8210 - Tenir une réunion mensuelle minimum entre les directions d'écoles communales, le service enseignement et l'échevin pour améliorer la communication, la collaboration et l'échange de bonnes pratiques</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>82. Soutenir les Directions et leurs équipes pédagogiques</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**8220 - Etablir annuellement un calendrier scolaire en concertation avec les Directions**

**Objectif stratégique**

**8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.**

**Objectif opérationnel**

**82. Soutenir les Directions et leurs équipes pédagogiques**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

Administration - Projets

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>8230 - Favoriser les demandes de formations concernant l'usage des T.I.C, l'accompagnement de troubles de l'apprentissage ou la connaissance de méthodologie de travail utilisant les cartes mentales ...</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>82. Soutenir les Directions et leurs équipes pédagogiques</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>8310 - Favoriser une pédagogie respectueuse des différences et des rythmes d'apprentissages individuels</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>83. Valoriser la qualité de l'enseignement communal en collaboration avec les équipes pédagogiques</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>8320 - Renforcer l'apprentissage des 2 langues nationales principales dans l'enseignement primaire</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>83. Valoriser la qualité de l'enseignement communal en collaboration avec les équipes pédagogiques</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>8330 - Viser l'excellence dans les matières fondamentales avec le soutien nécessaire à la remédiation en ayant une attention particulière pour le savoir lire.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>83. Valoriser la qualité de l'enseignement communal en collaboration avec les équipes pédagogiques</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **8340 - Réaliser des alliances éducatives mêlant la culture, le sport, le contact avec des entreprises, le patrimoine...**

**Objectif stratégique** **8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.**

**Objectif opérationnel** **83. Valoriser la qualité de l'enseignement communal en collaboration avec les équipes pédagogiques**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>8350 - Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil et/ou scolaires.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>83. Valoriser la qualité de l'enseignement communal en collaboration avec les équipes pédagogiques</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **8360 - Réduire les coûts scolaires et parascolaires des familles à travers divers vecteurs.**

**Objectif stratégique** **8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.**

**Objectif opérationnel** **83. Valoriser la qualité de l'enseignement communal en collaboration avec les équipes pédagogiques**

**Objectif de Développement Durable** **1 - Enjeu démocratique, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>8370 - Avoir une attention particulière à l'alimentation de qualité, saine et durable dans les écoles.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>83. Valoriser la qualité de l'enseignement communal en collaboration avec les équipes pédagogiques</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>8380 - Echanger les bonnes pratiques et les initiatives pédagogiques intéressantes grâce à internet entre écoles de tous les réseaux confondus ou concernant les troubles de l'apprentissage, les HP, un apprentissage participatif, l'usage des TIC.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>83. Valoriser la qualité de l'enseignement communal en collaboration avec les équipes pédagogiques</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>8390 - Mener des activités favorisant le passage du primaire au secondaire</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>83. Valoriser la qualité de l'enseignement communal en collaboration avec les équipes pédagogiques</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **8410 - Développer des projets en collaboration avec les écoles autour des actions citoyennes**

**Objectif stratégique** **8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.**

**Objectif opérationnel** **84. Proposer aux élèves des écoles fondamentales des activités autour d'actions citoyennes, du devoir de mémoire, de lutte contre toutes formes de violence, à leur environnement**

**Objectif de Développement Durable** **1 - Enjeu démocratique, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **8420 - Développer des projets en collaboration avec les écoles autour du devoir de mémoire**

**Objectif stratégique** **8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.**

**Objectif opérationnel** **84. Proposer aux élèves des écoles fondamentales des activités autour d'actions citoyennes, du devoir de mémoire, de lutte contre toutes formes de violence, à leur environnement**

**Objectif de Développement Durable** **1 - Enjeu démocratique, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **8430 - Sensibiliser au cyberharcèlement (internet), aux comportements excluants, discriminants ou violents ainsi qu'aux dangers de l'utilisation abusive du GSM**

**Objectif stratégique** **8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.**

**Objectif opérationnel** **84. Proposer aux élèves des écoles fondamentales des activités autour d'actions citoyennes, du devoir de mémoire, de lutte contre toutes formes de violence, à leur environnement**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>8440 - Sensibiliser à l'écologie (circuits courts, tri des déchets, etc.) et à l'alimentation saine. Favoriser les échanges avec des producteurs locaux.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>84. Proposer aux élèves des écoles fondamentales des activités autour d'actions citoyennes, du devoir de mémoire, de lutte contre toutes formes de violence, à leur environnement</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets,PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**8510 - Doter l'Académie de musique de matériel adapté et varié**

**Objectif stratégique**

**8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.**

**Objectif opérationnel**

**85. Soutenir l'offre de formation artistique à l'Académie**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

Administration - Projets

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

**Projet** **8520 - Accroître les synergies entre l'Académie de musique, le Centre culturel...**

**Objectif stratégique** **8. Aider au développement d'une entité scolaire et éducative performante et innovante.**

**Objectif opérationnel** **85. Soutenir l'offre de formation artistique à l'Académie**

**Objectif de Développement Durable** **4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal** PST

**Programme(s) secondaire(s)** Administration - Projets

**Volet interne/externe** Externe

**Synergies** Commune

**Projet**

**9110 - Construire ou installer une nouvelle crèche afin de rassembler l'ensemble nos lieux d'accueil (analyse, coût, rénovation forchies- sécurité...)**

**Objectif stratégique**

**9. Être une commune qui offre une qualité d'accueil des enfants, des jeunes et un soutien adéquat aux familles**

**Objectif opérationnel**

**91. Favoriser les liens sociaux intergénérationnels et interculturels**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

Plan Cigogne

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>9120 - Soutenir des initiatives nouvelles en matière d'accueil : sensibilisation à l'alimentation de qualité, la culture, l'art...</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>9. Être une commune qui offre une qualité d'accueil des enfants, des jeunes et un soutien adéquat aux familles</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>91. Favoriser les liens sociaux intergénérationnels et interculturels</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**9130 - Mettre en place des espaces parentalité pour favoriser la rencontre de parents qui rencontrent des difficultés au niveau de l'éducation de leurs enfants.**

**Objectif stratégique**

**9. Être une commune qui offre une qualité d'accueil des enfants, des jeunes et un soutien adéquat aux familles**

**Objectif opérationnel**

**91. Favoriser les liens sociaux intergénérationnels et interculturels**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

Administration - Projets

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**9140 - Développer les relations avec les associations existantes**

**Objectif stratégique**

**9. Être une commune qui offre une qualité d'accueil des enfants, des jeunes et un soutien adéquat aux familles**

**Objectif opérationnel**

**91. Favoriser les liens sociaux intergénérationnels et interculturels**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>9150 - Créer un comité consultatif de la jeunesse (dès la 4ème secondaire).</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>9. Être une commune qui offre une qualité d'accueil des enfants, des jeunes et un soutien adéquat aux familles</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>91. Favoriser les liens sociaux intergénérationnels et interculturels</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>1 - Enjeu démocratique, 3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**9160 - Mise à disposition d'infrastructures pour les organisations de jeunesse**

**Objectif stratégique**

**9. Être une commune qui offre une qualité d'accueil des enfants, des jeunes et un soutien adéquat aux familles**

**Objectif opérationnel**

**91. Favoriser les liens sociaux intergénérationnels et interculturels**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**9170 - Création d'une maison de famille lieu intergénérationnel, de rencontre, d'échange**

**Objectif stratégique**

**9. Être une commune qui offre une qualité d'accueil des enfants, des jeunes et un soutien adéquat aux familles**

**Objectif opérationnel**

**91. Favoriser les liens sociaux intergénérationnels et interculturels**

**Objectif de Développement Durable**

**1 - Enjeu démocratique, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

PCS (Plan de Cohésion Sociale)

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**9180 - Coordination Accueil Temps Libre**

**Objectif stratégique**

**9. Être une commune qui offre une qualité d'accueil des enfants, des jeunes et un soutien adéquat aux familles**

**Objectif opérationnel**

**91. Favoriser les liens sociaux intergénérationnels et interculturels**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

programme CLE

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

**Projet**

**1014 - Organiser des événements sportifs au sein de la commune et mettre en valeur nos sportifs et les clubs méritants.**

**Objectif stratégique**

**10. Être une commune qui rend le sport accessible à tous**

**Objectif opérationnel**

**101. Développer une politique du « sport pour tous »**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

PCS (Plan de Cohésion Sociale)

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **10110 - Garantir le niveau actuel des subsides aux clubs sportifs et le subventionnement équitable de nouveaux clubs qui se créeraient sur l'entité, et conditionner ce financement à l'intégration de critères qualitatifs (notamment en matière de santé, jeunesse...)**

**Objectif stratégique**

**10. Être une commune qui rend le sport accessible à tous**

**Objectif opérationnel**

**101. Développer une politique du « sport pour tous »**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **10120 - Dans le cadre de la recherche de subsides, viser la création d'un second « agora space » et prévoir des aménagements urbains liés au sport;**

**Objectif stratégique**

**10. Être une commune qui rend le sport accessible à tous**

**Objectif opérationnel**

**101. Développer une politique du « sport pour tous »**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**10130 - Développer, moderniser les infrastructures, les commodités et prévoir des aménagements personnes handicapées / PMR au niveau des bâtiments sportifs.**

**Objectif stratégique**

**10. Être une commune qui rend le sport accessible à tous**

**Objectif opérationnel**

**101. Développer une politique du « sport pour tous »**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **10150 - Développer un vrai partenariat école et sport et y inclure également les notions de citoyenneté et de non-violence.**

**Objectif stratégique**

**10. Être une commune qui rend le sport accessible à tous**

**Objectif opérationnel**

**101. Développer une politique du « sport pour tous »**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**11110 - Concerter les commerçants à travers notamment l'association des commerçants, l'organisation d'échanges réguliers et la consultation**

**Objectif stratégique**

**11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable**

**Objectif opérationnel**

**111. Concerter les commerçants et développer des actions concrètes qui participent à la redynamisation du centre-ville**

**Objectif de Développement Durable**

**1 - Enjeu démocratique, 3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**11120 - A travers les résultats du diagnostic « Opération de rénovation urbaine », et des conclusions du schéma de développement urbain (+ plan de mobilité mettre en place des fiches-actions concrètes relatives au développement de l'activité en centre-ville.**

**Objectif stratégique**

**11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable**

**Objectif opérationnel**

**111. Concerter les commerçants et développer des actions concrètes qui participent à la redynamisation du centre-ville**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>11130 - Relancer des actions telles que le marché nocturne et des opérations visant à soutenir la consommation et les achats locaux, ...</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>111. Concerner les commerçants et développer des actions concrètes qui participent à la redynamisation du centre-ville</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**11210 - Trouver une issue favorable au dossier « zone commerciale » favorisant la mixité (vie économique, habitat...).**

**Objectif stratégique**

**11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable**

**Objectif opérationnel**

**112. Soutenir les investissements dans l'entité et la création d'activités (TPE, artisanat)**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**11220 - Mieux faire connaître le potentiel de notre commune à l'extérieur.**

**Objectif stratégique**

**11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable**

**Objectif opérationnel**

**112. Soutenir les investissements dans l'entité et la création d'activités (TPE, artisanat)**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**11230 - Améliorer l'environnement des commerces : trottoirs, parkings, cendriers, poubelles.**

**Objectif stratégique**

**11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable**

**Objectif opérationnel**

**112. Soutenir les investissements dans l'entité et la création d'activités (TPE, artisanat)**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **11240 - Instaurer une exonération ou diminution de certaines taxes communales pour les nouvelles activités créées sur l'entité (TPE et PME).**

**Objectif stratégique** **11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable**

**Objectif opérationnel** **112. Soutenir les investissements dans l'entité et la création d'activités (TPE, artisanat)**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal** PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe** Externe

**Synergies** Commune

**Projet** **11250 - Mettre en place un prix de l'entreprise fontainoise : « mérite économique ».**

**Objectif stratégique** **11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable**

**Objectif opérationnel** **112. Soutenir les investissements dans l'entité et la création d'activités (TPE, artisanat)**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **11260 - Soutenir l'ouverture de nouveaux commerces (niches) grâce à l'octroi d'aides à l'aménagement et/ou dans le cadre de concepts innovants tels que les commerces éphémères.**

**Objectif stratégique** **11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable**

**Objectif opérationnel** **112. Soutenir les investissements dans l'entité et la création d'activités (TPE, artisanat)**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**11310 - Visibiliser les actions en faveur de l'économie sociale.**

**Objectif stratégique**

**11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable**

**Objectif opérationnel**

**113. Encourager l'investissement socialement responsable et initier une dynamique de soutien à l'économie locale et durable**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** 11320 - Sensibiliser les entreprises aux principes de l'écologie industrielle et verte

;

**Objectif stratégique**

**11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable**

**Objectif opérationnel**

**113. Encourager l'investissement socialement responsable et initier une dynamique de soutien à l'économie locale et durable**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** 11330 - Promouvoir les produits du marché équitable et l'artisanat. Développer et soutenir les circuits courts.

**Objectif stratégique** 11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable

**Objectif opérationnel** 113. Encourager l'investissement socialement responsable et initier une dynamique de soutien à l'économie locale et durable

**Objectif de Développement Durable** 3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

**Programme principal** PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe** Externe

**Synergies** Commune

**Projet** 11340 - Promouvoir et soutenir la mise sur pied de chambres d'hôtes sur l'entité, en lien avec le tourisme local et la valorisation de notre patrimoine (abbaye d'aulne...)

**Objectif stratégique** 11. Redynamiser le tissu économique local et mettre en place une stratégie de développement économique durable

**Objectif opérationnel** 113. Encourager l'investissement socialement responsable et initier une dynamique de soutien à l'économie locale et durable

**Objectif de Développement Durable** 3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **12110 - La dynamisation de la Commission « logement » associant tous les acteurs locaux en la matière (Ville, Foyer, AIS, Police, CPAS, Fonds du logement, services population et urbanisme...) et la mise en place de groupes de travail sur des thématiques-clés.**

**Objectif stratégique** **12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement.**

**Objectif opérationnel** **121. Concerner les acteurs en présence en matière de politique de logement**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**12120 - La concertation entre le Foyer Fontainois et la Ville de Fontaine-l'Évêque quant à la politique en matière de logement sur l'entité.**

**Objectif stratégique**

**12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement.**

**Objectif opérationnel**

**121. Concerter les acteurs en présence en matière de politique de logement**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>12130 - La valorisation et l'intensification de l'action de l'AIS, en passant par un dialogue constructif entre les différents intervenants, afin de remettre des biens dans le circuit locatif ou acquisitif et requalifier l'état du bâti.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>121. Concerner les acteurs en présence en matière de politique de logement</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**12140 - La collaboration entre le public et le privé dans la création de logements en centre-ville.**

**Objectif stratégique**

**12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement.**

**Objectif opérationnel**

**121. Concerner les acteurs en présence en matière de politique de logement**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

**Projet**

**12150 - Le renforcement des collaborations entre tous les acteurs actifs dans le cadre de la permanence logement**

**Objectif stratégique**

**12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement.**

**Objectif opérationnel**

**121. Concerner les acteurs en présence en matière de politique de logement**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>12210 - A travers un programme concerté avec les acteurs en présence, veiller à diversifier l'offre en logements disponibles sur le territoire (logements moyens, sociaux, de transit...) en ayant une attention particulière pour les centres-villes.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>122. Poursuivre une politique de logement pertinente, efficiente et inclusive</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune et CPAS

**Projet**

**12220 - Soutenir les initiatives de logements d'habitats partagés ou intergénérationnels.**

**Objectif stratégique**

**12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement.**

**Objectif opérationnel**

**122. Poursuivre une politique de logement pertinente, efficiente et inclusive**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**12230 - Renforcer l'Information des candidats locataires et les candidats à la rénovation ou à l'acquisition d'un bien**

**Objectif stratégique**

**12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement.**

**Objectif opérationnel**

**122. Poursuivre une politique de logement pertinente, efficiente et inclusive**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **12310 - Mettre en place une cellule de lutte contre l'insalubrité intégrant les aspects préventifs et répressifs (agent constatateur), ainsi que l'accompagnement social des personnes**

**Objectif stratégique** **12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement.**

**Objectif opérationnel** **123. Lutter contre les bâtiments inoccupés et insalubres.**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** 12320 - Informer et soutenir les citoyens pour la prévention des sinistres incendies

**Objectif stratégique** 12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement.

**Objectif opérationnel** 123. Lutter contre les bâtiments inoccupés et insalubres.

**Objectif de Développement Durable** 3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires

**Programme principal** PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe** Externe

**Synergies** Commune

**Projet**

**12330 - Mettre en place une procédure à suivre dans le cadre des dossiers insalubrité**

**Objectif stratégique**

**12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement.**

**Objectif opérationnel**

**123. Lutter contre les bâtiments inoccupés et insalubres.**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

**Projet**

**12340 - Intensifier les sanctions dans le cadre des dossiers insalubrité en cas d'inaction des propriétaires par rapport aux recommandations portées.**

**Objectif stratégique**

**12. Poursuivre une politique de logement pertinente et efficiente, veiller à la mixité sociale et Intergénérationnelle au niveau du logement.**

**Objectif opérationnel**

**123. Lutter contre les bâtiments inoccupés et insalubres.**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>13110 - Veiller à assurer des synergies entre tous les services d'insertion socio-professionnelle actifs sur l'entité et dans l'arrondissement.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>13. Être une commune qui soutient la recherche d'emploi et qui ouvre les perspectives de formation (en particulier pour les plus jeunes)</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>131. Soutenir les parcours de recherche d'emploi et d'insertion, en associant tous les acteurs-clés</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>13120 - Développer un « pôle emploi » permettant de rassembler tous les intervenants de première ligne actifs dans l'emploi et l'insertion</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>13. Être une commune qui soutient la recherche d'emploi et qui ouvre les perspectives de formation (en particulier pour les plus jeunes)</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>131. Soutenir les parcours de recherche d'emploi et d'insertion, en associant tous les acteurs-clés</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>13210 - A travers un partenariat avec la Cité des métiers de Charleroi, veiller à se doter d'outils d'orientation professionnelle et scolaire</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>13. Être une commune qui soutient la recherche d'emploi et qui ouvre les perspectives de formation (en particulier pour les plus jeunes)</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>132. Mettre à disposition des outils d'orientation, pour la formation des personnes, en particulier les plus jeunes, en lien avec les métiers d'avenir</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>13220 - Informer les différents groupes-cibles, en particulier les jeunes fontainois, sur filières de formation et les métiers d'avenir</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>13. Être une commune qui soutient la recherche d'emploi et qui ouvre les perspectives de formation (en particulier pour les plus jeunes)</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>132. Mettre à disposition des outils d'orientation, pour la formation des personnes, en particulier les plus jeunes, en lien avec les métiers d'avenir</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	PCS (Plan de Cohésion Sociale)
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune et CPAS

**Projet** **14110 - Etablir un diagnostic global en vue de construire une politique cohérente de lutte contre la précarité. Cet inventaire nous permettra d'adapter, de compléter et d'ajuster l'action du CPAS aux besoins des différents publics.**

**Objectif stratégique** **14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité**

**Objectif opérationnel** **141. Lutter contre la précarité**

**Objectif de Développement Durable** **3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Plan de Cohésion Sociale - PCS
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune et CPAS

**Projet** **14120 - Lutter activement et préventivement contre le surendettement et proposer un accompagnement des personnes surendettées. Créer une école des consommateurs.**

**Objectif stratégique** **14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité**

**Objectif opérationnel** **141. Lutter contre la précarité**

**Objectif de Développement Durable** **4 - Enjeu de la cohésion sociale**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **14130 - Assurer l'émancipation sociale et culturelle des publics en facilitant l'accès aux services de solidarité et à la culture.**

**Objectif stratégique** **14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité**

**Objectif opérationnel** **141. Lutter contre la précarité**

**Objectif de Développement Durable** **4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal** PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe** Externe

**Synergies** Commune

<b>Projet</b>	<b>14140 - Favoriser l'articulation d'un suivi individuel et d'un travail de type communautaire pour améliorer la situation financière, la qualité de vie et aider à l'autonomie des individus.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>141. Lutter contre la précarité</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**14150 - Création d'un restaurant social**

**Objectif stratégique**

**14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité**

**Objectif opérationnel**

**141. Lutter contre la précarité**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**14210 - Créer une commission des seniors et amplifier l'action du Conseil consultatif des seniors.**

**Objectif stratégique**

**14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité**

**Objectif opérationnel**

**142. Seniors**

**Objectif de Développement Durable**

**1 - Enjeu démocratique, 4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** 14220 - Favoriser le maintien à domicile des personnes dont l'autonomie physique et mentale est assurée.

**Objectif stratégique** 14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité

**Objectif opérationnel** 142. Seniors

**Objectif de Développement Durable** 4 - Enjeu de la cohésion sociale

**Programme principal** PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe** Externe

**Synergies** Commune

<b>Projet</b>	<b>14230 - Favoriser les logements et les lieux de vie intergénérationnels en collaboration avec le Foyer Fontainois et/ou le CPAS</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>142. Seniors</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**14240 - Mettre sur pied la maison des seniors**

**Objectif stratégique**

**14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité**

**Objectif opérationnel**

**142. Seniors**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>14250 - Permettre aux seniors d'entretenir le lien social (activités culturelles...) et valoriser leur savoir-faire.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>142. Seniors</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**14260 - Favoriser le bénévolat et les associations qui viennent en aide aux seniors et tentent de les sortir de leur solitude.**

**Objectif stratégique**

**14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité**

**Objectif opérationnel**

**142. Seniors**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>14270 - Maintenir et développer les services pour les aînés.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>142. Seniors</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**14280 - Créer des activités à destination des Seniors**

**Objectif stratégique**

**14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité**

**Objectif opérationnel**

**142. Seniors**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

<b>Projet</b>	<b>14310 - Redynamisation du Conseil consultatif de la personne handicapée</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>143. Personnes handicapées, PMR</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune et CPAS

<b>Projet</b>	<b>14320 - Continuer le travail pour le Label handycity</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>143. Personnes handicapées, PMR</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune et CPAS

<b>Projet</b>	<b>14330 - Téléthon : développement de l'activité</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>143. Personnes handicapées, PMR</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune et CPAS

<b>Projet</b>	<b>14340 - Réaliser un cadastre des problèmes de mobilité et d'accessibilité pour les PMR</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>143. Personnes handicapées, PMR</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet**

**14350 - Concerner les acteurs, à travers le conseil consultatif de la personne handicapée, pour tous les projets d'aménagements des espaces publics.**

**Objectif stratégique**

**14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité**

**Objectif opérationnel**

**143. Personnes handicapées, PMR**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet** **14360 - Tendre vers un maximum de logements publics accessibles aux personnes à mobilité réduite.**

**Objectif stratégique** **14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité**

**Objectif opérationnel** **143. Personnes handicapées, PMR**

**Objectif de Développement Durable** **4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal** PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe** Externe

**Synergies** Commune

**Projet**

**14370 - Soutenir les associations d'aide et de soutien aux personnes à mobilité réduite et à leur famille.**

**Objectif stratégique**

**14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité**

**Objectif opérationnel**

**143. Personnes handicapées, PMR**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**14410 - PLAN DE COHESION SOCIALE.**

**Objectif stratégique**

**14. Être une commune qui conjugue harmonieusement cohésion sociale et qualité de vie dans un esprit de solidarité**

**Objectif opérationnel**

**144. La cohésion sociale (sera développé après le plan de cohésion sociale)**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

PCS (Plan de Cohésion Sociale)

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune et CPAS

<b>Projet</b>	<b>15110 - Créer une commission de la Culture.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>15. Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels, touristiques, folkloriques au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange, tout en veillant au devoir de mémoire et à la solidarité internationale.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>151. Culture et Folklore</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>15120 - Permettre une concertation entre les autorités et les acteurs du Folklore pour une meilleure coordination des évènements et des initiatives.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>15. Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels, touristiques, folkloriques au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange, tout en veillant au devoir de mémoire et à la solidarité internationale.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>151. Culture et Folklore</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **15130 - Sauvegarder notre folklore local (les carnivals, le Chaudeau, la Marche de la Vierge...) et son développement. Ces traditions populaires, propres à nos concitoyens, entretiennent et perpétuent les anciennes coutumes où s'expriment la sensibilité et la joie**

**Objectif stratégique** **15. Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels, touristiques, folkloriques au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange, tout en veillant au devoir de mémoire et à la solidarité internationale.**

**Objectif opérationnel** **151. Culture et Folklore**

**Objectif de Développement Durable** **4 - Enjeu de la cohésion sociale**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>15140 - Mettre en valeur les activités culturelles comme vecteur de cohésion sociale et d'intégration sociale.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>15. Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels, touristiques, folkloriques au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange, tout en veillant au devoir de mémoire et à la solidarité internationale.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>151. Culture et Folklore</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>15150 - Soutenir les missions d'éducation des bibliothèques et de l'Académie de musique.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>15. Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels, touristiques, folkloriques au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange, tout en veillant au devoir de mémoire et à la solidarité internationale.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>151. Culture et Folklore</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>15151 - Réaliser les actions du plan de développement de la lecture de la bibliothèque</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>15. Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels, touristiques, folkloriques au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange, tout en veillant au devoir de mémoire et à la solidarité internationale.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>151. Culture et Folklore</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>1 - Enjeu démocratique, 4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	PST, PCS (Plan de Cohésion Sociale), PSSP (Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention), Administration - Missions régaliennes, Administration - Projets, CPAS (Centre Public d'Aide Sociale), PDL (Plan de Développement de la Lecture - Bibliothèque), Agenda 21 Local, PCDN - Plan Communal de Développement de la Nature, Synergies Communes - CPAS, programme CLE, Plan Cigogne
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **15160 - Développer les synergies entre différents partenaires (écoles, clubs, centre culturel...).**

**Objectif stratégique** **15. Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels, touristiques, folkloriques au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange, tout en veillant au devoir de mémoire et à la solidarité internationale.**

**Objectif opérationnel** **151. Culture et Folklore**

**Objectif de Développement Durable** **4 - Enjeu de la cohésion sociale**

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	Administration - Projets
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>15210 - Initier une opération « artistes/commerces » par l'exposition d'œuvres d'art chez les commerçants.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>15. Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels, touristiques, folkloriques au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange, tout en veillant au devoir de mémoire et à la solidarité internationale.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>152. Développement de l'attractivité touristique et valorisation de notre Patrimoine</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** 15220 - Développer, avec l'aide du CHAF et du Centre culturel notamment, un circuit pédestre reprenant des éléments historiques remarquables en termes d'histoire, de patrimoine immobilier en créant des panneaux pédagogiques placés dans l'entité.

**Objectif stratégique** 15. Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels, touristiques, folkloriques au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange, tout en veillant au devoir de mémoire et à la solidarité internationale.

**Objectif opérationnel** 152. Développement de l'attractivité touristique et valorisation de notre Patrimoine

**Objectif de Développement Durable** 4 - Enjeu de la cohésion sociale

<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>15230 - Soutenir les groupements patriotiques et apporter une aide au devoir de mémoire par le soutien logistique et/ou financier pour des animation(s), exposition(s), audio guide, mais aussi la communication des évènements sur le site de la ville /le contact ...</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>15. Être une commune attrayante, qui développe ses atouts culturels, touristiques, folkloriques au service de l'activité locale, des individus, des rencontres et de l'échange, tout en veillant au devoir de mémoire et à la solidarité internationale.</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>152. Développement de l'attractivité touristique et valorisation de notre Patrimoine</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>4 - Enjeu de la cohésion sociale</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>16110 - Veiller à l'équilibre des finances communales en adoptant une démarche prospective et évaluative :</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>16. Être une administration qui s'implique et qui gère les deniers publics de manière rigoureuse en s'assurant du contrôle de ceux-ci dans l'objectifs de garantir des finances saines</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>23. Améliorer l'organisation interne par la mise en place de procédures adaptées et simplifiées</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>16120 - Le niveau d'endettement de la Ville doit être maîtrisé, la balise d'investissement sera respectée.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>16. Être une administration qui s'implique et qui gère les deniers publics de manière rigoureuse en s'assurant du contrôle de ceux-ci dans l'objectifs de garantir des finances saines</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>23. Améliorer l'organisation interne par la mise en place de procédures adaptées et simplifiées</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Interne
<b>Synergies</b>	Commune

<b>Projet</b>	<b>16130 - Une synthèse budgétaire sera publiée régulièrement dans le bulletin communal et des réunions d'information citoyennes se tiendront sur le budget.</b>
<b>Objectif stratégique</b>	<b>16. Être une administration qui s'implique et qui gère les deniers publics de manière rigoureuse en s'assurant du contrôle de ceux-ci dans l'objectifs de garantir des finances saines</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	<b>23. Améliorer l'organisation interne par la mise en place de procédures adaptées et simplifiées</b>
<b>Objectif de Développement Durable</b>	<b>1 - Enjeu démocratique, 2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante</b>
<b>Programme principal</b>	PST
<b>Programme(s) secondaire(s)</b>	
<b>Volet interne/externe</b>	Externe
<b>Synergies</b>	Commune

**Projet** **17110 - Réaliser rapidement un cadastre des priorités en termes de réfections de voiries sur l'entité.**

**Objectif stratégique**

**17. Développer un réseau de voiries sûr et performant**

**Objectif opérationnel**

**71. Doter la commune d'une stratégie globale de mobilité**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

**Projet**

**17120 - Assurer un call service pour les réparations rapides (service à la population).**

**Objectif stratégique**

**17. Développer un réseau de voiries sûr et performant**

**Objectif opérationnel**

**71. Doter la commune d'une stratégie globale de mobilité**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**17130 - Mettre en place un Plan annuel de marchés de service.**

**Objectif stratégique**

**17. Développer un réseau de voiries sûr et performant**

**Objectif opérationnel**

**71. Doter la commune d'une stratégie globale de mobilité**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Interne

**Synergies**

Commune

**Projet** **18110 - Un code d'éthique et de déontologie sera signé par les élus du conseil communal et mis en application**

**Objectif stratégique** **18. Garantir la transparence et une bonne gouvernance des acteurs politiques**

**Objectif opérationnel** **181. Mener une politique de communication pour plus de transparence**

**Objectif de Développement Durable** **2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal** PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe** Interne

**Synergies** Commune

**Projet**

**18120 - Les rémunérations liées aux mandats politiques seront publiées sur le site de la Ville**

**Objectif stratégique**

**18. Garantir la transparence et une bonne gouvernance des acteurs politiques**

**Objectif opérationnel**

**181. Mener une politique de communication pour plus de transparence**

**Objectif de Développement Durable**

**2 - Enjeu de la gouvernance et de la gestion performante**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**19110 - Réaliser des actions de prévention sur la problématique de la santé.**

**Objectif stratégique**

**19. Être une commune qui soutient les initiatives en matière de santé**

**Objectif opérationnel**

**191. Informer et/ou accompagner un citoyen sur une problématique de santé donnée**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

Administration - Projets

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**19120 - Organiser des journées d'information liées à la santé et amplifier les actions du "réseau santé"**

**Objectif stratégique**

**19. Être une commune qui soutient les initiatives en matière de santé**

**Objectif opérationnel**

**191. Informer et/ou accompagner un citoyen sur une problématique de santé donnée**

**Objectif de Développement Durable**

**4 - Enjeu de la cohésion sociale**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

Administration - Projets

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**20110 - Développer une politique douce de gestion des pigeons.**

**Objectif stratégique**

**20. Être une commune soucieuse du bien-être animal**

**Objectif opérationnel**

**201. Mener une politique préventive de la prolifération de certaines espèces**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**20120 - Renforcer la politique de stérilisation des chats errants**

**Objectif stratégique**

**20. Être une commune soucieuse du bien-être animal**

**Objectif opérationnel**

**201. Mener une politique préventive de la prolifération de certaines espèces**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**20210 - S'atteler à la conception de projets éducatifs pour éveiller et renforcer la prise en considération du bien-être des animaux entre autres par les élèves de la commune, en mettant l'accent sur les valeurs d'empathie et de respect envers le monde du vivant.**

**Objectif stratégique**

**20. Être une commune soucieuse du bien-être animal**

**Objectif opérationnel**

**202. Informer et sensibiliser pour le bien-être animal**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune

**Projet**

**20220 - Lister les coordonnées des centres s'occupant d'animaux sauvages blessés et communiquer l'information sur le site de la ville**

**Objectif stratégique**

**20. Être une commune soucieuse du bien-être animal**

**Objectif opérationnel**

**202. Informer et sensibiliser pour le bien-être animal**

**Objectif de Développement Durable**

**3 - Enjeu de la transition des communautés et des territoires**

**Programme principal**

PST

**Programme(s) secondaire(s)**

**Volet interne/externe**

Externe

**Synergies**

Commune



**FONTAINE-L'ÉVÊQUE**



**PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL**

**ANNEXE 2**

**Plan de Développement de la Lecture**



2018-2021

Bibliothèque communale  
"La Halle aux Livres"

# PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE



## Table des matières

<b>Priorité 1 : Développer le plaisir de lire chez les 0-2 ½ ans</b> .....	<b>3</b>
Objectif 1 : Favoriser la mise en contact précoce avec le livre.....	3
Action 1 : Animations 0-2 ½ ans.....	3
Action 2 : Paniers lecture.....	3
Objectif 2 : Sensibiliser les adultes à l'importance de la lecture pour les tout-petits.....	4
Action 1 : Formation pour les puéricultrices de la crèche.....	4
Action 2 : Cadeau de naissance.....	4
<b>Priorité 2 : Faire vivre la bibliothèque comme lieu de ressource, de rencontres et d'échanges</b> .	<b>5</b>
Objectif 1 : Rendre les usagers plus autonomes.....	5
Action 1 : Animations scolaires.....	5
Action 2 : Création d'un outil à la recherche documentaire.....	5
Objectif 2 : Proposer une offre culturelle.....	5
Action 1 : Animations culturelles.....	5
Action 2 : Création d'un club de lecture.....	6
Objectif 3 : Favoriser la mixité des publics.....	7
Action 1 : Animations ludiques.....	7
Action 2 : Animations créatives.....	7
<b>Priorité 3 : Faire vivre l'EPN comme lieu favorisant l'accès aux nouvelles technologies</b> .....	<b>8</b>
Objectif 1 : Augmenter ses compétences en numérique.....	8
Action 1 : EasyClick : formations « ordinaires ».....	8
Action 2 : ThemaClick : ateliers extraordinaires.....	9
Action 3 : aides individuelles.....	9
Objectif 2 : Favoriser l'insertion socio-professionnelle.....	9
Action 1 : animations diverses en partenariat avec les acteurs locaux.....	9
Objectif 3 : Développer la pensée computationnelle.....	9
Action 1 : Stage de vacances : Code Toi-Même.....	9
Action 2 : Animations scolaires.....	10
Action 3 : Création d'un club codeur dojo.....	10

## Priorité 1 : Développer le plaisir de lire chez les 0-2 ½ ans

Le Plaisir de lire est une mission essentielle que nous continuerons de valoriser. Il est démontré que la lecture plaisir, la lecture év asion et le cinéma imaginaire qu'un enfant se fait en lisant jouent un rôle fondamental pour son développement, pour ses facultés de bien-être et pour l'équilibre de sa place dans la société.

A ce propos, Le National Literacy Trust britannique, à l'issue d'une longue enquête sur le terrain, constate que :

*« Lire pour le plaisir a plus d'importance pour l'éducation d'un enfant que le statut socioéconomique de sa famille », « Lire pour le plaisir se révèle être le moteur le plus important des futures chances d'un enfant », et que « La littérature a un rapport important avec le bonheur et le succès d'un individu. »*

Un programme d'actions en matière de lecture plaisir est donc développé et ce aussi pour la toute petite enfance (0-2 ½ ans)

### Objectif 1 : Favoriser la mise en contact précoce avec le livre

La psychiatre Marie Bonnafé, fondatrice de l'association ACCES et auteur du livre « Lire c'est bon pour les bébés » a observé que le goût pour la lecture est très précoce chez les enfants.

Les plus petits sont captivés par la musique des mots et le rythme du récit et les plus grands par le déroulement de l'histoire. Selon elle, l'âge important pour familiariser l'enfant avec les livres est autour de dix mois et jusqu'à deux ans environ.

Lire des histoires à un enfant, c'est lui offrir un cadeau précieux.

Cela lui donne le goût des mots, développe son langage, construit son imaginaire et lui permet une compréhension du monde qui l'entoure et de ses émotions, ...

### Action 1 : Animations 0-2 ½ ans

- Séances de lecture individuelle « Paqimini » à la bibliothèque en guise également d'impulsion pour les jeunes parents. Selon la méthode de la lecture individuelle dans un groupe proposée par Roxane de Limelette

- Participation de la bibliothèque à la journée porte ouverte de la crèche « L'envolée des papillons » -> en 2018 : comptines et tapis bavard

-> en 2019 : spectacle sur base des livres d'Emile Jadoul

### Action 2 : Paniers lecture

La bibliothèque apporte un support de livres de qualité via le prêt de paniers lecture pour les 3 sections de la crèche communale l'Envolée des papillons.

Périodicité : 1 x tous les 2 mois.

L'idée est d'étendre progressivement ce service, en fonction des demandes et de nos moyens, aux autres crèches sur l'entité, l'ONE et les accueillantes à domicile,...

## **Objectif 2 : Sensibiliser les adultes à l'importance de la lecture pour les tout-petits**

### **Action 1 : Formation pour les puéricultrices de la crèche**

La volonté est de jouer un rôle plus formateur envers les professionnels de la toute petite enfance afin qu'ils agissent directement sur le terrain au quotidien. Dans un premier temps, l'idée est de programmer chaque année une journée de formation aux puéricultrices des crèches communales de l'entité.

En 2018 : Formation pour sensibiliser sur l'importance de la lecture dans le développement du tout-petit : « Lire c'est bon pour les bébés » atelier participatif avec échanges de pratiques et conseils et atelier création d'une boîte à comptine.

En 2019 : Formation « Lire avec de jeunes enfants... et si on tentait la lecture individuelle ? » afin d'outiller les puéricultrices avec la technique de la lecture individuelle au sein du groupe.

### **Action 2 : Cadeau de naissance**

Ce cadeau de naissance pour chaque nouveau-né de l'entité a essentiellement pour but de sensibiliser les parents à l'importance du livre pour le tout-petit et leur donner envie de partager ce moment privilégié avec leur jeune enfant. Aussi, c'est un moyen de toucher le public éloigné de la lecture et de faire connaître la bibliothèque, ses collections et ses services.

Ce cadeau de naissance sera composé d'un livre attrayant et adapté aux tout-petits et d'un petit guide de lecture avec des conseils aux jeunes parents.

## **Priorité 2 : Faire vivre la bibliothèque comme lieu de ressource, de rencontres et d'échanges**

### *Objectif 1 : Rendre les usagers plus autonomes*

#### **Action 1 : Animations scolaires**

Animations spécifiques à intégrer dans le catalogue « Plaisir de lire » : Animations ludiques et interactives dont les buts sont d'acquérir les prérequis pour effectuer au mieux les recherches documentaires (types de livres, vocabulaire spécifique, explication CDU,...) et de découvrir toutes les déclinaisons d'un livre, ainsi que les préférences personnelles,...

#### **Action 2 : Création d'un outil à la recherche documentaire**

Création et mise en place d'une mémo fiche attractive et ludique.

Il s'agira d'une grille à compléter par l'utilisateur pour le guider de A à Z afin qu'il intègre une démarche de recherche structurée et adéquate.

Fiche recto verso : d'un côté pour recherche documentaire papier avec les documents de la bibliothèque et de l'autre pour la recherche documentaire sur internet.

De plus, la réorganisation totale de la section jeunesse, via une refonte de la signalétique, tout en facilitant le repérage quel que soit l'âge et le niveau de lecture et en rendant les collections plus attractives, permettra par la même de renforcer la visibilité des collections et l'autonomie des enfants dans leur choix.

### *Objectif 2 : Proposer une offre culturelle*

#### **Action 1 : Animations culturelles**

##### **café littéraire, spectacles, conférences, concerts, ...**

En tant que pôle culturel, de lieu de ressourcement culturel, nous nous devons de faciliter, encourager et développer l'accès à la pratique culturelle sur le territoire. Nous souhaitons au vu de la demande, des retours très positifs et des opportunités de partenariats :

-> Maintenir l'offre de qualité à l'occasion de la Saint Nicolas, la Noël, la fête de la Musique, le Café littéraire,...

-> S'inscrire dans des programmes communaux de grandes ampleurs (Féeries de Noël, Sports en Fêtes et Journée de l'ATL, activités du 21 juillet,...)

Il paraît donc essentiel de pérenniser cette offre, ce cadeau fait aux enfants et aux familles, accessible à un public familial, permettant de faire découvrir divers talents et pratiques artistiques (théâtre, danse, marionnettes, concert avec des instruments particuliers,...)

Les événements organisés ont pour mission d'intensifier la cohésion socioculturelle. Nous bénéficions d'un partenariat fructueux avec le Centre culturel (Noël et Fête de la Musique), le PCS (Fête de la musique), et le Comité de Fêtes (Noël), le Comité de quartier de Bisseaux (Halloween)

Au départ du lieu porteur et symbolique qu'est la bibliothèque dans son sens large, nous nous sommes attelés à diversifier et multiplier les actions culturelles et avons été confortés dans l'idée que la population avait besoin de rencontres et de découvertes culturelles.

## Action 2 : Création d'un club de lecture

*« Un club de lecture est un groupe de personnes qui partagent un moment autour des livres, pour donner envie aux autres d'aller vers d'autres lectures / pour se donner envie d'aller vers d'autres livres. Bref un endroit où un livre appelle un autre livre. » Cléa asbl*

L'idée est d'inviter nos lecteurs à se rassembler pour créer un club de lecture. Celui-ci serait ouvert à tout lecteur de 10 à 110 ans. Il aurait pour but le partage, l'échange, le plaisir et la convivialité autour du livre tout en rendant le lecteur acteur « passeur de coups de cœur »

Donner envie aux autres, partager ses découvertes et coups de cœur au sein de la bibliothèque tels seront les objectifs du club de lecture.

- Formulaire d'invitation en mai-juin 2018
- 1<sup>ère</sup> rencontre en septembre : Création d'une Charte, calendrier des prochaines rencontres, présentation des objectifs, jeux pour découvrir quel type de lecteur on est,...
- Rencontres mensuelles de 2h en salle de lecture adulte (samedi matin ou mercredi après-midi)
- Thématiques : rencontre autour d'une lecture commune, d'une thématique commune, des coups de cœur de chacun, d'un auteur (dans l'idée de faire un pont avec le Café littéraire)
- Prolongements possibles : création de billets et de signets « Coup de cœur » (tutoriel en collaboration avec l'EPN), tenue d'un blog ou articles sur le Facebook de la bibliothèque, appropriation de l'organisation du Café littéraire et de la rencontre avec l'auteur invité...

## Objectif 3 : Favoriser la mixité des publics

### Action 1 : Animations ludiques

Animations ludiques « Jeu t'aime »

... Pour reprendre la formule YAPAKA.be, autour de l'importance du **Jeu** et des **jeux de société** dans le développement de l'enfant et le renforcement des liens intrafamiliaux et intergénérationnels.

L'idée serait de proposer au moins un rendez-vous annuel aux familles, autour d'un atelier de tables de jeux à thème.

- Tables de « Jeux fantastiques et horriblement sympas » pour Halloween : Le 31/10 ou durant les vacances scolaires de la Toussaint.

- Tables de jeux « Les vacances, la pause idéale pour jouer ensemble » : un samedi durant les vacances scolaires d'été.

Ces animations pourraient s'organiser en partenariat avec Latitude Jeunes.

### Action 2 : Animations créatives

Animations créatives « Part'Agés »

L'objectif de ces animations serait de proposer un atelier de transmission et de partages de savoirs intergénérationnel. L'idée serait de libérer la créativité de chacun autour d'une technique transmise par l'animateur et les livres ou par un lecteur désireux de partager une de ses passions. Le tout, avec l'objectif simple de réaliser quelque chose de beau et d'utile tous ensemble (expression, production, satisfaction).

- Ateliers créatifs autour du papier et du livre : Pour des couples de 2 personnes de générations différentes, animé par le personnel de la bibliothèque. Ateliers visant une production d'objets (ex : à partir de livres élaqués) ou une production écrite (ex : atelier d'écriture autour de l'histoire du Pagivore et en partenariat avec l'EPN, atelier d'écriture plus général,..).

- Ateliers créatifs de partage de passions : Pour des couples de 2 personnes de générations différentes, animé par un lecteur désireux de partager une de ses passions, et avec le soutien organisationnel et cadrant de l'équipe de la bibliothèque (ex : atelier couture/ réalisation de plumiers, atelier de construction de nichoirs par un lecteur, membre du PCDN,...). En fonction de la demande et des propositions de nos lecteurs. Et toujours avec l'appui de nos collections (valorisation de nos collections).

Nous veillerons bien sûr, à travers ces ateliers, à valoriser et à compléter nos collections.

Nous chercherons également à davantage impliquer nos bénévoles intéressés dans ce type de projet. Ceux-ci nous sont déjà d'un grand apport humain et artistique dans de petits ateliers ponctuels.

## **Priorité 3 : Faire vivre l'EPN comme lieu favorisant l'accès aux nouvelles technologies**

### **Objectif 1 : Augmenter ses compétences en numérique**

Savoir utiliser les Technologies de l'Information et de la Communication (l'informatique, les outils web, le numérique,...) est indispensable dans notre société, mais tout le monde n'y est pas forcément préparé.

*En juillet dernier, le SPF Economie a publié son baromètre 2017 de la société de l'information. Si 61 % des Belges possèdent des compétences numériques générales de base ou avancées, 25 % ont des faibles compétences et 14 % n'en ont aucune.*

Si 86 % de la population belge a accès à un ordinateur et Internet, 40 % d'entre elles sont incapables d'utiliser Tax-on-web et 50 % ne parviennent pas à remplir un formulaire.

Près d'un belge sur deux ne sait pas utiliser les méthodes de paiement en ligne ni remplir correctement des formulaires destinés à l'obtention d'allocation sociales.

C'est pourquoi la Ligue des Familles et le Gezinsbond appellent à lutter contre l'illettrisme numérique !

### **Action 1 : EasyClick : formations « ordinaires »**

Pour répondre aux demandes récurrentes : Mise en place de parcours de formations d'initiation à l'informatique à destination de personnes éloignées des nouvelles technologies.

Public cible : personnes inactives (vu les horaires) qui n'ont jamais touché à un ordinateur ou très peu

Planification : Ces formations se donneront 1x par semaine à raison de 3h.

Description :

- Découverte clavier / souris
- Initiation à Internet
- Gestion de mails

En plus du parcours de base :

- Traitement de textes (Writer & Word)
- Tableur (Calc & Excel)
- Diaporama (Impress & PowerPoint)
- Gestion de photos numériques
- Organiser son ordinateur (Dossiers, fichiers, tri, ...)

## Action 2 : ThemaClick : ateliers extraordinaires

Afin d'éviter une surpopulation et une fidélisation : ces animations sont plutôt des « one shot » (Une séance par thème). De plus, cela permet de diversifier l'offre de formation.

Les thèmes seront choisis en fonction des demandes des participants.

Public cible : personnes qui ont déjà une base en informatique

Planification : Ces animations se donneront 1x par mois le samedi

Exemples :

- Questions/Réponse sur les tablettes et smartphone
- Les réseaux sociaux
- Création de carte de vœux
- Communiquer en direct sur Internet (Skype, Viber, Messenger...)
- Liseuses & Lirtuel
- ...

## Action 3 : aides individuelles

Ce service est mis en place pour répondre à des questions précises (sur l'utilisation de l'ordinateur) qui ne sont pas abordées lors d'atelier collectif.

Le temps accordé à une aide individuelle est de 1/2h

Public cible : personnes qui ont déjà une base en informatique

Planification : Ces animations se donneront 1x par semaine et 1x par mois le samedi

## Objectif 2 : Favoriser l'insertion socio-professionnelle

L'EPN est l'un des meilleurs moyens d'action pour favoriser l'inclusion de tous les citoyens dans la société du numérique, sans que les plus fragiles soient laissés pour compte. Il constitue un outil de développement des connaissances. Il peut aussi rapidement devenir un lieu d'insertion socioprofessionnelle grâce à la mise en place de partenariats.

## Action 1 : animations diverses en partenariat avec les acteurs locaux

### Objectif 3 : Développer la pensée computationnelle

## Action 1 : Stage de vacances : Code Toi-Même

L'été passé, nous avons organisé 2 après-midi « Code Toi-Même ». Au vu du succès, nous souhaitons réitérer l'expérience. Pour ce faire, nous allons faire appel à des spécialistes : Kodo Wallonie.

Kodo Wallonie peut se résumer en l'association de passionné(es) de technologies voulant partager cette passion et leurs savoirs. Mais c'est aussi bien plus que cela :

c'est également une réelle volonté de rendre les usagers acteurs de ce monde et ainsi réduire la fracture numérique.

Depuis novembre 2015, l'équipe de bénévoles multidisciplinaires fait découvrir les coulisses des outils quotidiens au plus grand nombre, petits et grands, grâce à des ateliers mensuels, des rencontres et des ateliers scolaires #wallcode.

Pour cette été 2018, nous organisons 1 stage d'une semaine en juillet. Les matins pour les plus petits et l'après-midi pour les plus grands.

## Action 2 : Animations scolaires

En plus de nos animations lectures, nous voudrions proposer des animations de découverte du code et de la logique algorithmique, loin des clichés et des sentiers battus !

Dans le cadre de #wallcode, l'asbl Kodo Wallonie propose des ateliers à destination des jeunes de 6 à 18 ans.

Nous allons donc ajouter ces animations à notre catalogue « Plaisir de lire ».

## Action 3 : Création d'un club codeur dojo

Suite à un appel des CoderDojo, l'EPN souhaite lancer un nouveau Dojo !

CoderDojo est une association sans but lucratif à échelle mondiale, qui a été fondée par James Whelton et Bill Liao.

L'histoire de CoderDojo commence début 2011, en Irlande. Dans cette période, James Whelton se fait connaître à l'école après avoir réussi à pirater l'iPod Nano. Quelques élèves plus jeunes s'adressent à lui pour apprendre la programmation. James crée alors un club d'informatique dans l'école, endroit où il se met à enseigner les bases de HTML et de CSS.

La même année, il rencontre Bill Liao, un entrepreneur qui avait envie d'étendre le projet. Ainsi, en juin 2011, le premier CoderDojo a lieu à Cork. L'évènement remporte un franc succès et, très vite, la popularité de CoderDojo explose. Peu après, le premier Dublin Dojo voit le jour. A partir du moment où l'association est rendue open-source, de nombreux CoderDojos sont lancés en Irlande, en ensuite, dans le monde entier !

CoderDojo Belgium est une association sans but lucratif qui organise des sessions gratuites afin d'apprendre la programmation aux jeunes de 7 à 18 ans, dans le cadre d'un club. Les Dojos sont conçus sur base volontaire.

Pour lancer ce nouveau projet, nous allons donner l'impulsion grâce au stage d'été 2018. Ensuite, nous souhaitons profiter de Code Week 2018 (du 6 au 21 octobre) pour lancer notre DOJO : <http://codeweek.eu/>



**FONTAINE-L'ÉVÊQUE**



**PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL**

**ANNEXE 3**

**Plan de Cohésion Sociale**

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PCS 2020 - 2025

### I. VISION BUDGETAIRE

Diminution de la subvention PCS de 12.198,52€

De 194.841,61€/année pour 2014-2019 à 182.643,09€/année pour 2020-2025

L'art 20, anciennement art 18 est lui en augmentation.

De 7 000€/année pour 2014-2019 à 10.864,12€/année pour 2020-2025

L'enveloppe budgétaire de la Région Wallonne a été ouverte à toutes les communes wallonnes ce qui induit une diminution de la répartition selon les différentes villes. Le nouveau plan s'articule en tenant compte de cette nouvelle donnée budgétaire.

Les emplois spécifiques PCS sont maintenus :

Un chef de projet ETP (De schryver Rudolphe)

Un assistant social ETP (Englebienne Xavier)

Une animatrice/formatrice EPN ETP (Veronique Benmoussa)

Deux éducateurs A2 ETP (Ahmed Tekia et Olivier Hiernaux)

### II. VISION ET IMPACT BUDGETAIRE

Validation de la projection budgétaire par le Directeur Financier.

RECETTES	SUBVENTION	PART COMMUNAL	SUBVENTION ART20	AUTRES RECETTES
304.167,98€	182.643,09€	45.660,77€	10.864,12€	65.000€

DÉPENSES	FRAIS PERSONNEL	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION AUX INSTITUTIONS + ART20
304.167,98€	250.000€	25.253,86€	28.914,12€

NB : Diminution du transfert pour le Taxi Social de 18000€/année à 8000€/année

### III. DIAGNOSTIC

Le diagnostic des besoins locaux prend sa source au travers de plusieurs éléments.

SWOT d'évaluation des actions PCS2 (y compris les sous actions).

SWOT de diagnostic sur les droits fondamentaux PCS3 auprès de plus de 25 travailleurs sociaux venant de 17 institutions/services différents.

Focus group auprès d'un groupe (11 jeunes) cible de 12 à 18 ans.

Questionnaire vivre ensemble (échantillonnage 200 pers) en 2017.

Questionnaire projets PCS 2 (échantillonnage 200 pers) en 2015.

Arbre à souhaits Centre Culturel (échantillonnage 100 pers) 2018.

NB : Les travailleurs sociaux du CPAS furent également sollicités dans la réalisation du SWOT de notre territoire.

### IV. PROFIL DU PCS 2020-2025

Le PCS 2020-2025 compte 20 actions et une action ART 20

Sur les 20 actions, 15 sont axées sur l'aide individuelle, 4 sur l'aide collective et 1 est une action d'impulsion.

Sur les 20 actions, 7 sont complémentaires aux missions/projets du CPAS et nécessiteront un travail de terrain transversal et permanent pendant toute la durée du plan.

Les droits visés par le PCS de FLE sont : l'apprentissage, la formation, le travail, le logement, le cadre de vie adapté, la santé, l'alimentation, l'épanouissement culturel et social, la participation citoyenne et démocratique, les technologies de l'information et de la communication et la mobilité.

### V. LES ACTIONS

#### 1.1.04 Alphabétisation

Atelier alpha 3 1/2 jour/semaine partenaire ASBL Lire et Ecrire

Public cible : sans diplôme et/ou niveau primaire

Action individuelle

#### 1.4.01 Formation pré qualifiante

Les vendredis matins sauf congés scolaires à destination des stagiaires de la Régie des Quartiers. Atelier de remise à niveau en maths et en français.

Public cible : sans diplôme et/ou niveau primaire Action individuelle

1.5.01 Aide à la rédaction de CV, lettre d'accompagnement + candidature

2 fois/mois (permanence d'un assistant social d'une durée de 4h00)

Public cible : étudiants/demandeurs d'emploi pas pris en charge par les partenaires + en sous action borne interactive et animations sur les métiers en pénurie et de demain. Partenariat avec la Cité des Métiers

Public cible : Tout public Action individuelle

1.7.03 Recherche de places de stages et emplois

Lien entre les employeurs potentiels et les demandeurs d'emploi partenariat avec l'ASBL MIREC. Permanence 1X/semaine

Public cible : Au maximum le diplôme de secondaire inférieur

Action individuelle

2.6.02 Atelier collectif en économie d'énergie pour public précarisé

Atelier de 3X3h00/an (trucs et astuces) groupe de 20 personnes + création d'un jeu de carte éducatif et ludique en 2022. Public cible : Famille précarisée => mixité sociale. Action individuelle / lien avec le CPAS

2.7.02 Atelier collectif en économie d'eau pour public précarisé

3X3h00/an (trucs et astuces) groupe de 20 personnes + création d'un jeu de carte éducatif et ludique en 2022. Public cible : Famille précarisée => mixité sociale

Action individuelle / lien avec le CPAS

2.9.01 Création d'un esprit de solidarité entre voisins

1 quartier / an permettre l'émergence de solidarité entre voisins dans le principe du dons à dons et/ou services à services. Turn over annuel entre FLE, FLM et Leernes

Public cible : mixité sociale Aide individuel

Action collective

2.9.03 Médiation de quartier

Action pérenne, selon les demandes de terrain

Prévention et résolution des conflits jeunes-adultes dans les quartiers

Public cible : Les quartiers de FLE, Leernes et FLM

Action individuelle

### 3.2.05 Life box

Distribution de la life box à destination des personnes de plus de 60 ans.

Près de 4000 life box seront distribuées entre 2022 et 2025.

Elle permet de réduire la distance entre un public fragilisé et les interventions santé adaptées et rapides. La life box contient 2 documents :

- Une fiche de suivi médical. Médicaments, antécédents, le groupe sanguin, l'état de son ouïe, de sa vue, ses allergies, son niveau de compréhension du français... Ce document sera rempli par les médecins et ne sera consultable que par les secours, et non la police, pour respecter le secret médical

- Une deuxième fiche sera à remplir par les proches. Elle reprendra la photo, la description physique ainsi que les personnes de contact proches.

Ce projet se fera en partenariat avec la commission santé.

Action individuelle

### 4.2.01 Gestion des achats alimentaires

3 modules de deux séances /an. Groupe de 8 participants

Sur base de la pratique de terrain être capable de projeter un budget journalier, hebdomadaire et mensuel pour effectuer des achats adaptés.

Public cible : personnes à faible revenus

Action individuelle / lien avec le CPAS

### 5.1.01 Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur.

Implantation de deux spectacles / an dans les cités d'habitations sociales.

Une cité par année. Négociation de 30 places gratuites auprès des opérateurs culture pour un public précarisé et visites de 4 musées / année.

Public cible : Habitants des logements sociaux => mixité sociale

Action individuelle

### 5.1.03 Facilitation à l'accès au sport en tant que spectateur

Négociation de places gratuites (4 sorties collectives / année) auprès des opérateurs sport. Pour un public précarisé jeunes 12 à 18 ans

Action individuelle.

### 5.3.01 Activités de partage intergénérationnel

2 visites partagées de notre territoire par an. Turn over FLM, Leernes et FLE. Les usagers pourront entrer en relation avec les bénévoles experts et en dehors de la balade créer des échanges avec les autres participants.

Partenariat avec le Centre Culturel de FLE

Public cible 12 à 18 ans => mixité sociale

Action collective

### 5.4.02 Création d'un lieu de rencontre et de convivialité (maison de village...)

Pour le PCS uniquement l'impulsion en 2020 de la maison de la ruralité . Elle sera implantée dans le quartier de Wespes. Les étapes principales : Recherche de subsides - diagnostic des besoins de la population - création d'un réseau partenarial - projection d'une série d'activités - testing des activités proposées.

Public cible : Personnes isolées socialement

Action d'impulsion

### 5.5.02 Rencontre dans un lieu de convivialité (café papote)

Le café blabla sera ancré dans la maison de la ruralité à partir de 2021

Il sera proposé un après-midi / semaine aux citoyens pour partager autour d'un encas des idées, des envies et mettre sur pied des projets communs. Une activité collective/mois sera également d'actualité selon les inspirations des usagers.

Les personnes se rendant au café blabla pourront prendre connaissance des activités proposées par la maison de la ruralité mais également accéder à diverses informations sur les services proposées sur l'ensemble du territoire.

Public cible : Les personnes isolées. Action individuelle

### 6.1.01 Animations de Conseil Consultatifs

Conseil Communal des enfants (déjà d'actualité) et Conseil Communal des Jeunes (2020-2025) Réunions régulières +/- toutes les 3 semaines en suivant les objectifs suivants. Construire des Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires.

4 grandes phases pour chaque Conseil Consultatif :

-Elections au sein des écoles mais également en dehors de celles-ci.

-Dynamique de groupe. Rôle de chacun au sein du Conseil, ROI, Logo spécifique, fixation du mode de fonctionnement...Les rôles au CC sont interchangeables.

-Amélioration des connaissances du fonctionnement politique en Belgique.

-L'expression des besoins. Relayer des idées, des propositions de projets au autorité communale voire réaliser directement certaines actions.

Public cible : les étudiants du primaire (5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années) et du secondaire (à définir). Action individuelle

#### 6.3.02 Repair café

Lutter contre l'obsolescence programmée et le gaspillage.

Le lieu est fixé à Maison des Jeunes Case départ avec une occupation gratuite. Le programme horaire est projeté : les 4<sup>ème</sup> lundis de chaque mois (15H00 - 19H00) de février à juin et de septembre à décembre (10X/année).

En test en 2018 en 4 éditions, 9 bénévoles pour 131 objets réparés.

Public cible : tout public Action collective

#### 6.3.04 Brocante gratuite

3X/an avant les grandes vacances, à la rentrée scolaire et juste avant l'hiver.

Le lieu optimal n'est pas encore fixé. Le mode de fonctionnement est en projection, le matin les donateurs pourront déposer leurs objets et l'après-midi les bénéficiaires pourront les retirer. Que les visiteurs aient ou non quelque chose à offrir, ils pourront se servir gratuitement. Il ne s'agira pas de troc.

Public cible : tout public Action Collective

#### 6.4.04 Espace Public Numérique

156 formations /année et 10 coder dojo/année

Le Coder dojo propose aux jeunes de 7 à 18 ans de bénéficier de l'encadrement de 8 bénévoles possédant des connaissances en informatique ou en programmation.

Les 156 formations concernent : Clavier / Souris, recherche Internet, gestion des mails, traitement de textes, tableur, photos numériques. D'autres formations plus spécialisées sont également programmées selon les besoins/ les demandes de terrain.

Public cible : Tout public Action : Individuelle

#### 7.2.01 Moyen de transport de proximité (taxi social)

Il permet aux personnes en difficulté d'accéder à ce que l'on appelle communément "la mobilité à prix modéré" selon un règlement spécifique édité par le CPAS.

Pour le plan 2020-2025, le taxi social devra être disponible les vendredis après midi ainsi que minimum 2X/mois afin d'étendre son champ d'action.

Public cible : Les personnes à faible mobilité. Action : individuelle

#### 4.1.03 Alimentation saine (article 20)

L'opérateur sera une EFT, vers lequel nous transférerons le subside article 20 sous réserve d'un marché public. Il s'agira de créer et de s'appuyer sur un potager collectif pour mettre en place des ateliers et des conférences sur la nutrition saine et ses thématiques. Organiser un atelier mensuel (10/an) culinaires collectifs : réaliser une soupe avec les légumes récoltés du potager ou de l'épicerie sociale / découvrir d'autres modes de consommation sains / préparer un lunch box / Réaliser et communiquer des recettes saines à petits budgets...3 conférences dynamiques / année sous la forme des cinés-débats, des sorties naturelles, des visites collectives avec des intervenants spécialisés.... L'innovation dans notre projet consistera à promouvoir et partager les nouvelles connaissances des usagers. Partager avec d'autres jeunes, d'autres familles mais aussi avec les utilisateurs de l'épicerie sociale et des 3 banques alimentaires. Ex : collaborer avec un centre d'accueil pour personne SDF en proposant un souper réalisé par les usagers. L'action sera découpée en plusieurs axes à construire autour de la solidarité, le do ityourself et les gestes d'apprentissage pour une alimentation équilibrée.



**FONTAINE-L'ÉVÊQUE**



**PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL**

**ANNEXE 4**

**État des lieux**

Ville de Fontaine l'Evêque

# Plan Stratégique Transversal - Etat des lieux

Valérie Daniel  
Chef de bureau  
Etude réalisée le 19/07/2019

1.	Carte d'identité de Fontaine l'Evêque.....	3
2.	Statistiques démographiques.....	4
	2.1.Profil de la population de Fontaine-L'évêque.....	4
	2.2.Composition des ménages .....	7
3.	Statistiques économiques.....	8
	3.1.Revenus.....	8
	3.2.Chômage, aide sociale et autres ressources financières.....	11
	3.2.1.Chômage.....	11
	3.2.2.Bénéficiaires du RIS.....	13
	3.2.3.Bénéficiaires de l'intervention majorée.....	16
	3.3.Emploi et marché du travail .....	17
4.	Logement et bâti.....	20
5.	Pouvoirs locaux.....	23
6.	Enseignement et petite enfance.....	24
	6.1.Accueil périscolaire.....	24
	6.2.Enseignement.....	25
7.	Environnement et énergie.....	27
	7.1.Environnement – impact individuel .....	27
	7.2.Données de consommation énergétique.....	29
	7.2.1.Par secteur d'activité.....	29
	7.2.2.Par type de source d'énergie .....	30
8.	Action sociale.....	32
9.	Sécurité et sentiment d'insécurité .....	32
10.	Culture et tourisme.....	32
11.	Conclusion .....	33

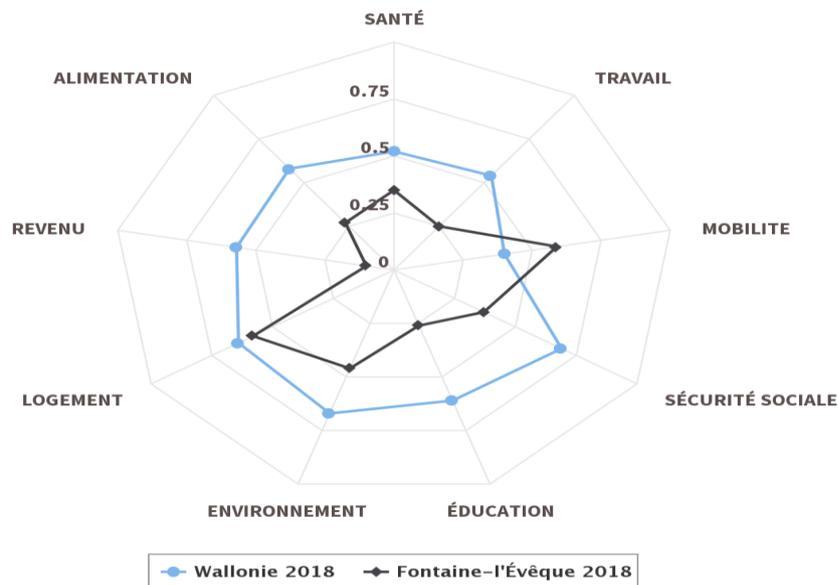
## 1. Carte d'identité de Fontaine l'Évêque

La commune de Fontaine-L'Évêque est située dans l'ouest de la Province du Hainaut dans l'arrondissement de Charleroi. Elle est composée des entités de Fontaine, Leernes et Forchies-la-Marche. Sa superficie est de 29 km<sup>2</sup> avec une densité de population de 621,5 habitants au km<sup>2</sup>. Au regard des données relatives à la Province du Hainaut et à la Région Wallonne, la densité de population est élevée (Hainaut 352,5 et Wallonie 215,0). Bien que géographiquement le territoire soit composé d'une proportion importante de terrains agricoles, la concentration d'habitants au niveau des différents centres Villes des entités est importante.

Sur 253 communes et sur base du classement ISADF élaboré par l'IWEPS, la ville est classée 245<sup>ème</sup>. Ce classement permet d'évaluer la position d'une ville en matière d'accès aux droits fondamentaux et constitue la base des orientations en matière de travail de fond sur la cohésion sociale.

Le graphique en étoile ci-dessous permet de visualiser la situation de Fontaine-L'Évêque au regard de la Wallonie en matière de droits fondamentaux et plus particulièrement de l'écart important dans certains axes (revenu, travail et alimentation).

### Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) 2018



Calculs IWEPS

La zone de Police couvrant notre territoire est la zone des Trieux. Celle-ci regroupe la Commune de Courcelles et de Fontaine-L'Évêque. La Zone de secours est la zone Hainaut-Est.

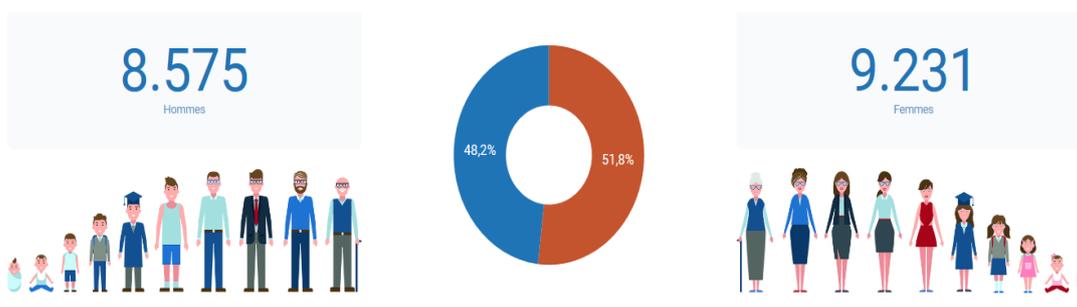
La proportion d'habitants de maisons sociales est importante et les trois entités de la Ville comportent une cité d'habitations sociales appartenant à la Société de Logements sociaux « Foyer Fontainois ».

La variété territoriale et identitaire au sein même de la commune fait de la Ville de Fontaine-L'Évêque un lieu de vie empreint d'un caractère multiculturel, possédant une forte identité au niveau des traditions et du Folklore. Il s'agit également d'un territoire marqué par différentes typologies d'environnement d'habitat (urbain, rural et semi-rural).

## 2. Statistiques démographiques.

### 2.1. Profil de la population de Fontaine-L'évêque.

Au 01 janvier 2018, Fontaine l'Evêque comptait 17 806 habitants dont 8575 hommes (48,2 %) et 9231 femmes (51.8%). Sur l'ensemble de la population, 13,08% sont des personnes non belges, répartis en 11,45% d'étrangers intra-union Européenne et 1,63% hors union Européenne. Les principales nationalités représentées sont : Italienne, Française, Algérienne, Marocaine, Roumaine, ...et bien d'autres (au total 58 nationalités cohabitent sur notre territoire).



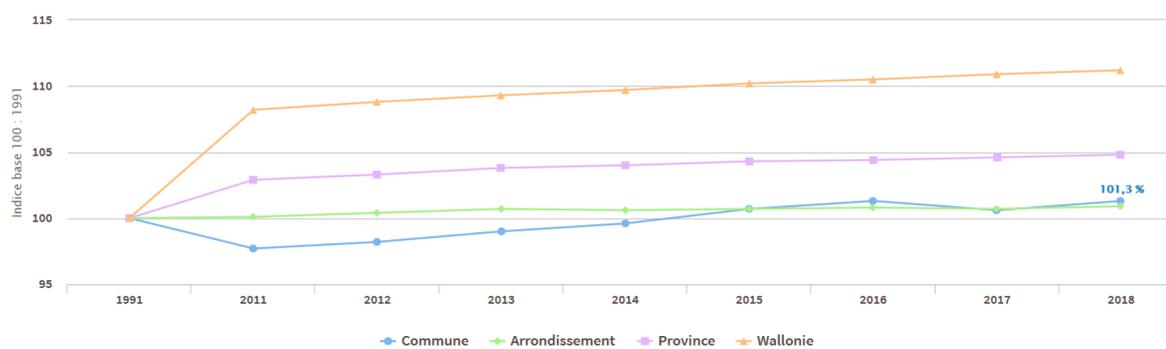
Population totale (habitant(s)) (données au 01/01)

ID: 200300	1991	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fontaine-l'Évêque	17 573	17 169	17 258	17 395	17 508	17 699	17 808	17 673	17 801
Charleroi (A)	427 000	427 258	428 711	429 816	429 446	429 854	430 587	430 128	430 701
Hainaut (P)	1 280 336	1 317 284	1 323 196	1 328 760	1 332 042	1 335 360	1 337 157	1 339 562	1 341 645
Wallonie	3 258 795	3 525 540	3 546 329	3 563 060	3 576 325	3 589 744	3 602 216	3 614 473	3 624 377

Source(s): SPF économie - Stable

L'évolution du nombre d'habitants s'inscrit à la hausse depuis 1991 (voir tableau ci-dessus). Cette évolution est visuellement constatable sur le graphique ci-dessous. En prenant l'indice 100 en 1991, nous constatons une hausse de 1,3% de la population en 2018. En 2011, l'indice se situait entre 95 et 100, soit une population moindre par rapport à la référence de 1991. Ce n'est qu'après 2014 que le nombre d'habitants a dépassé l'indice pivot.

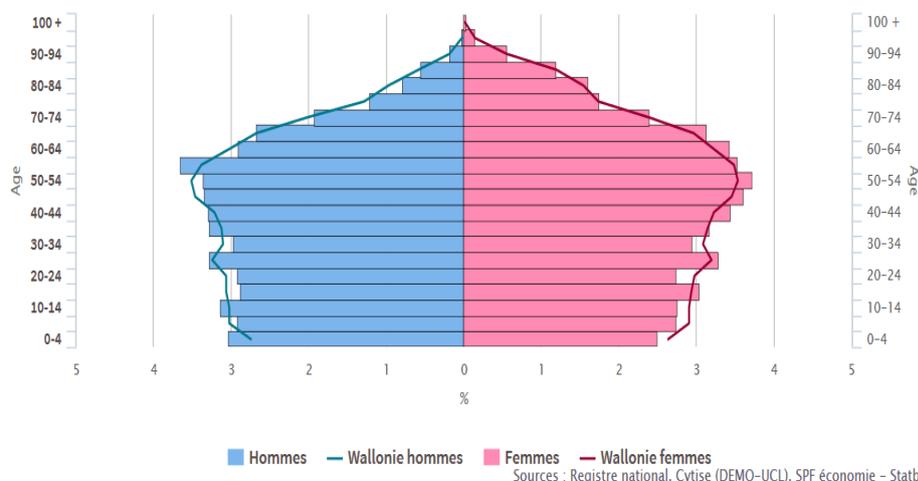
Évolution relative de la population en indice base 100 en 1991 de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune)



Une série d'indices base 100 est une série statistique représentant la progression d'une population statistique si celle-ci avait eu 100 pour valeur de départ.

Voir la page de l'indicateur sur WalStat (carte, graphiques, données et métadonnées)  
Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS

### Pyramide des âges de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune) [01/01/2018]



Période 01/01/2018 ▾

[Voir la page de l'indicateur sur WalStat \(carte, graphiques, données et métadonnées\)](#)

[Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS](#)

La pyramide des âges montre un profil typique d'une population légèrement vieillissante. L'âge moyen de la population s'élève à 41,4 ans en 2018. Ce chiffre est légèrement plus élevé que pour l'Arrondissement de Charleroi mais est tout à fait dans les moyennes du Hainaut et de la Région Wallonne. L'évolution de l'âge moyen s'inscrit à la hausse depuis 2011.

#### Age moyen de la population (an(s)) (chiffres au 01/01)

ID: 244302	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fontaine-l'Évêque	40,9	41,1	41,2	41,2	41,1	41,2	41,4	41,4
Charleroi (A)	40,3	40,4	40,4	40,5	40,6	40,6	40,8	40,9
Hainaut (P)	40,6	40,7	40,7	40,8	41,0	41,1	41,2	41,3
Wallonie	40,4	40,5	40,6	40,7	40,9	41,0	41,1	41,3

Source(s): SPF économie - Statbel

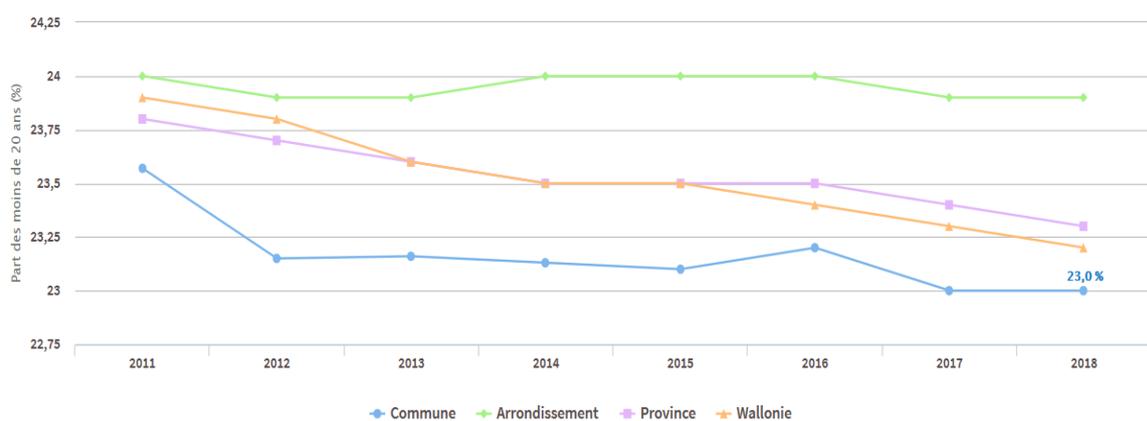
La proportion des moins de 20 ans sur la Commune Fontainoise est de l'ordre de 23%. L'évolution de ce pourcentage s'inscrit à la baisse depuis 2011 (23,6%). Nous parlons de population légèrement vieillissante étant donné qu'en comparaison, le taux des plus de 60 ans est en croissance depuis 2011 et est supérieur en 2018 au pourcentage des moins de 20 ans.

#### Part des moins de 20 ans (%) (chiffres au 01/01)

ID: 201100	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fontaine-l'Évêque	23,6	23,2	23,2	23,1	23,1	23,2	23,0	23,0
Charleroi (A)	24,0	23,9	23,9	24,0	24,0	24,0	23,9	23,9
Hainaut (P)	23,8	23,7	23,6	23,5	23,5	23,5	23,4	23,3
Wallonie	23,9	23,8	23,6	23,5	23,5	23,4	23,3	23,2

Source(s): Registre national, SPF économie - Statbel

### Évolution de la part des moins de 20 ans de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune)



IWEPS | SPF économie - Statbel

[Voir la page de l'indicateur sur WalStat \(carte, graphiques, données et métadonnées\)](#)

La proportion des moins de 20 ans a tendance à diminuer de manière générale sur l'arrondissement, la Province et la Région. Notons que cette tendance est moins marquée au niveau de la Province.

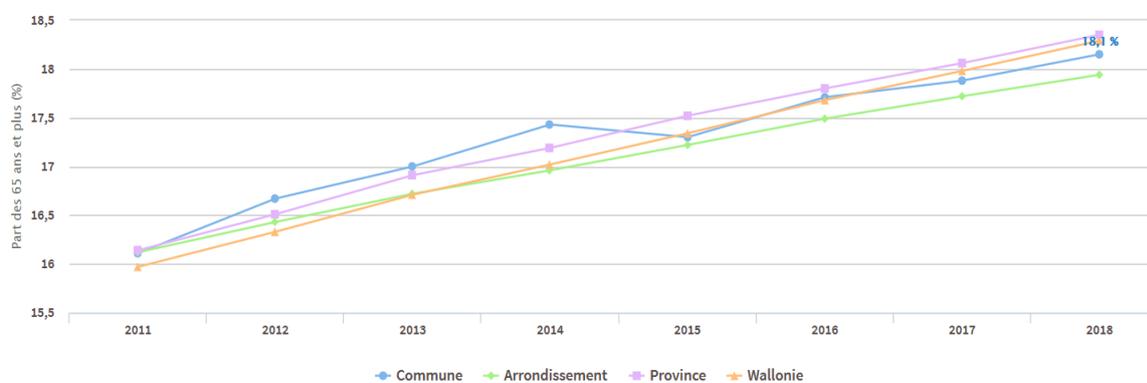
### Part de 60 ans et plus (%) (chiffres au 01/01)

ID: 201200	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fontaine-l'Évêque	23,2	23,6	23,8	23,8	23,7	24,0	24,3	24,5
Charleroi (A)	22,5	22,7	22,9	23,1	23,4	23,7	24,0	24,2
Hainaut (P)	22,8	23,1	23,3	23,5	23,8	24,1	24,4	24,7
Wallonie	22,6	22,9	23,1	23,4	23,7	23,9	24,2	24,5

Source(s): Registre national, SPF économie - Statbel

L'évolution de la proportion des plus de 65 ans (voir graphique) est nettement à la hausse et ce de façon marquée au niveau de l'ensemble des niveaux territoriaux. Les courbes sont parallèles et suivent une évolution similaire. Cette tendance confirme une évolution du vieillissement de la population déjà constatée dans le pyramide des âges au niveau de la commune de Fontaine-L'Évêque.

### Évolution de la part des 65 ans et plus de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune)

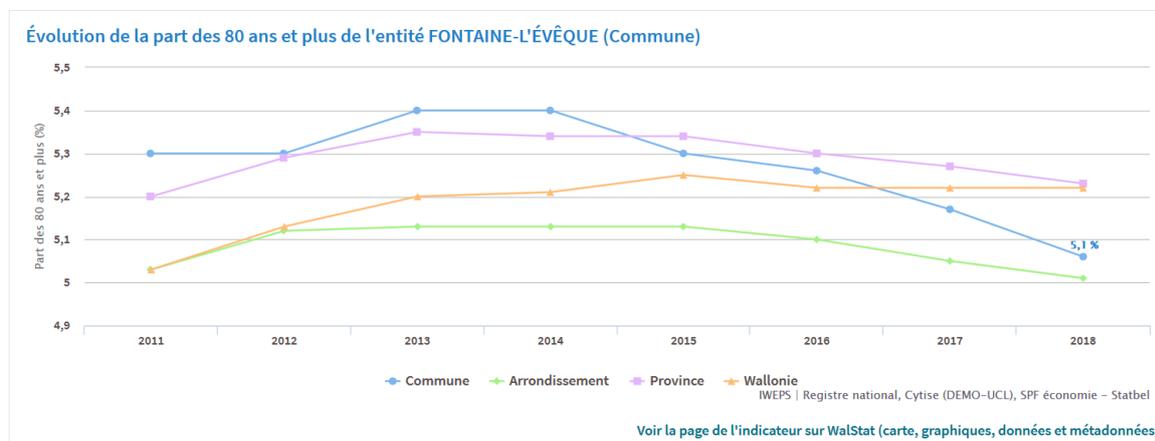


IWEPS | Registre national, Cytise (DEMO-UCL), SPF économie - Statbel

[Voir la page de l'indicateur sur WalStat \(carte, graphiques, données et métadonnées\)](#)

[Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS](#)

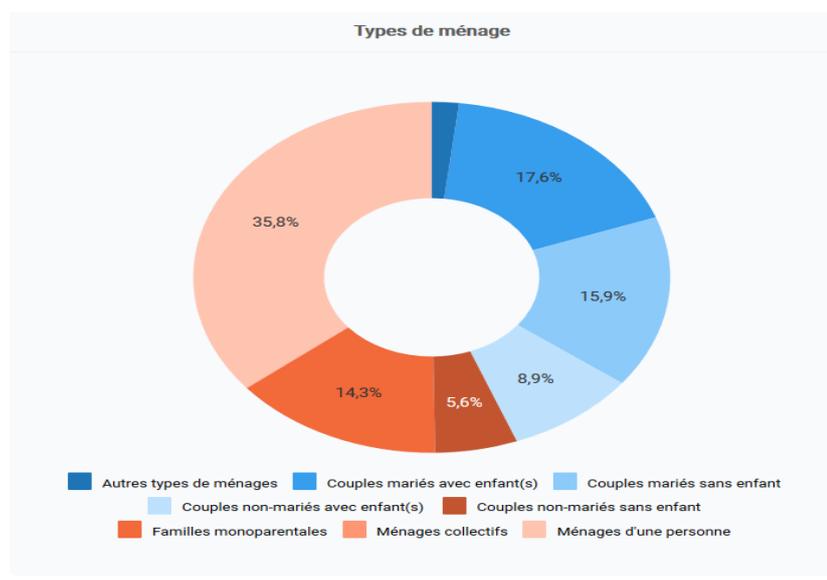
En parallèle, nous observons une diminution du pourcentage de la population de 80 ans et plus. Un pic de 5,4% a été atteint en 2013 et 2014, l'évolution est à la baisse depuis. Le pourcentage pour 2018 est de 5,1%.



Une explication à cette diminution pourrait-être la paupérisation et la précarisation des personnes âgées pouvant entraîner une diminution de l'accès aux soins de santé. Il peut également être intéressant d'analyser la proportion de personnes de plus de 80 ans intégrant une maison de repos en dehors de l'entité.

## 2.2. Composition des ménages

En ce qui concerne la répartition du type de ménages, 35,8% de ceux-ci sont composés d'une personne. Nous trouvons ensuite 17,6% de couples mariés avec enfant(s) et 8,9% de couples non mariés avec enfants : soit un total de 26,5% de ménages comportant au moins un enfant. En additionnant les familles monoparentales (14,3%), le total s'élève à 40,8%. En conclusion, 40,8% des ménages Fontainois ont besoin d'un logement comportant au moins deux chambres.



### 3. Statistiques économiques.

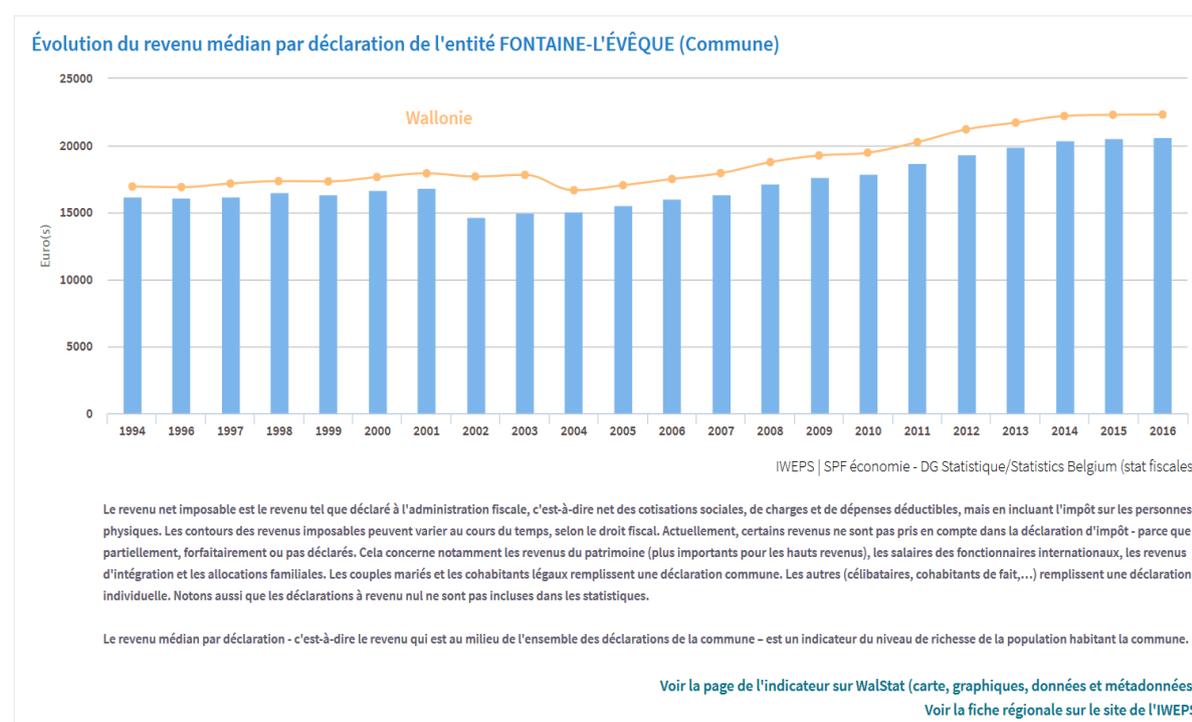
#### 3.1. Revenus.

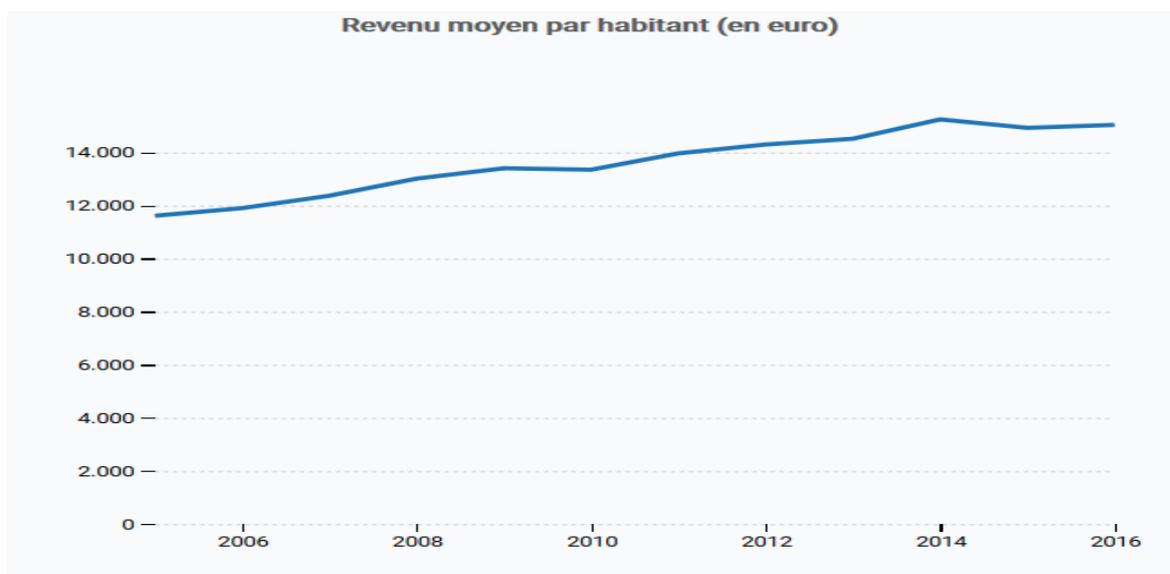
Les habitants de Fontaine l'Évêque disposent en moyenne d'un revenu médian inférieur à celui de la Région Wallonne et de la Province du Hainaut. Il est par contre supérieur à celui de l'arrondissement de Charleroi.

En 2016, le revenu médian par déclaration s'élevait à 20 670 € soit 20,53% en plus que le revenu médian de 2008. Le revenu moyen par habitant sur base de la déclaration 2017, revenu 2016, s'élève à 15 039€ par habitant. Cela correspond à une augmentation de 0,8% par rapport à l'année précédente (source statbel).

	Revenu médian par déclaration (euro(s))									
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Fontaine-l'Évêque	17 148	17 690	17 880	18 671	19 395	19 916	20 418	20 559	20 670	
Charleroi (A)	16 965	17 442	17 576	18 327	19 161	19 602	19 953	20 013	20 130	
Hainaut (P)	17 749	18 253	18 473	19 214	20 095	20 575	21 009	21 119	21 192	
Wallonie	18 764	19 265	19 477	20 265	21 214	21 715	22 212	22 302	22 320	

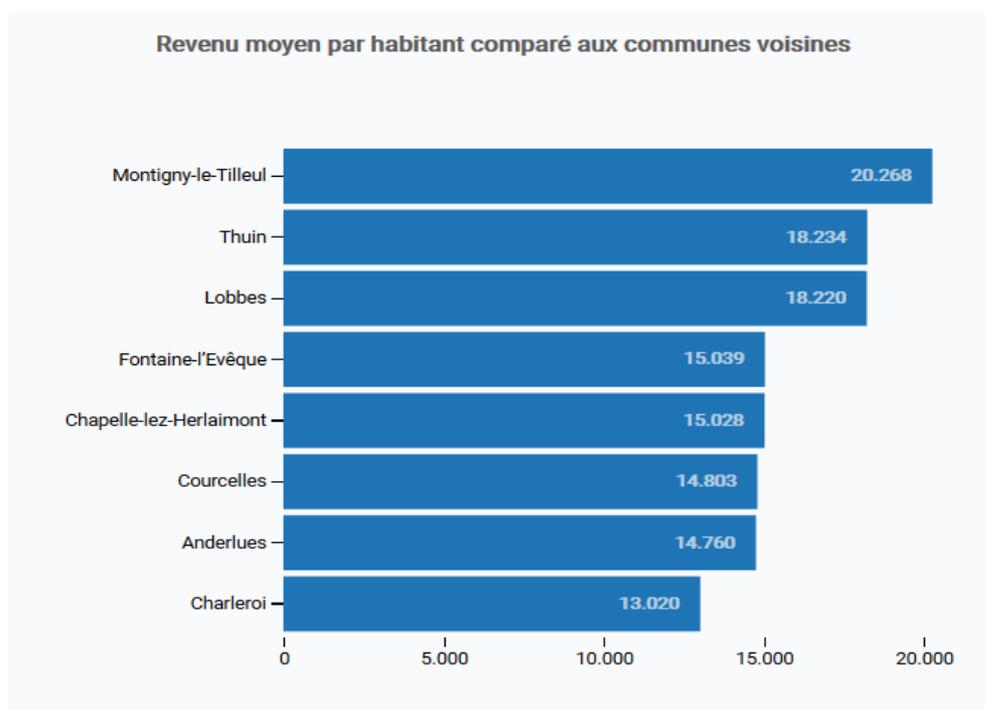
Le graphique de l'Iweps («Evolution du revenu médian depuis 1994») proposé ci-dessous permet de constater l'évolution à la hausse mais également le fait, de manière très visuelle, que la médiane des revenus sur Fontaine l'Évêque est inférieure à celle de la Région Wallonne. Cet écart est particulièrement important en 2002 et 2003 (revenu médian inférieur à 15 000 € par déclaration). Sur base des données statistiques du tableau et du graphique, nous concluons une augmentation constante de l'importance des revenus par déclaration depuis 2003. Toutefois cette conclusion est à relativiser au regard du fait que la législation en matière fiscale est en évolution constante et dépendante des politiques gouvernementales.





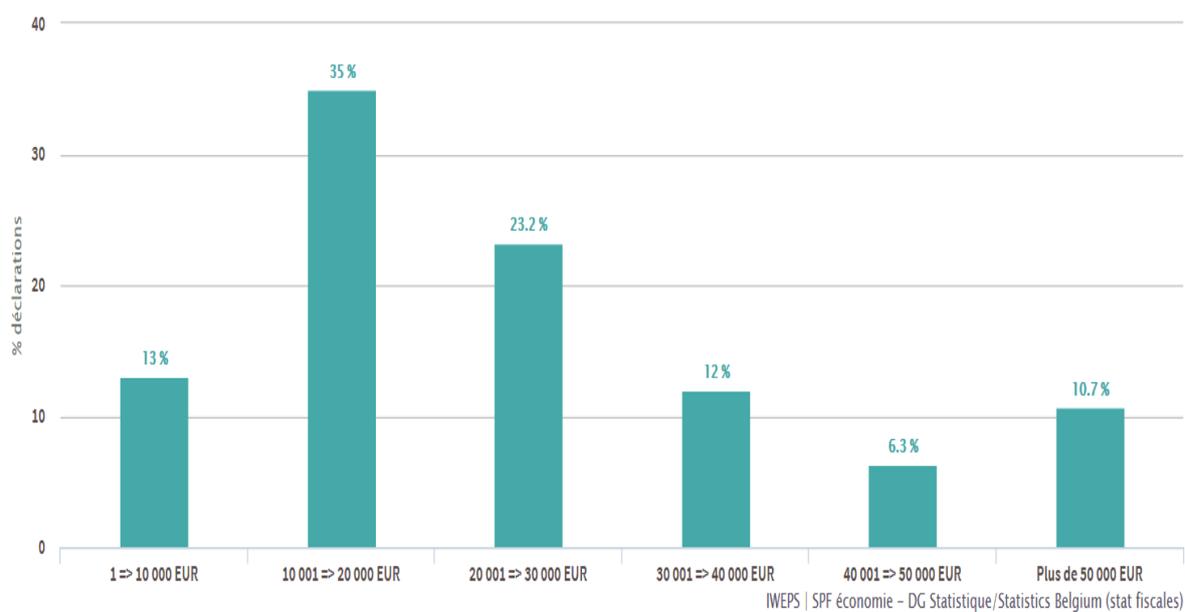
Source statbel

L'analyse de l'évolution du revenu moyen par habitant (en€) depuis 2006 montre également une augmentation régulière. En 2006, le RM par habitant était inférieur à 12 000 € alors que la barre des 14 000€ est dépassée de manière significative en 2016.



Fontaine-L'évêque est situé en 4<sup>ème</sup> position par rapport aux communes limitrophes et environnantes. Les communes disposant du revenu moyen par habitant plus élevés sont Montigny-le-Tilleul, Thuin et Lobbes.

### Répartition des déclarations de revenus de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune) [Année 2016]



[Voir la page de l'indicateur sur WalStat \(carte, graphiques, données et métadonnées\)](#)

[Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS](#)

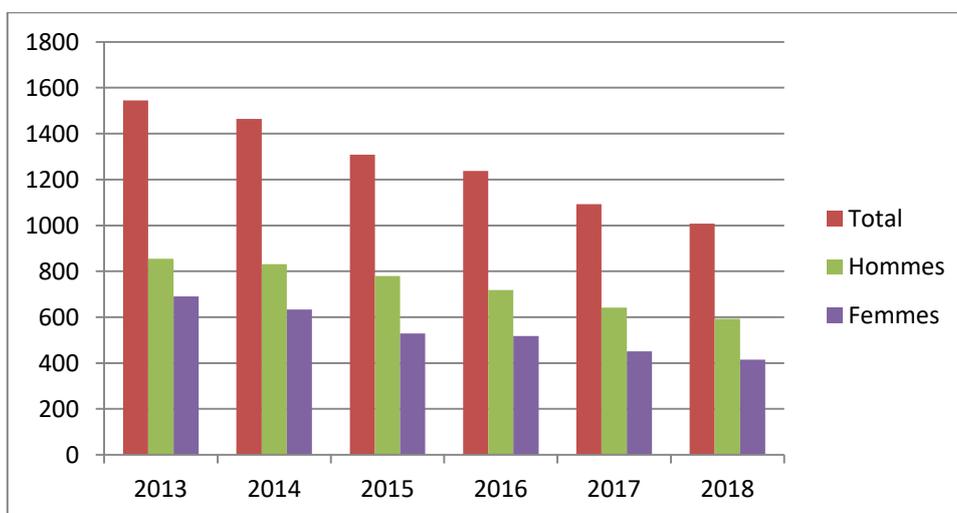
Sur l'ensemble des déclarations de revenus de l'entité de Fontaine-L'évêque en 2016, 35% sont situés dans une fourchette de 10 001 à 20 000 € et 23,2 % entre 20 000 et 30 000 €. Plus de la moitié de la population déclare des revenus inférieurs à 30 000 € annuellement.

### 3.2. Chômage, aide sociale et autres ressources financières.

#### 3.2.1. Chômage

Depuis 2013, le nombre de chômeurs complets indemnisés a fortement chuté passant de 1545 à 1008 en 2018. Il s'agit d'une diminution de 34,8%. Une explication pourrait être la création de nouveaux emplois mais les conséquences de la concrétisation des politiques d'exclusion du chômage et donc un transfert vers le CPAS et le revenu d'intégration des chômeurs sanctionnés est une cause plus plausible. Notre commune présente une proportion plus faible de diplômés de l'enseignement supérieur que celle du Hainaut, 16,1% ne dépassent pas les études primaires et 4,8% ne possèdent aucun diplôme. Ce profil de « compétences » peut rendre l'accès à l'emploi plus difficile.

**Histogramme répartition du nombre de chômeurs complets indemnisés**



**Tableau des données. (Source : statistiques ONEM)**

<b>Nombre chômeurs complets indemnisés</b>			
	Total	Hommes	Femmes
2013	1545	855	690
2014	1464	831	633
2015	1308	779	529
2016	1237	718	518
2017	1093	642	451
2018	1008	593	415

Sur base des données absolues issues de l'ONEM, moins de femmes que d'hommes sont sous statut complet indemnisé.

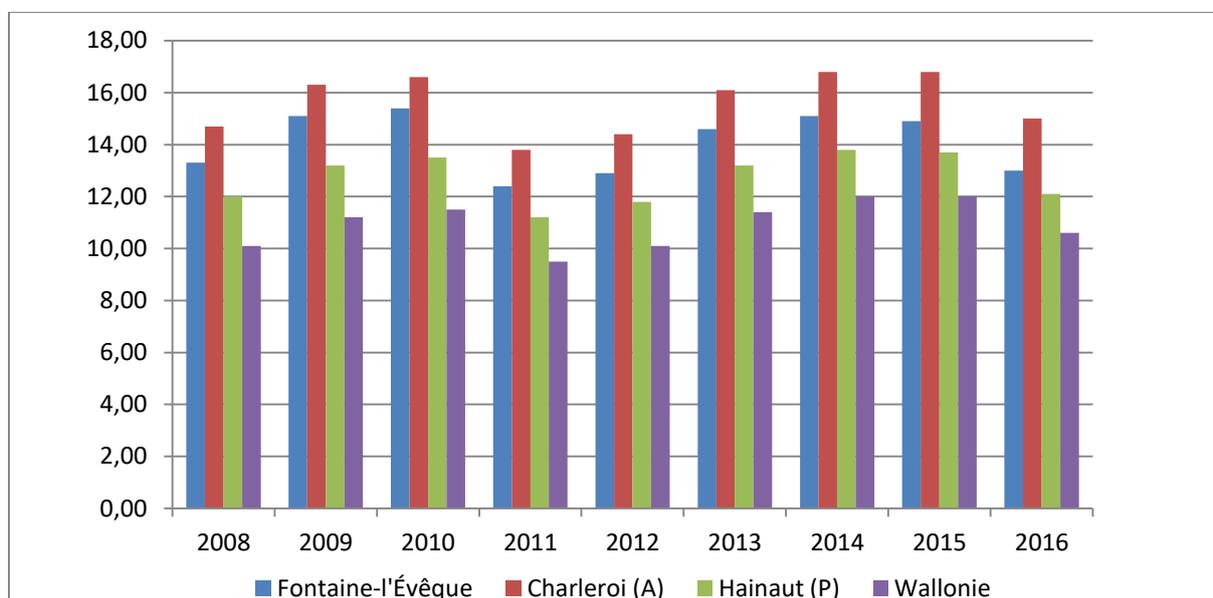
Le taux de chômage BIT (selon Bureau International du Travail – permettant des comparaisons internationales) correspond au taux de chômage par rapport à la population active et non la population totale de la Ville (Tableau de données en page 12).

Taux de chômage BIT des 15-64 ans (%)									
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fontaine-l'Évêque	13,30	15,10	15,40	12,40	12,90	14,60	15,10	14,90	13,00
Charleroi (A)	14,70	16,30	16,60	13,80	14,40	16,10	16,80	16,80	15,00
Hainaut (P)	12,00	13,20	13,50	11,20	11,80	13,20	13,80	13,70	12,10
Wallonie	10,10	11,20	11,50	9,50	10,10	11,40	12,00	12,00	10,60

Source(s): Comptes de l'emploi wallon, SPF économie - DG Statistique/Statistics Belgium (EFT)

Le pourcentage de chômeurs de 15-64 ans est supérieur à la moyenne de la Wallonie et du Hainaut depuis 2008. Ce taux est néanmoins plus faible que celui de l'arrondissement de Charleroi. Depuis 2013, la tendance est à la baisse, il s'agit du même constat que pour les valeurs absolues de chômeurs complets indemnisés. Nous pouvons raisonnablement appliquer les explications relatives aux exclusions du chômage et de remise à l'emploi.

**Histogramme comparatif taux de chômage (%)**



La proportion de chômeurs de longue durée (2 ans et plus) représente une part importante du pourcentage total. Le profil des demandeurs d'emploi est caractérisé par une population éloignée de façon marquée du marché du travail.

**Taux de chômage de très longue durée (2 ans et plus) (%)**

ID: 236401	année 2008	année 2009	année 2010	année 2011	année 2012	année 2013	année 2014	année 2015	année 2016
Fontaine-l'Évêque	10,0	9,6	9,2	8,7	8,5	8,4	8,1	7,8	7,1
Charleroi (A)	10,7	10,3	9,8	9,2	8,8	8,7	8,6	8,5	8,1
Hainaut (P)	8,6	8,2	7,9	7,6	7,3	7,1	7,2	7,1	6,5
Wallonie	6,9	6,6	6,4	6,2	6,1	6,0	6,1	6,0	5,6

Source(s): Forem

L'indicateur clé rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) dont la durée d'inoccupation est de 2 ans ou plus à la population active (personnes présentes sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou pas) de 15 à 64 ans, en moyenne annuelle.

### 3.2.2. Bénéficiaires du RIS.

Le revenu d'intégration sociale (RIS) est le revenu minimum accordé par le CPAS, à certaines conditions, aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et qui ne peuvent pas se les procurer.

Le tableau des bénéficiaires d'un revenu d'intégration dans la tranche d'âge 18 – 64 ans nous montre une nette augmentation du pourcentage et ce particulièrement en 2014 – 2015 suite aux nouvelles dispositions en matière de recherche d'emploi et de sanctions au chômage. En 2017, un peu moins de 5% de la population bénéficiait d'un RIS.

**Part de bénéficiaires d'un (E)RIS parmi les 18-64 ans (%)**

	Moyennes annuelles														
ID: 832100	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fontaine-l'Évêque	1,83	2,22	2,78	2,37	2,05	2,25	2,30	2,40	2,58	2,87	3,16	3,59	4,52	4,58	4,69
Charleroi (A)	2,16	2,25	2,22	2,16	2,18	2,31	2,72	3,03	3,27	3,27	3,23	3,30	3,86	4,12	4,32
Hainaut (P)	2,02	1,99	1,96	1,91	1,91	1,92	2,13	2,28	2,40	2,46	2,46	2,51	2,98	3,20	3,37
Wallonie	2,14	2,15	2,14	2,09	2,03	1,96	2,08	2,21	2,27	2,31	2,30	2,33	2,69	2,89	3,03

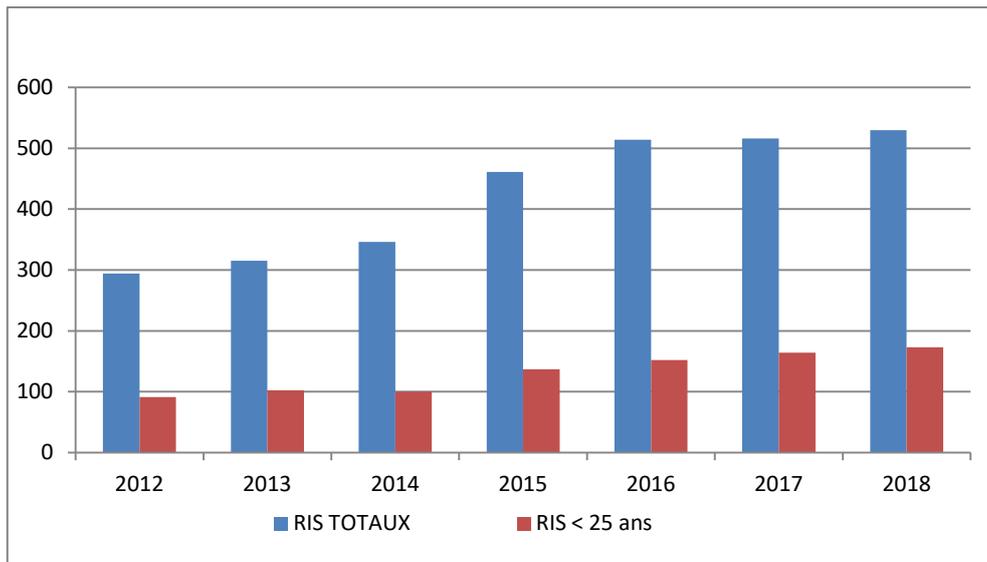
Source(s): SPP-IS, SPF économie - Statbel

Les moins de 25 ans représentent 30% en moyenne depuis 2012 des RIS totaux. C'est une proportion conséquente qui malgré l'évolution du nombre total de RIS reste constante. Si nous mettons en parallèle le taux de chômage des jeunes et la part de RIS chez les moins de 25 ans, nous constatons une difficulté d'accès à l'emploi pour les jeunes.

**Tableau des RIS totaux et pourcentages RIS de moins de 25 ans**

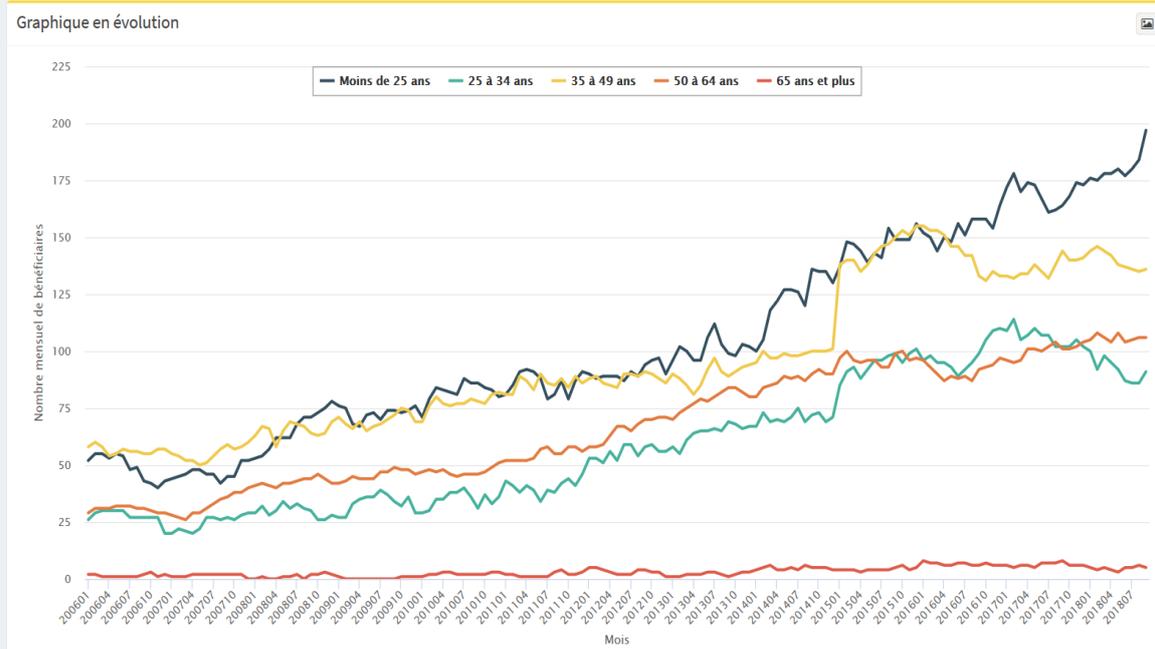
	RIS totaux	RIS < 25 ans	% RIS < 25 ans / RIS totaux
2012	294	91	30,95
2013	315	102	32,38
2014	346	100	28,90
2015	461	137	29,72
2016	514	152	29,57
2017	516	164	31,78
2018	530	173	32,64

Histogramme RIS totaux et proportion RIS <25 ans

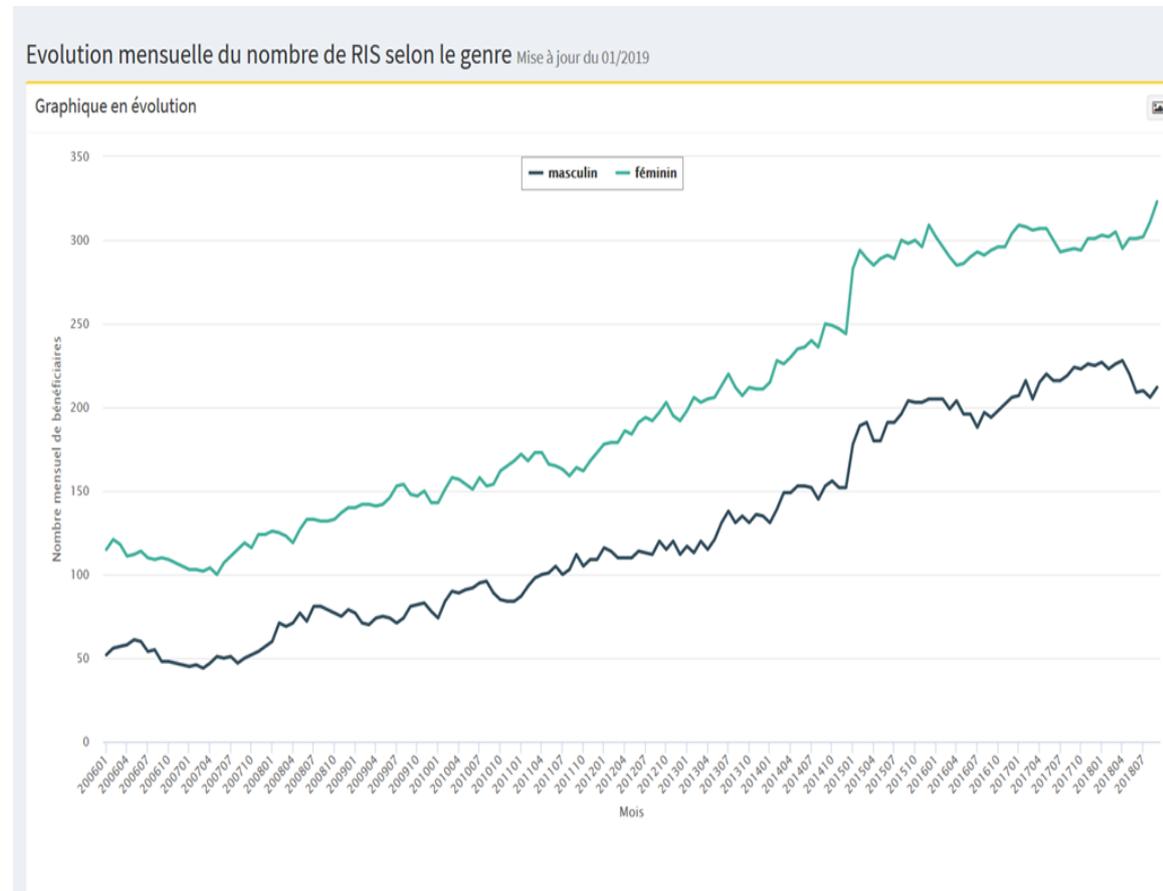


Plus largement, le graphique ci-dessous reprend les RIS par catégories d'âges et de manière évolutive depuis 2006 (données trimestrielles). Ce graphique est disponible sur le site <https://stat.mi-is.be>. Les RIS des 65 ans et plus sont stables et peu significatifs en terme de nombre. Les moins de 25 ans et les tranches de 35 à 49 ans ont suivi une évolution parallèle jusqu'en 2016, ensuite un écart se marque entre les deux courbes. Ce sont les moins de 25 ans qui subissent la hausse la plus forte et qui possède le chiffre le plus élevé de manière absolue. En troisième et quatrième position en termes de représentativité nous retrouvons les 25-34 ans et les 50 à 64 ans. Des explications pertinentes à cette situation pourraient être données sur base d'une analyse approfondie du territoire et de la structure en matière d'insertion socioprofessionnelle du public du CPAS de Fontaine-L'Évêque.

Evolution mensuelle du nombre de RIS selon la tranche d'âge Mise à jour du 01/2019



Les RIS par genre de manière évolutive et par trimestres depuis 2006 sont repris dans le graphique suivant (disponible sur le site <https://stat.mi-is.be>) . Les données chiffrées peuvent être téléchargées sur le site. Il y a une augmentation du nombre de RIS à la fois pour les deux genres. L'évolution se fait de manière parallèle, les courbes se suivent dans la forme. Nous pouvons conclure à un impact identique des raisons de ces évolutions chez les hommes et chez les femmes.



Copyright © 2019 [SPP Intégration Sociale](#).

### 3.2.3. Bénéficiaires de l'intervention majorée.

Le pourcentage de personnes bénéficiaires de l'intervention majorée de la mutualité pour les prestations de soins de santé, s'élève en 2017 à 25,46%. L'intervention majorée est octroyée sur base d'une situation de précarité (CPAS, chômeurs, invalides,...) ainsi qu'après examen des revenus et sur base d'un plafond (au 01/09/2017 le plafond était de 18 730,66 € majoré de 3 467,55 € par personne à charge). Sur base du pourcentage de bénéficiaire du BIM en 2017, en constante évolution à la hausse depuis 2006, nous pouvons déduire un certain niveau de précarité de la population. En effet, un Fontainois sur 4 bénéficie de l'intervention majorée.

**Part de bénéficiaires BIM : total (%)**

<b>ID: 833800</b>	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fontaine-l'Évêque	16,57	19,16	20,67	22,31	23,11	24,53	25,34	25,93	25,61	25,03	25,78	25,46
Charleroi (A)	16,34	18,56	20,34	21,79	23,61	25,26	25,93	26,41	26,69	26,85	27,54	27,63
Hainaut (P)	15,50	17,26	18,59	19,47	20,70	21,85	22,37	22,70	22,91	23,11	23,74	23,82
Wallonie	14,09	15,53	16,66	17,37	18,44	19,27	19,71	20,01	20,30	20,62	21,22	21,39
Source(s): AIM												

En ce qui concerne l'accès à l'évolution et à l'équité en matière d'intégration sociale au niveau de l'enfance et adolescence, un mineur sur 5 vit dans un ménage sans revenu du travail en 2017 à Fontaine l'Évêque. Le pourcentage est légèrement inférieur à l'arrondissement de Charleroi mais nettement plus élevé que celui de la Région Wallonne. Depuis 2003, nous pouvons remarquer une diminution du pourcentage passant de 25,4 % à 18,9 % ; soit de ¼ des mineurs à 1/5<sup>ème</sup>. Cette tendance est concordante avec l'évolution à la hausse des revenus médians ainsi que du revenu moyen par habitant.

**Part de mineurs vivant dans un ménage sans revenus d'un travail (%)**

<b>ID: 833100</b>	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fontaine-l'Évêque	25,4	27,0	26,3	23,7	23,6	21,7	22,4	21,4	22,0	21,4	22,1	20,3	20,5	19,5	18,9
Charleroi (A)	25,4	26,5	26,1	25,0	23,9	23,1	23,3	22,9	22,7	22,2	22,2	21,0	20,1	19,4	19,7
Hainaut (P)	20,3	21,1	20,8	19,7	18,8	18,1	18,1	17,7	17,4	17,3	17,4	16,7	15,9	15,5	15,6
Wallonie	15,8	16,4	16,1	15,4	14,7	14,3	14,3	14,1	13,9	13,8	13,9	13,5	12,9	12,7	12,6
Source(s): BCSS															

### 3.3. Emploi et marché du travail

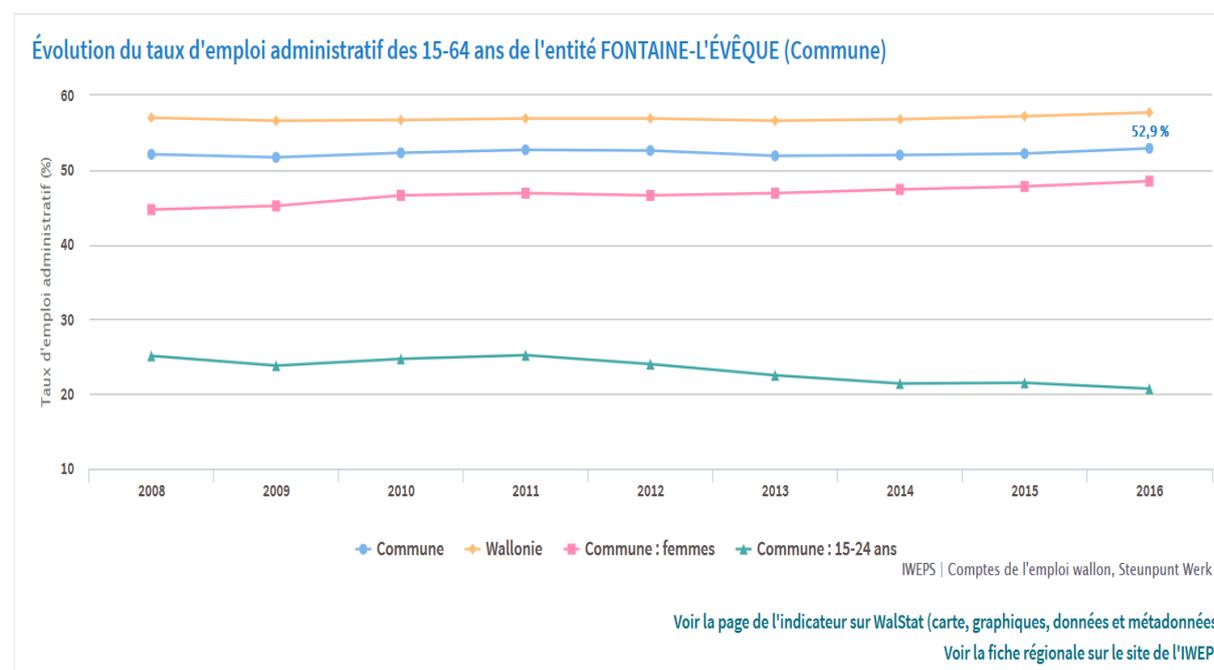
Le taux de chômage, les aides en matière de revenus d'intégration et le taux d'emploi sont des éléments à mettre en parallèle afin d'avoir une vision claire de la situation socioprofessionnelle de l'ensemble de la Ville. Les analyses des aides en matière de revenus ont été menées dans les points précédents, ci-dessous l'analyse faite d'un point de vue emploi. Afin d'avoir une vue complète certains éléments liés aux points précédents sont susceptibles de se retrouver dans les données suivantes.

La population en âge de travailler, soit les 15-64 ans, s'élevait en 2016 à 11 533 et le nombre de personnes actives correspondait à 64,43% (taux d'activité administratif) et à 52,9% de taux d'emploi. Il y avait 17,89% d'actifs inoccupés (ce qui correspond au taux de chômage administratif). (Source Statbel – comptes de l'emploi wallon).

#### Taux d'emploi administratif des 15-64 ans (%)

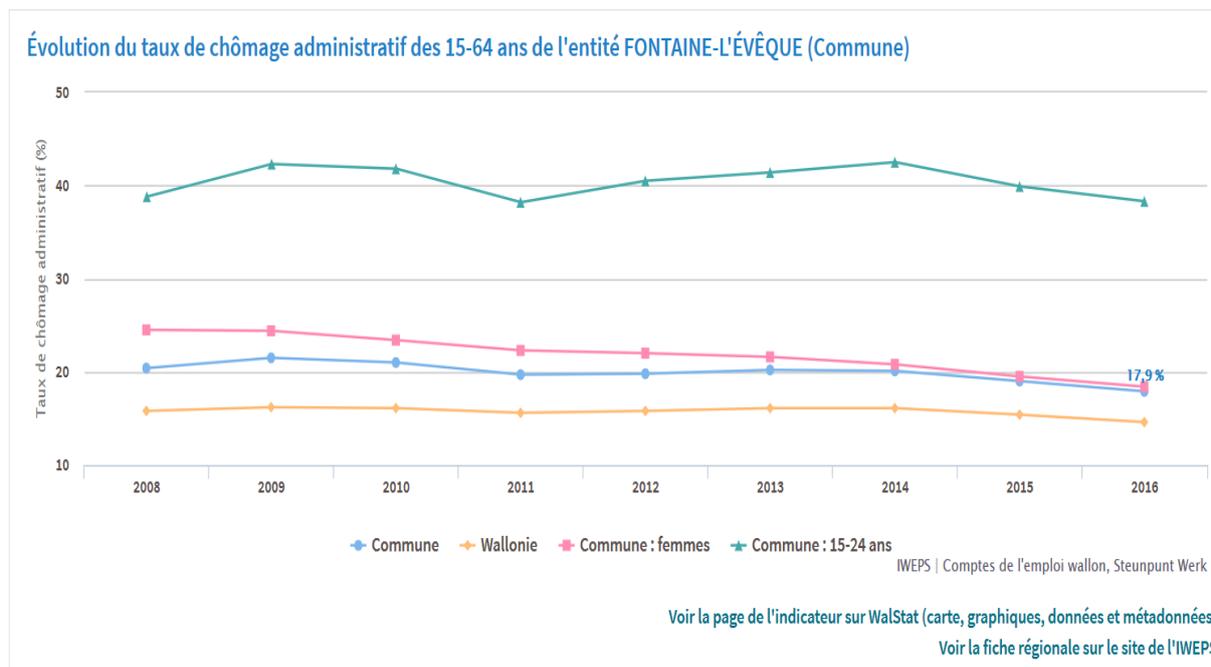
		<u>Moyenne annuelle</u>								
<b>ID: 235300</b>		<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Fontaine-l'Évêque</b>		52,1	51,7	52,3	52,7	52,6	51,9	52,0	52,2	52,9
<b>Charleroi (A)</b>		50,8	50,1	50,1	50,5	50,6	50,1	50,2	50,4	50,9
<b>Hainaut (P)</b>		53,9	53,5	53,7	53,9	53,9	53,6	53,7	54,1	54,6
<b>Wallonie</b>		57,0	56,6	56,7	56,9	56,9	56,6	56,8	57,2	57,7
Source(s): Comptes de l'emploi wallon, Steunpunt Werk										

Le taux d'emploi en pourcentage est plus faible que la moyenne de la Wallonie et celle de la Province du Hainaut mais plus élevé que l'Arrondissement de Charleroi. Les données nous montrent une faible évolution et le taux d'emploi sur Fontaine l'Évêque reste assez constant.



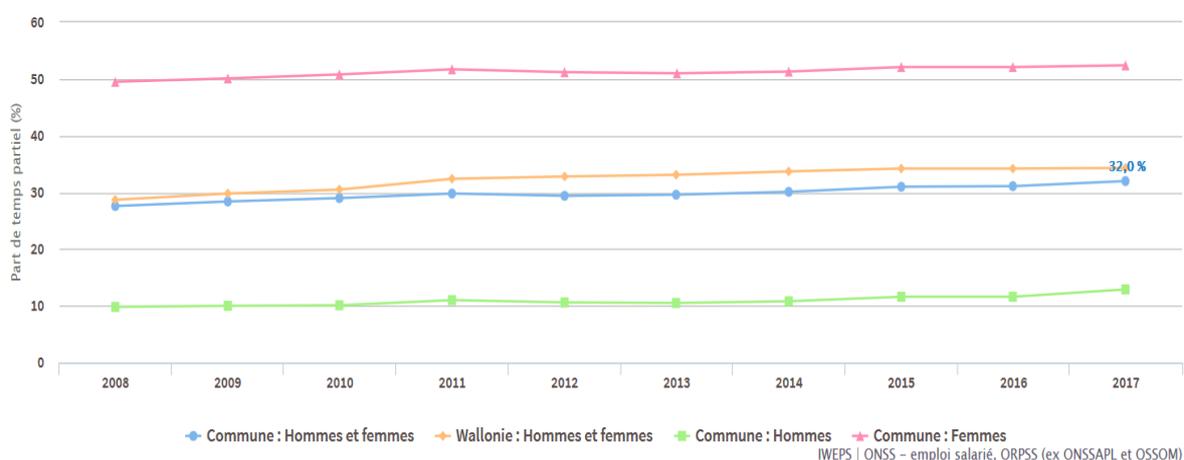
Le graphique reprenant l'évolution du taux d'emploi nous donne une indication importante en matière de taux d'emploi des 15-24 ans. Le pourcentage est à la baisse pour les jeunes travailleurs, nous sommes passés de 25% environs de taux d'emploi à 20% en 2016. Un travail de fond devrait sans doute être réalisé pour permettre une meilleure accessibilité au marché du travail aux jeunes (permis de conduire, ateliers recherche emplois, conférences, ...). Cette situation est encore plus marquée en analysant l'évolution du taux de chômage des 15-64 ans.

Le taux de chômage pour cette tranche d'âge s'élève à environs 40% alors que nous sommes à moins de 18% pour l'ensemble de la population active de la Commune. Sur base des deux graphiques (taux d'emploi et taux de chômage) nous constatons une augmentation du taux d'emploi chez les femmes ainsi qu'une diminution du taux de chômage.



En ce qui concerne le régime de travail, en 2017, 32% des travailleurs étaient en temps partiel en moyenne. Un écart très important est constaté sur base du sexe. Seuls 10% des hommes travaillant sont en temps partiel contre 50% des femmes en emploi. Soulignons que bien que le temps partiel permette une meilleure conciliation vie de famille-vie professionnelle, il est également source de précarisation et particulièrement dans le cadre de familles monoparentales.

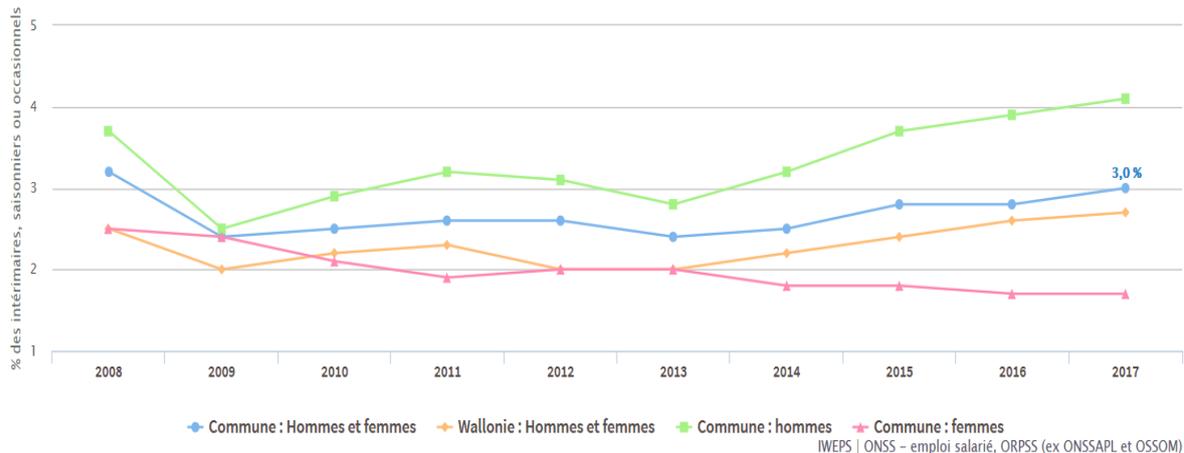
### Évolution de la part de temps partiel (selon le lieu de résidence) de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune)



Voir la page de l'indicateur sur WalStat (carte, graphiques, données et métadonnées)

Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS

### Évolution de la part des intérimaires, saisonniers ou occasionnels (selon le lieu de résidence) de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune)

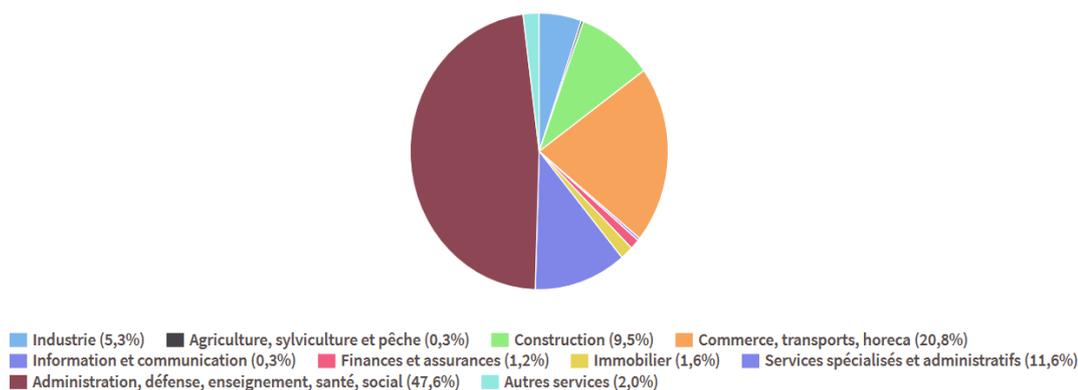


Voir la page de l'indicateur sur WalStat (carte, graphiques, données et métadonnées)

Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS

L'intérim représente 3% des types de contrats de travail hommes et femmes confondus. Ce sont les hommes qui bénéficient en majorité des contrats intérimaires, le taux d'emploi par intérim chez les hommes est supérieur d'un peu plus d'1% par rapport au pourcentage de la Région Wallonne hommes et femmes confondus. Les contrats en Intérim sont sources d'augmentation de l'expérience professionnelle et permettent une découverte de différents métiers, secteurs d'activités et milieux de travail mais sont également sources de difficultés notamment en matière d'accès à la propriété et aux crédits.

#### Répartition des postes de travail salarié selon le secteur d'activité de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune) [31/12/2017]



IWEPS | ONSS – statistique décentralisée

[Voir la page de l'indicateur sur WalStat \(carte, graphiques, données et métadonnées\)](#)

[Voir la fiche régionale sur le site de l'IWEPS](#)

L'administration, la défense, l'enseignement, la santé et le secteur social représentent 47,6% des postes de travail salarié. Les autres secteurs représentés de manière conséquente sont les services spécialisés et administratifs et le commerce, transports et horeca (20,8%). Un peu plus d'un Fontainois sur deux travaillent dans le secteur non marchand. (47,6%+ 11,6%).

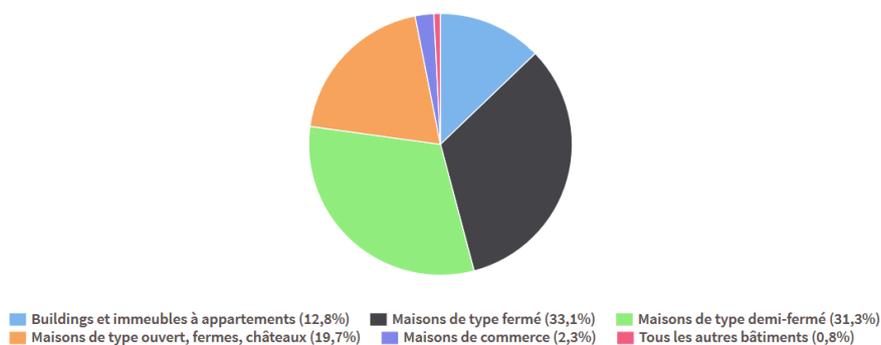
Le graphique de Walstat relatif à l'évolution du nombre d'indépendants selon la nature de l'activité nous indique une grande augmentation des indépendants pensionnés actifs. Cela peut s'expliquer de plusieurs façons. D'un côté par le fait que les « jeunes pensionnés » sont de plus en plus actifs grâce à une amélioration de l'état de santé et à l'allongement de l'espérance de vie. Cette évolution pourrait également s'expliquer de manière négative par un appauvrissement des indépendants après la pension nécessitant le maintien d'une activité occasionnant une rentrée financière.

#### 4. Logement et bâti.

En 2018, le nombre de bâtiments sur le territoire de Fontaine-L'évêque s'élevait à 8468.

Ci-dessous la répartition des habitats en fonction du type de construction.

#### Types de logements de l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune) [01/01/2018]



IWEPS | SPF Finances, SPF économie – Statbel

[Voir la page de l'indicateur sur WalStat \(carte, graphiques, données et métadonnées\)](#)

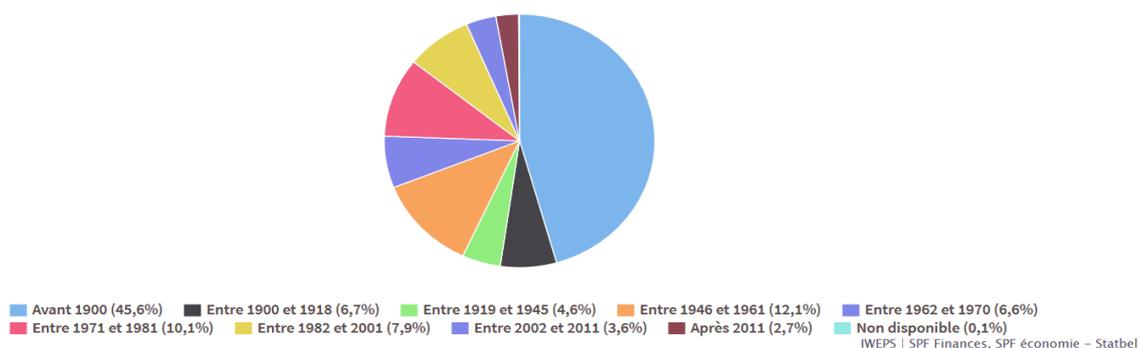
Source statbel

64,4% des bâtiments sont composés de maisons deux ou trois façades (type fermé : 33,1% ou demi-fermé 31,3%). Les buildings et immeubles à appartements représentent un peu plus d'un dixième du bâti. Les bâtiments ouverts (4 façades) représentent un cinquième (19,7%) des structures.

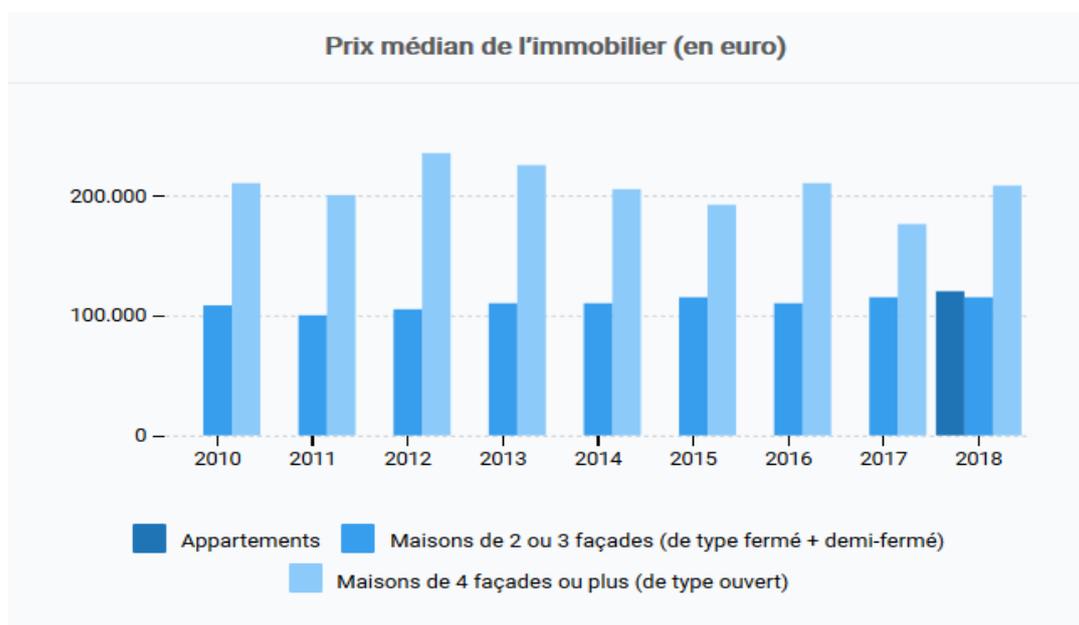
En ce qui concerne l'ancienneté de l'habitat, un peu moins d'un bâtiment sur deux a été construit avant 1900. Cela implique un besoin important en matière de rénovation et de suivi en ce qui concerne les risques d'insalubrité.

Les moyens nécessaires à la remise aux normes des bâtiments sont importants dans le cadre des rénovations, que cela soit en matière de réadaptation à la vie actuelle ou en termes de remise aux normes de sécurité.

Bâtiments selon l'année de construction pour l'entité FONTAINE-L'ÉVÊQUE (Commune) [01/01/2018]



[Voir la page de l'indicateur sur WalStat \(carte, graphiques, données et métadonnées\)](#)



Le prix médian d'une maison 4 façades sur Fontaine se situe autour des 200 000 €. En 2012 et 2013 le prix médian était plus élevé (environ 225 000 €). Les maisons mitoyennes se situent dans un prix de 100 000 €, ce prix médian est relativement constant depuis 2010. Le prix d'achat d'un appartement est comparable à celui d'une maison deux-trois façades. Cette information est à prendre avec précaution puisque la seule donnée dont nous disposons est celle de 2018. La diminution des taux fixes pour un emprunt hypothécaire entraîne généralement une hausse des prix

de l'immobilier. Les taux sont à la baisse depuis quelques années et se maintiennent à des niveaux historiquement bas.

#### Part de logements inoccupés (%)

ID: 244201	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010	01/01/2011	01/01/2012	01/01/2013	01/01/2014	01/01/2015	01/01/2016	01/01/2017
Fontaine-l'Évêque	3,12	0,88	2,57	1,55	1,65	2,01	3,01	4,89	4,50	5,77
Charleroi (A)	4,36	3,74	5,00	5,07	4,94	5,79	7,86	8,52	10,18	9,90
Hainaut (P)	5,24	5,70	5,81	5,60	5,33	5,14	6,04	6,18	7,03	6,64
Wallonie	5,32	4,77	4,81	4,63	4,57	4,44	4,90	4,86	5,35	5,13
Source(s): SWL										

Le pourcentage de logements inoccupés était de 5,77% en 2017. Cela n'est pas négligeable mais très inférieur à l'arrondissement de Charleroi. Le pourcentage de logements inoccupés sur le territoire Fontainois s'inscrit pleinement dans la moyenne de la région Wallonne. Au 01 janvier 2018, 13,06% des ménages occupent un logement public social. La tendance est à la hausse par rapport à l'arrondissement de Charleroi ainsi que la Province du Hainaut.

Au 1 Janvier 2016 12,3% des habitants vivent dans un logement public. Fontaine-L-Evêque compte 1063 logements publics dont 4,9% inoccupés.

#### Part des ménages vivant dans un logement public SLSP (%)

ID: 244200	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010	01/01/2011	01/01/2012	01/01/2013	01/01/2014	01/01/2015	01/01/2016	01/01/2017	01/01/2018
Fontaine-l'Évêque	12,66	12,21	12,24	12,67	12,67	12,83	12,66	12,57	12,57	12,45	13,06
Charleroi (A)	10,77	10,78	10,58	10,56	10,48	10,46	10,30	10,08	9,91	9,89	9,83
Hainaut (P)	8,26	8,18	8,04	8,02	7,97	8,00	7,91	7,86	7,81	7,77	7,71
Wallonie	6,57	6,44	6,37	6,33	6,29	6,29	6,23	6,21	6,18	6,16	6,10
Source(s): Registre national, SWL											

En matière de location de logements à une Agence Immobilière Sociale, la tendance en Wallonie, de manière globale et spécifique, est nettement à la hausse et le taux de croissance est important. Nous sommes passés à Fontaine l'Évêque de 46 logements loués en 2012 à 58 en 2017. Le coût élevé des loyers dans le secteur privé ainsi que la précarisation des familles expliquent sans doute en partie cette augmentation.

#### Nombre de logements loués via une agence immobilière sociale (AIS) (logement(s))

ID: 812100	année 2012	année 2013	année 2014	année 2015	année 2016	année 2017
Fontaine-l'Évêque	46	48	57	50	52	58
Charleroi (A)	356	417	485	528	590	660
Hainaut (P)	1 545	1 571	1 765	1 929	2 123	2 328
Wallonie	4 010	4 305	4 746	5 182	5 573	5 987
Source(s): FLW						

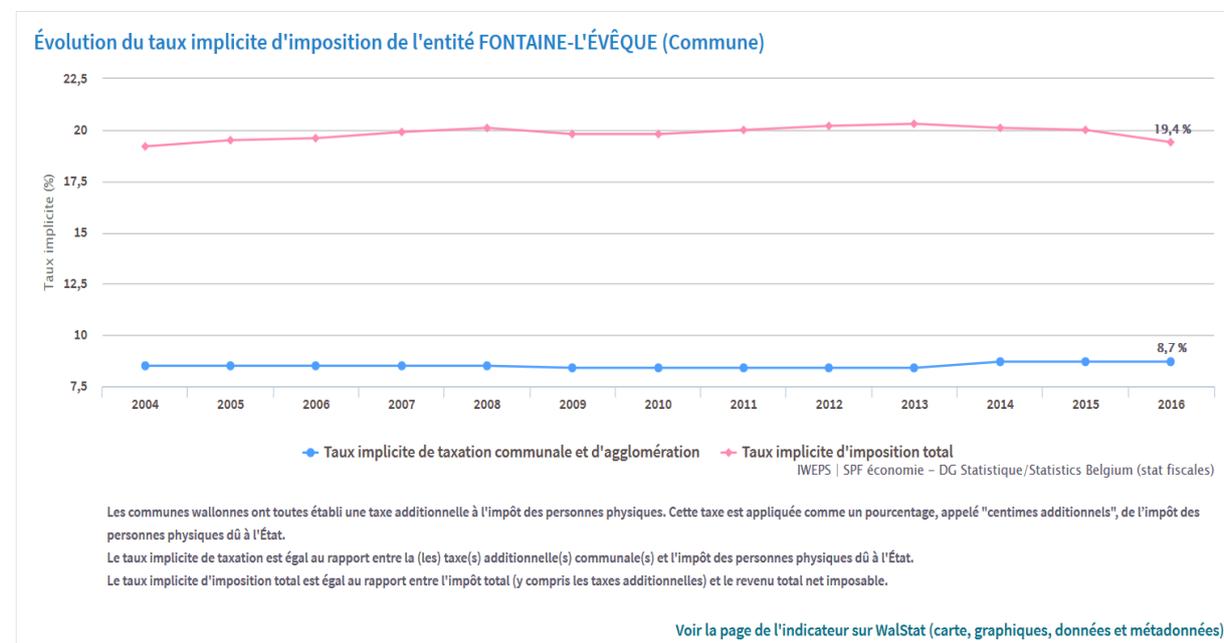
En conclusion, la population candidate à la location s'oriente nettement vers le recours à un parc locatif à orientation sociale.

## 5. Pouvoirs locaux.

Les statistiques financières de la Commune et du CPAS nous indiquent sur les 4 années de 2013 à 2016 une augmentation des dépenses globales pour les deux institutions mais également une augmentation des recettes. Enfin, la dette globale en €/habitant se maintient pour la Commune mais est en nette augmentation pour le CPAS. Il est important de souligner que l'augmentation des recettes globales pour le CPAS est en partie due à l'augmentation de la dotation de la Ville vers le Centre d'Action Sociale.

	Compte de la commune			
	2013	2014	2015	2016
Dépenses globales (€/hab)	1 161,1	1 267,4	1 278,3	1 243,3
Recettes globales (€/hab)	1 529,6	1 574,8	1 651,9	1 654,5
Dettes globales (€/hab)	1 208,6	1 189,4	1 296,6	1 266,8
	Compte du CPAS			
Dépenses globales (€/hab)	367,6	402,1	434,9	449,0
Recettes globales (€/hab)	396,9	400,2	440,4	440,0
Dettes globales (€/hab)	39,5	64,1	60,8	59,0
Source(s): DG-Stat, SPW - DGO5 (pouvoirs locaux)				

Nous constatons une dette par habitant importante au regard des recettes. La dette globale par habitant au niveau du CPAS est faible compte tenu du fait qu'il s'agit de transferts financiers via les dotations et d'aides sociales, et non d'investissements à long terme en ce qui concerne le CPAS.



Le taux d'imposition total oscille aux environs de 20%. Le tableau relatif au taux implicite de taxation communale nous renseigne un pourcentage de 8,7 en 2016. Il s'agit d'un taux plus élevé que la moyenne Wallonne (7,9% en 2016) et légèrement supérieur aux taux de l'arrondissement et de la Province. L'augmentation de 8,4% à 8,7% entre 2013 et 2016 peut expliquer en partie l'augmentation des recettes globales par habitants.

### Taux implicite de taxation communale et d'agglomération

ID: 831102	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fontaine-l'Évêque	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	8,4	8,4	8,4	8,4	8,4	8,7	8,7	8,7
Charleroi (A)	7,8	7,8	8,0	8,0	8,0	8,0	8,2	8,2	8,1	8,2	8,2	8,2	8,3
Hainaut (P)	8,1	8,1	8,2	8,2	8,3	8,2	8,3	8,3	8,2	8,3	8,3	8,3	8,4
Wallonie	7,6	7,6	7,7	7,8	7,8	7,7	7,8	7,8	7,7	7,8	7,9	7,9	7,9

Source(s): SPF économie - DG Statistique/Statistics Belgium (stat fiscales)

## 6. Enseignement et petite enfance.

### 6.1. Accueil périscolaire.

On entend par « nombre de places d'accueil périscolaire » le nombre total de places d'accueil disponibles, quel que soit le type d'accueil (collectif ou familial) et le mode de subventionnement (milieux d'accueil subventionnés ou non).

Au 31 décembre 2017, Fontaine-L'Évêque disposait de 139 places d'accueil (source Walstat – Iweps). Les données disponibles montrent une forte progression du nombre de places entre 2003 et 2017 (+41%). L'augmentation du nombre de places est une constante au niveau de l'Arrondissement, de la Province ainsi que de la Région.

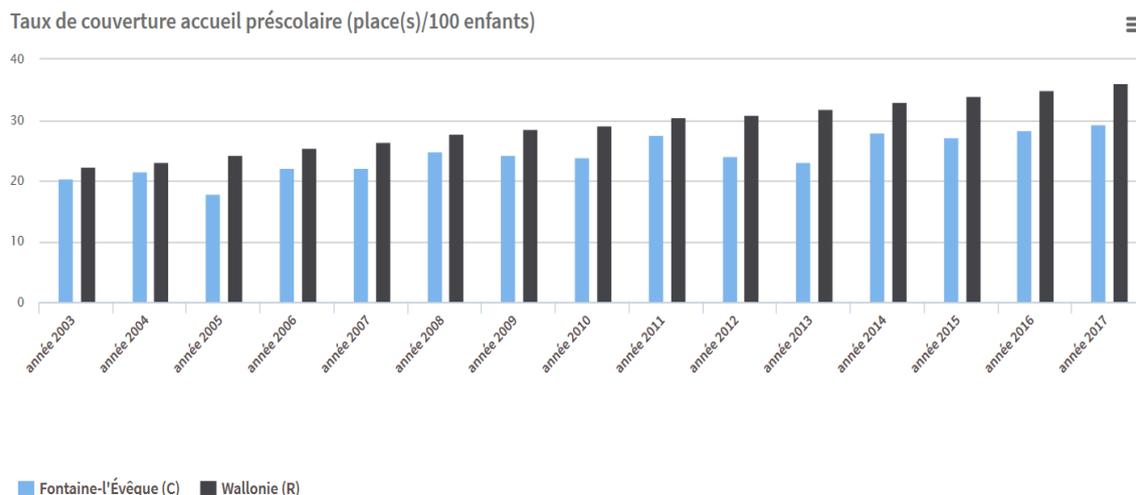
### Nombre de places d'accueil préscolaire (place(s)) (chiffres au 31/12)

ID: 243800	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fontaine-l'Évêque	98	99	79	101	101	117	112	113	129	111	112	138	134	135	139
Charleroi (A)	2 108	2 006	2 150	2 317	430	620	680	780	915	814	860	915	998	076	124
Hainaut (P)	6 878	6 838	7 384	7 902	8 274	8 830	9 151	9 460	10 012	9 655	9 800	10 138	10 215	10 372	10 559
Wallonie	21 099	21 805	23 069	25 171	26 449	28 005	29 090	30 029	31 204	31 432	32 118	32 875	33 129	33 587	34 237

Source(s): DG-Stat, ONE

Le graphique en histogramme suivant reprend le taux de couverture en accueil périscolaire. Il s'agit du rapport entre le nombre total de places et une estimation du nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil.

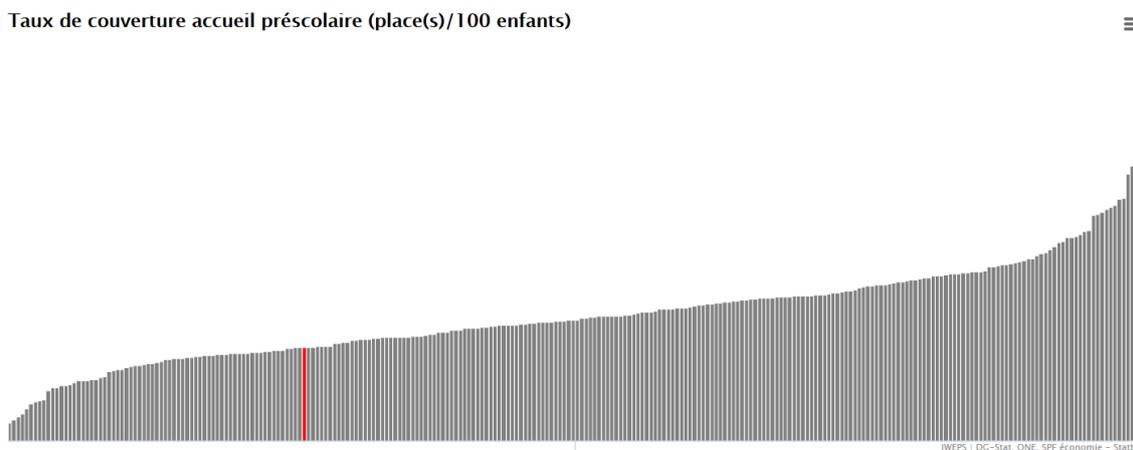
En 2017, 29,3 places pour 100 enfants étaient disponibles contre une moyenne de 36,2 places pour 100 en Wallonie. Depuis 2003 et au regard de l'évolution du nombre de places d'accueil en absolu nous remarquons une évolution à la hausse mais moins marquée que celle de la Région.



IWEPS | DG-Stat, ONE, SPF économie - Statbel

Les données de la Communauté germanophone ne sont disponibles qu'à partir de 2006.

Nous visualisons sur le graphique de distribution de l'ensemble des communes Wallonne la position de Fontaine-L'Évêque dans 1/3 inférieur. Les communes des extrémités sont Meix-devant-Virton avec 5,8 place(s)/100 enfants et à l'opposé Lasnes avec un taux de couverture de 109,5 place(s)/100.



IWEPS | DG-Stat, ONE, SPF économie - Statbel

Les données de la Communauté germanophone ne sont disponibles qu'à partir de 2006.

## 6.2. Enseignement

Notre Ville dispose sur son territoire d'un réseau d'enseignement communal et d'un réseau libre. Les sections maternelle, primaire et secondaire sont existantes et dans le cadre de l'enseignement secondaire les cours dispensés sont généraux, techniques et professionnels.

Les graphiques suivants vont permettre d'analyser la « mobilité scolaire » au niveau maternel, primaire et secondaire. Les données reprises dans la « part des élèves du maternel, primaire ou secondaire » représentent la proportion d'élèves qui fréquentent une école située dans leur

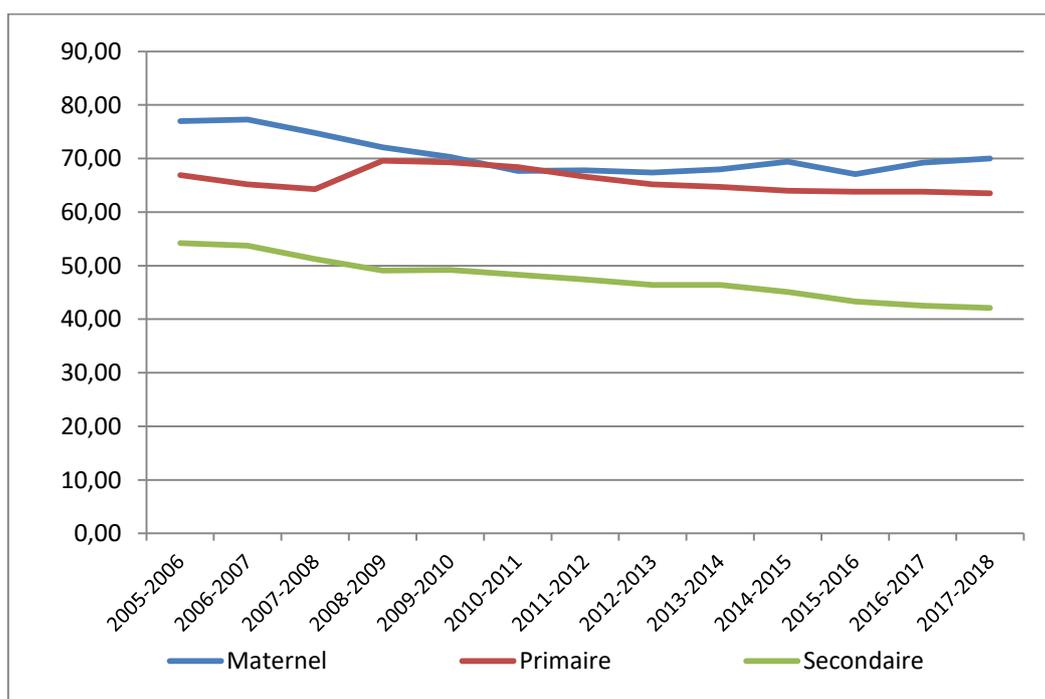
commune de domicile. Il s'agit du rapport entre, d'une part, le nombre d'élèves domiciliés dans la commune et inscrits dans un établissement de cette même commune, et d'autre part, le nombre d'élèves domiciliés dans la commune et inscrits dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et inscrits dans l'enseignement organisé ou subventionné la FWB. Le rapport vaut 100% si tous les élèves domiciliés dans l'entité sont inscrits dans un établissement de leur commune de domicile. Plus il est faible, et plus la part d'élèves qui « sortent » de leur commune de domicile pour suivre un enseignement est élevée. (Définition : <https://walstat.iweps.be>).

<b>Part des élèves du maternel, primaire et secondaire fréquentant une école de leur commune (%)</b>													
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Maternel</b>	77,00	77,30	74,80	72,10	70,30	67,70	67,80	67,40	68,00	69,40	67,10	69,20	70,00
<b>Primaire</b>	66,90	65,20	64,30	69,60	69,30	68,40	66,60	65,20	64,70	64,00	63,80	63,80	63,50
<b>Secondaire</b>	54,20	53,70	51,20	49,10	49,20	48,30	47,40	46,40	46,40	45,10	43,30	42,50	42,10

Source : tableau de données IWEPS

Pour les trois cycles confondus, la mobilité scolaire est en augmentation. Nous assistons depuis 2005-2006 à une diminution du pourcentage d'élèves qui fréquentent une école de la commune de Fontaine. Sur base du tableau de données chiffrées, la diminution est de 7% pour le maternel, de 3,4% pour le primaire et de 12,10% pour le secondaire. Le cycle primaire semble moins impacté par le phénomène que les deux autres cycles. En ce qui concerne les maternelles, il est important de souligner l'absence d'obligation scolaire. Ce facteur a sans doute un impact sur le pourcentage puisque tous les enfants de l'entité de moins de 6 ans ne sont pas comptabilisés dans le cadre d'une inscription dans un établissement scolaire et ce quelle que soit la commune.

**Graphique évolution de la part des élèves du maternel, primaire et secondaire fréquentant une école de leur commune (%)**



## 7. Environnement et énergie

### 7.1. Environnement – impact individuel

Un des facteurs d'analyse environnementale intéressant est le pourcentage de superficie de l'entité couverte par Natura 2000. **Natura 2000** est un réseau écologique européen de zones spéciales de conservation de sites abritant des habitats naturels. **Natura 2000** permet de recenser des sites, mais n'apporte aucune mesure de protection réglementaire spécifique. (Définition dictionnaire de l'environnement).

Les données récoltées sur le site de Walstat montrent un pourcentage constant en 2015, 2017 et 2018 pour la commune de Fontaine l'Évêque. L'Arrondissement de Charleroi et la Province du Hainaut présentent une couverture largement inférieure proportionnellement. Notons que Fontaine l'Évêque se situe dans la moyenne de la Wallonie.

#### Part de la superficie de l'entité couverte par Natura 2000 (%)

ID: 219500	01/01/2015	01/01/2017	01/01/2018
Fontaine-l'Évêque	13,0	13,0	12,8
Charleroi (A)	1,1	1,1	1,1
Hainaut (P)	6,3	6,3	6,3
Wallonie	13,1	13,1	13,1
Source(s): SPF Finances, SPW - DGO3 (DEMNA)			

L'empreinte environnementale individuelle peut être mesurée par différents facteurs. Dans cet état des lieux nous avons relevé et analysé la consommation domestique d'eau et la production annuelle de déchets par habitant. D'autres données plus pointues (consommation énergétique des bâtiments, degré d'isolation, pourcentage de recours aux énergies renouvelables, ...) pourraient amener des précisions plus importantes et plus ciblées par rapport à cette thématique.

#### Estimation de la consommation domestique d'eau de distribution (m<sup>3</sup>/(compteur/an))

ID: 811302	2004	2008	2011	2013	2015	2017
Fontaine-l'Évêque	73	67	66	64	62	62
Source(s): AQUAWAL						

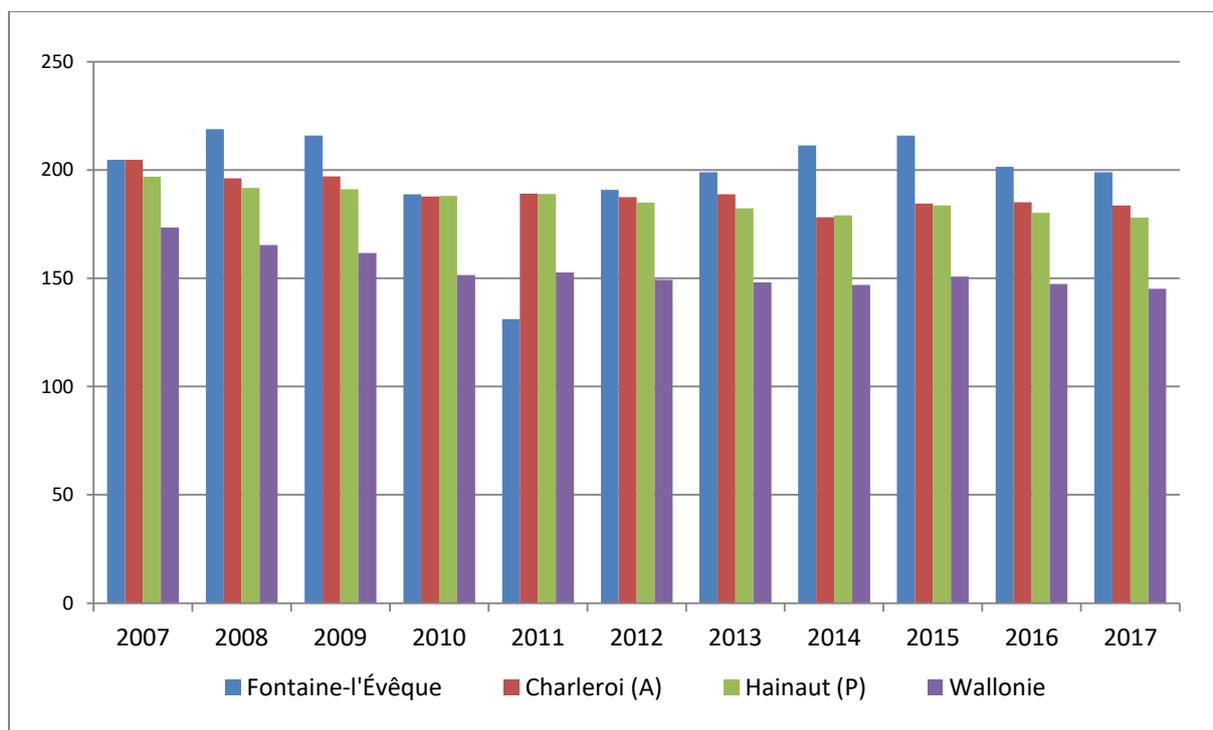
En matière de consommation d'eau de distribution on observe une diminution en m<sup>3</sup>/compteur/an de 13,14% depuis 2004. Cette progression à la baisse est constante et positive par rapport à l'impact environnemental. C'est également positif en matière de réduction des charges domestiques (diminution des factures). Il serait intéressant de savoir si cette diminution résulte d'une conscientisation de la consommation d'eau ou bien d'une augmentation de la précarisation entraînant une modification des habitudes de consommation. Il est possible que les deux causes aient impacté les données.

Nous ne disposons pas des données comparatives par rapport à l'Arrondissement, à la Province et la Région.

Quantité d'ordures ménagères brutes collectées par habitant (kg/(habitant/an))											
ID: 811303	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fontaine-l'Évêque	204,7	218,9	215,9	188,8	191,1	190,9	199,0	211,4	215,9	201,5	199,0
Charleroi (A)	204,7	196,2	197,0	187,8	189,1	187,5	188,8	178,2	184,5	185,1	183,7
Hainaut (P)	196,9	191,7	191,1	188,0	189,0	184,9	182,3	179,0	183,7	180,3	178,1
Wallonie	173,5	165,4	161,7	151,5	152,7	149,3	148,1	146,9	150,8	147,4	145,1
Source(s): SPW - DGO3 (DSD)											

En ce qui concerne la quantité de Kg d'ordures ménagères collectées par an et par habitant nous disposons des données comparatives par rapport à l'Arrondissement de Charleroi, la Province et la Région. Force est de constater que par rapport à la moyenne régionale, Fontaine-L'Évêque ne figure pas dans les « bons élèves ». Depuis 2007, la diminution de production d'ordures ménagères n'a baissé que de 2,78% contre une diminution de 16,37% pour la Région Wallonne. La baisse du pourcentage sur 10 ans est de plus de 10% pour Charleroi et de 9,55% pour le Hainaut. Le phénomène des dépôts clandestins au niveau de l'ensemble du territoire est également important et est impactant à différents niveaux (image et cadre de vie, environnement, charge de travail pour les agents constatateurs, coût du traitement des déchets, impact organisationnel au service travaux, ...)

**Histogramme comparative quantité ordures ménagères brutes collectées par habitant (Kg/hab./an)**



D'autres informations utiles et pertinentes à l'état des lieux peuvent être reprises dans le PCDN et le plan Maya.

## 7.2. Données de consommation énergétique

### 7.2.1. Par secteur d'activité

Sur base du tableau reprenant la répartition des consommations finales des différents secteurs d'activité par rapport à la consommation finale totale sur l'entité nous pouvons extraire différentes tendances et informations. Notons que les données ne sont disponibles annuellement que depuis 2010, jusqu'en 2005 nous trouvons des relevés quinquennaux).

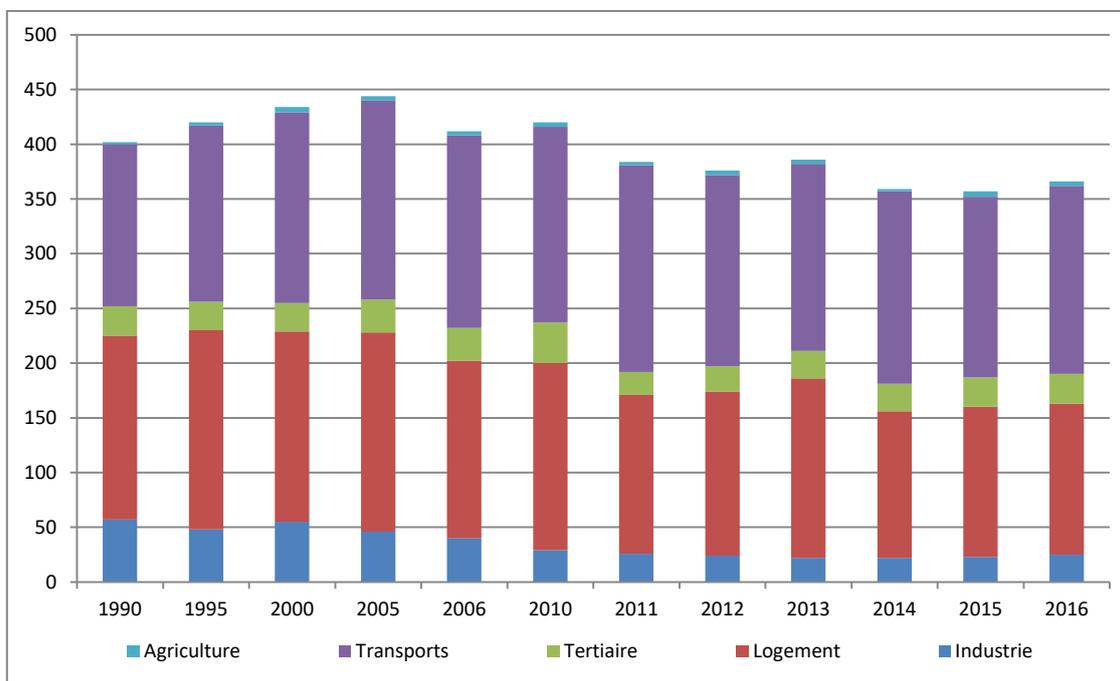
La consommation finale totale a diminué depuis 2010 à concurrence de 13% passant de 421 GWh à 366 en 2016. Entre 1990 et 2005 la consommation a augmenté, le plafond ayant été atteint en 2005.

<b>Parts des différents secteurs de consommation sur la consommation finale (GWh)</b>												
	1990	1995	2000	2005	2006	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Consommation finale (CF) totale (GWh)	402	419	434	444	413	421	385	376	385	359	358	366
Consommation finale du secteur industrie	57	48	55	46	40	29	26	24	22	22	23	25
Consommation finale du secteur logement	168	182	174	182	162	171	145	150	164	134	137	138
Consommation finale du secteur tertiaire	27	26	26	30	30	37	21	23	25	25	27	27
Consommation finale du secteur transports	148	161	174	182	176	179	189	175	171	176	165	172
Consommation finale du secteur agriculture	2	3	5	4	4	4	3	4	4	2	5	4

Source données Iweps sur Walstat

Il est intéressant d'observer l'évolution de la consommation en fonction des secteurs d'activités. L'histogramme suivant reprend la contribution de chaque secteur dans la consommation finale totale par année. Les deux secteurs les plus énergivores sont le logement et les transports.

**Histogramme de la contribution de chaque secteur dans la consommation finale totale (en GWh)**



Jusqu'en 2010 c'est le secteur du logement qui représentait la portion la plus importante avec un maximum de 182 GWh en 1995. A partir de 2010, c'est le secteur du transport qui a pris la tête du classement avec une consommation de 179 GWh dépassant de 8 unités la consommation finale du logement. L'augmentation du parc automobile explique en partie l'augmentation de la consommation par rapport à la consommation globale. La participation de la consommation tertiaire dans la consommation totale est relativement constante depuis 1990 et constitue une partie peu significative du total. La proportion du secteur agricole est faible. Le secteur industriel se trouve en troisième position mais subit une diminution constante depuis 1990 pour atteindre la moitié des valeurs initiales. Cette diminution de plus de 50% s'explique en partie par la fermeture de site industriel sur l'entité.

### 7.2.2. Par type de source d'énergie

Nous constatons que le type la source énergétique principale au niveau de Fontaine-L'Evêque est issue de la production pétrolière (mazout de chauffage entre autre). Sur la consommation finale totale plus de la moitié des GWh consommés proviennent du pétrole. Les deux sources suivantes, le gaz et l'électricité, sont nettement moins utilisées avec néanmoins des tendances inversées dans la durée. L'électricité est en diminution par rapport à la consommation de gaz qui elle augmente de manière plus marquée (72 GWh en 1990 contre 87 en 2016 avec un pic en 2010).<sup>1</sup>

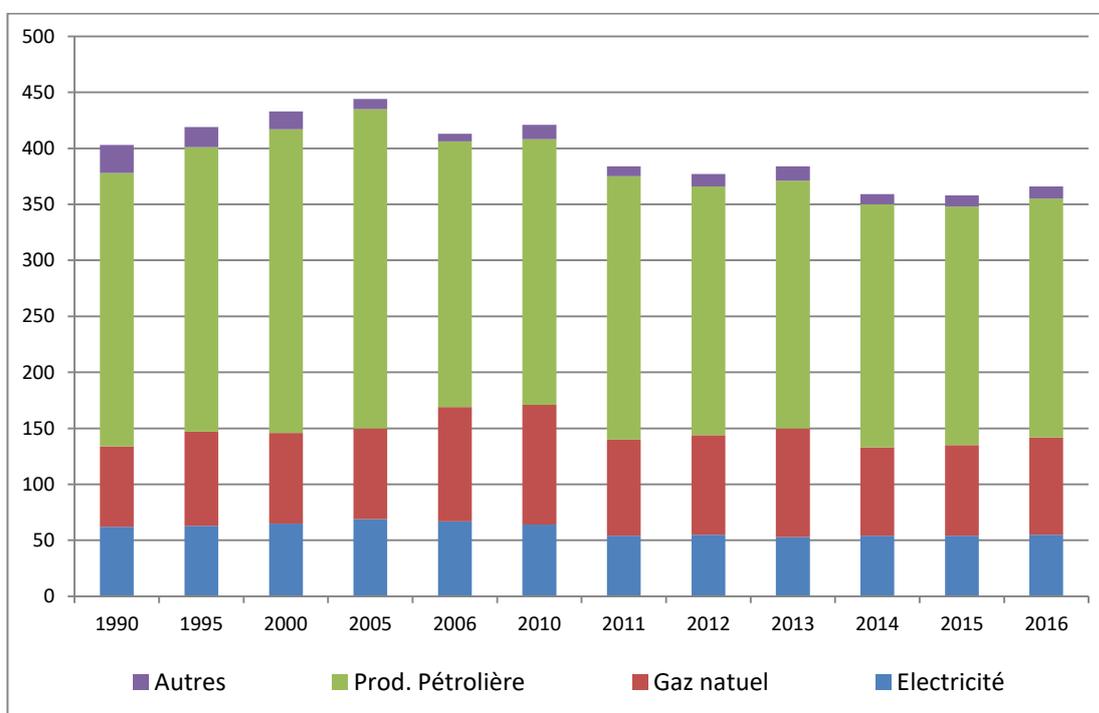
<sup>1</sup> Il est important de remarquer que la production d'électricité est issue de différents types de ressources : nucléaire (64.3% de la production d'électricité Wallonne en 2016), fossile (charbon, gaz naturel, pétrole) et renouvelables (éolienne, photovoltaïque,

Les autres sources énergétiques représentent moins de 10% de la consommation finale.

Consommation finale annuelle issue de différentes sources énergétiques												
	1990	1995	2000	2005	2006	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Consommation finale (CF) totale (GWh)</b>	<b>402</b>	<b>419</b>	<b>434</b>	<b>444</b>	<b>413</b>	<b>421</b>	<b>385</b>	<b>376</b>	<b>385</b>	<b>359</b>	<b>358</b>	<b>366</b>
Consommation finale en électricité	62	63	65	69	67	64	54	55	53	54	54	55
Consommation finale en gaz naturel	72	84	81	81	102	107	86	89	97	79	81	87
Consommation finale de la production pétrolière	244	254	271	285	237	237	235	222	221	217	213	213
Consommation finale des autres vecteurs	25	18	16	9	7	13	9	11	13	9	10	11

Source données Iweps sur Walstat

**Histogramme de la contribution de chaque source d'énergie dans la consommation totale (GWh)**



L'évolution de la contribution de l'électricité à la baisse sur le nombre d'années peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'une part le coût élevé de l'électricité qui pousse les consommateurs à réduire leur consommation. D'autre part le développement de nouvelles technologies, notamment en matière d'éclairage qui consomment moins (LED). L'évolution de la consommation de produits pétroliers à la baisse peut-être lié au prix élevé du mazout de chauffage poussant les consommateurs à utiliser d'autres carburants (bois, charbon, pellets) et/ou à investir dans d'autres types de chaudières (gaz).

biomasse). Dès lors le tableau et l'histogramme repris ci-dessous nous montre les proportions du type d'énergies consommées et non la manière dont celle-ci est produite.

## **8. Action sociale**

Voir PCS 2020 – 2025

Voir Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention

Voir PST du CPAS de Fontaine-L'Evêque

## **9. Sécurité et sentiment d'insécurité**

Voir DLS (Diagnostic Local de Sécurité)

Voir Plan Zonal de Sécurité de la Zone de Police des Trieux

Voir Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention

## **10. Culture et tourisme**

Voir Plan quinquennal de développement de la lecture

Voir CHAF

Voir Centre Culturel

Voir Maison du Tourisme

## **11. Conclusion**

L'état des lieux réalisé permet de mettre en évidence les évolutions et les tendances dans différents domaines de vie au niveau de la Ville de Fontaine-l'Évêque. Chaque partie analysée mérite à elle seule une analyse plus poussée afin de pouvoir établir un véritable diagnostic de la situation et permettre de prendre des orientations plus pointues et pertinentes. Il serait également intéressant, en parallèle, d'établir des interactions et des liens de cause à effet entre les différentes thématiques sur base d'une analyse quantitative conséquente ainsi que sur une étude qualitative. Les résultats obtenus permettraient sans doute d'augmenter la pertinence des actions menées et amèneraient le développement d'une stratégie à long terme tenant compte d'une réelle transversalité. Une étude d'une telle importance peut être menée en interne mais serait sans doute de meilleure qualité si elle était réalisée par un organisme spécialisé dans la réalisation d'enquêtes et d'analyses statistiques.

Nous pouvons néanmoins extraire des informations utiles et nécessaires à l'élaboration d'un Plan Stratégique Transversal pertinent.

En matière de population, Fontaine-L'Évêque attire de nouveaux habitants et est caractérisée par une multiculturalité importante liée à la variété des nationalités présentes sur son territoire. Le travail de la cohésion sociale dans cette optique est essentiel et l'accent sur le bien vivre ensemble est à mettre dans les priorités.

D'autre part, nous sommes dans une typologie de population vieillissante. Une politique de prise en compte des aînés dans différents axes est à mettre en place. Les interactions intergénérationnelles sont à développer et ce dans différentes optiques : lutte contre l'isolement, lutte contre la précarisation, développement du sentiment de solidarité, dynamisation des seniors, transmission des savoirs, développement de logements partagés, ...

Les politiques orientées vers la jeunesse et particulièrement en ce qui concerne l'accès à l'emploi sont à développer. Les jeunes de moins de 25 ans sont particulièrement touchés par le chômage et par la précarisation nécessitant le recours au Revenu d'Intégration. La valorisation des compétences, l'information sur les possibilités d'études, de formations et un développement des actions amenant à l'emploi seraient pertinents et amèneraient une amélioration de la qualité de vie de cette tranche d'âge (accès à la propriété, accès à un logement hors cellule familiale et prise d'indépendance, augmentation du pouvoir d'achat, ...).

De manière générale les projets menés pour l'accès à l'emploi et donc à un revenu issu du travail pourraient avoir un impact positif en ce qui concerne les pouvoirs publics et toutes les politiques menées sur fonds propres. L'augmentation du revenu médian entraînerait des recettes supplémentaires au niveau de la Ville permettant de mener des actions pour le bien être du citoyen au sens large (amélioration du cadre de vie, du bien être, des services offerts, ...). D'autre part, une réduction de la charge financière sur le budget du CPAS et donc probablement une diminution de la dotation de la Ville augmenterait également les moyens financiers des pouvoirs locaux pour le développement de projets orientés vers le citoyen.

Un travail de communication serait utile en matière de gestion des déchets et d'habitudes d'élimination de ceux-ci (diminution du nombre de kg/an/habitant, diminution des dépôts clandestins, conscientisation et prévention en matière de propreté, ...)

La thématique du logement fait l'objet à elle seule d'une déclaration de Politique obligatoire à soumettre au Conseil Communal de septembre 2019 au plus tard. La DPL reprend l'analyse de la situation ainsi que les actions et orientations prévues pour la mandature 2018 – 2024.

La précédente conclusion a pour but d'extraire les informations principales donnant une orientation et une pertinence au futur Plan Stratégique Transversal. Il est évident que, bien que celle-ci soit objective, elle est le résultat d'un examen des données reprises dans les différentes thématiques par l'auteur de l'état des lieux. Elle n'est donc pas figée et peut, et même devrait, faire l'objet d'une discussion sur base d'autres regards de lecture afin d'en améliorer la pertinence.



**FONTAINE-L'ÉVÊQUE**



**PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL**

**ANNEXE 5**

**Statistiques**

# Profil Socio-Démographique

---

## FONTAINE-L'EVEQUE

Code INS	52022
Code Cluster	W10
Cluster Socio-économique	Communes urbanisées à faibles revenus
Arrondissement	Arrondissement de Charleroi
Province	Hainaut
Région	Wallonie

 **Belfius**

**Public Finance**

VERDICQ DELPHINE

## Avant-propos

1. Indicateurs démographiques - niveau de vieillissement
2. Perspectives démographiques
3. Indicateurs socio-économiques liées au vieillissement
4. Santé & assistance sociale - offres services et d'infrastructures de soins

## Annexes

- Composition des clusters socio-économiques

# Avant-propos

---

Madame, Monsieur,

Le vieillissement progressif de la population est une tendance de fond qui marquera profondément la structure et le fonctionnement de notre société dans les décennies à venir. De plus en plus pris en compte, voire figurant à l'avant-plan des grandes politiques budgétaires, économiques et sociales, de la recherche, des media, jusqu'aux stratégies commerciales des entreprises de distribution et de services, le thème du vieillissement de la population s'inscrit désormais systématiquement dans toutes les réflexions d'avenir.

Les pouvoirs publics sont particulièrement concernés par cette tendance. En 2005, déjà, une étude économique de l'OCDE relative à la Belgique, titrait : « Un défi pour les pouvoirs publics : se préparer au vieillissement démographique ».

Les communes et les C.P.A.S., en tant que pouvoirs publics les plus proches du citoyen, sont en première ligne pour gérer, au moyen d'une offre de services, les implications sociétales que génèrent une population âgée en forte croissance. Des politiques de renforcement du tissu social à la problématique du logement et de la mobilité, en passant par l'éventail de services sociaux et d'institutions de soins, les pouvoirs locaux seront aux premières loges dans l'orchestration de la « réponse » publique à la problématique du vieillissement.

Outre le vieillissement de la population, certaines grandes villes sont également confrontées à une forte croissance démographique qui nécessite de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance et une augmentation des infrastructures scolaires.

L'enjeu est de taille. En effet, comment appréhender, dans toutes ses facettes, l'enjeu que représente les évolutions démographiques de la population pour la commune et le C.P.A.S. et déterminer les grands axes de la politique locale pour les législatures à venir ? Comment articuler le développement différencié, voire plus étoffé, du service à la population tout en assurant les équilibres financiers nécessaires à une saine gestion publique, et ce dans un contexte budgétaire difficile ?

Ce Profil Socio-Démographique a pour ambition d'éclairer la problématique démographique et sociale de votre commune au moyen d'une série de statistiques consacrées à la structure de la population et à ses perspectives d'évolution, à l'offre de services aux personnes âgées, en passant par le degré d'activité de la population, ses revenus et la dynamique immobilière. Le positionnement de votre commune par rapport à des moyennes de référence pertinentes contribue au caractère novateur de cette analyse.

Avec ce Profil Socio-Démographique, Belfius Banque sort quelque peu de son créneau habituel des études strictement financières. En effet, au vu de l'enjeu du vieillissement de la population et de ses incidences futures sur les finances de votre administration, il nous a semblé particulièrement opportun d'investir dans cette recherche et de vous présenter un cadre de référence pour l'affinement de votre politique relative aux seniors.

Cette analyse unique en Belgique illustre parfaitement notre volonté de maintenir le service aux pouvoirs locaux au cœur des préoccupations de Belfius Banque, ainsi que notre engagement à rester votre partenaire financier de référence.

Dirk Gyselink.  
Membre du Comité de Direction de Belfius Banque.

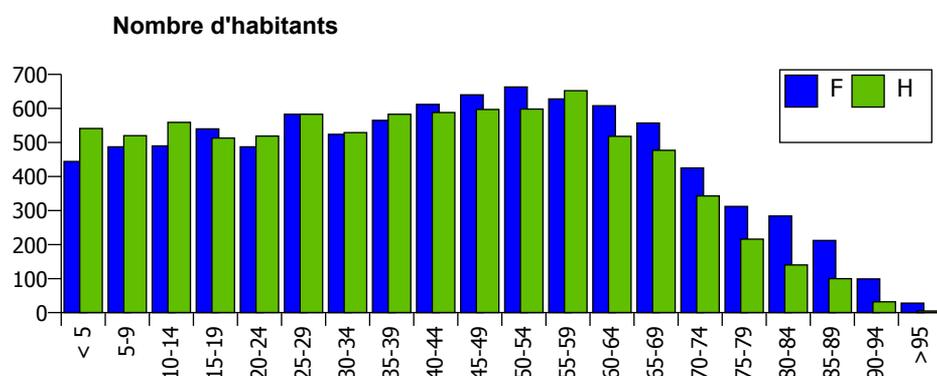


# 1. Indicateurs démographiques - niveau de vieillissement de la population \*

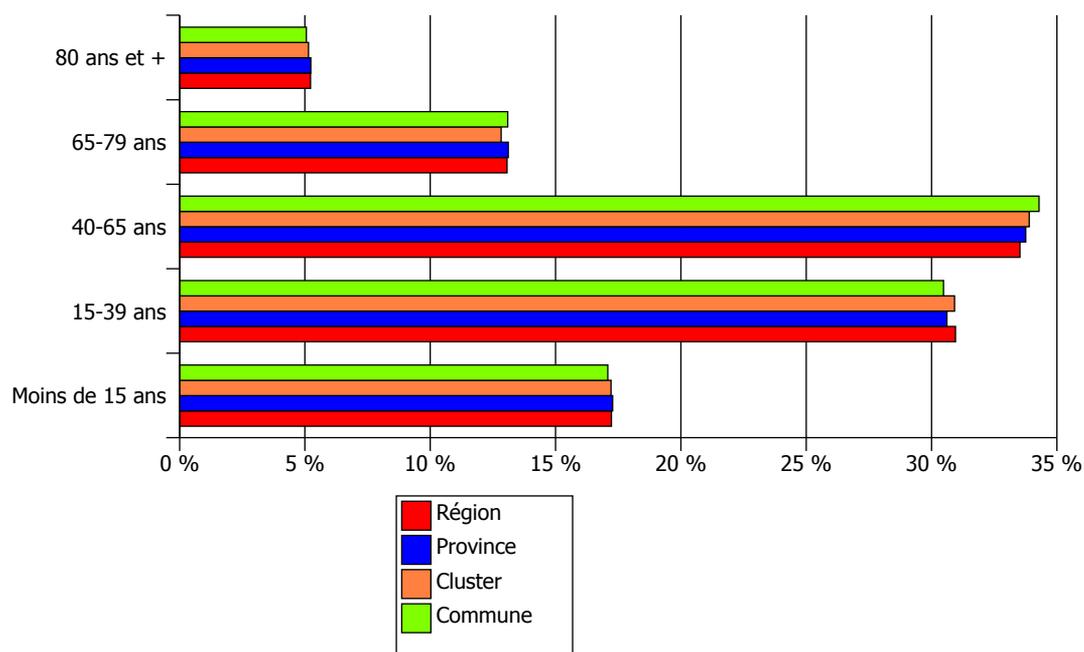
## 1.1. Structure démographique

### Population 2018

FONT-L'EVEQUE	Femme	%	Homme	%	Total	en %
Moins de 15 ans	1.421	46,7 %	1.620	53,3 %	<b>3.041</b>	<b>17,1 %</b>
15-39 ans	2.699	49,7 %	2.727	50,3 %	<b>5.426</b>	<b>30,5 %</b>
40-65 ans	3.151	51,6 %	2.953	48,4 %	<b>6.104</b>	<b>34,3 %</b>
65-79 ans	1.294	55,5 %	1.036	44,5 %	<b>2.330</b>	<b>13,1 %</b>
80 ans et +	623	69,2 %	277	30,8 %	<b>900</b>	<b>5,1 %</b>
<b>Total</b>	<b>9.188</b>	<b>51,6 %</b>	<b>8.613</b>	<b>48,4 %</b>	<b>17.801</b>	<b>100,0%</b>



### Structure par âge - Comparaison : population 2018



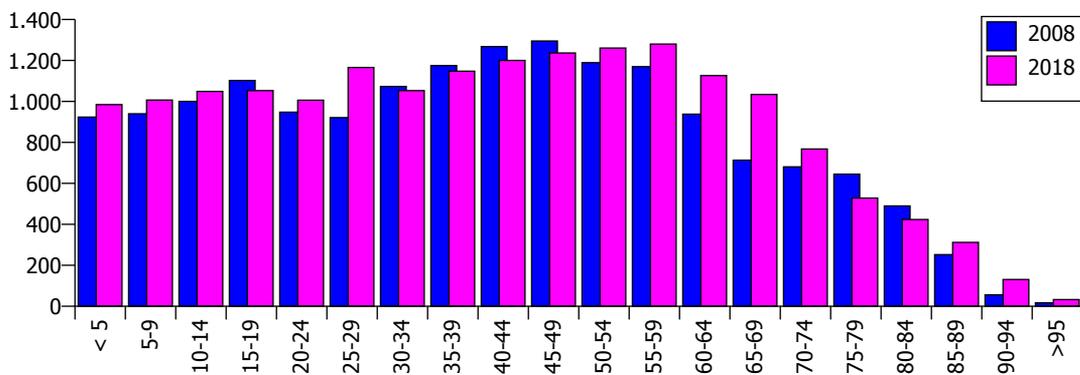
\* Source : SPF Economie - DGSIE

## 1.2. Evolution démographique : 2008-2018

### Evolution de la population totale

FONT-L'EVEQUE	2008	2018	Variat° abs	Variat° %
Moins de 15 ans	2.864	3.041	177	6,2 %
15-39 ans	5.219	5.426	207	4,0 %
40-65 ans	5.860	6.104	244	4,2 %
65-79 ans	2.039	2.330	291	14,3 %
80 ans et +	815	900	85	10,4 %
<b>Total</b>	<b>16.797</b>	<b>17.801</b>	<b>1.004</b>	<b>6,0 %</b>

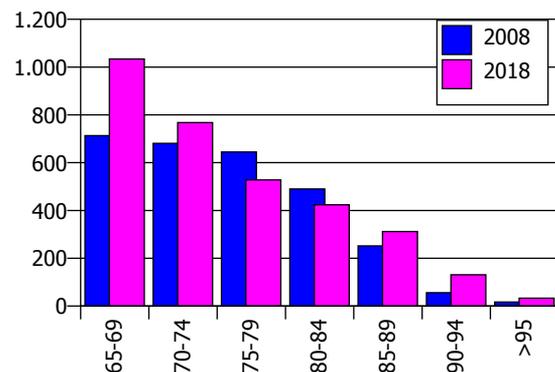
Nombre d'habitants



### Evolution de la population de plus de 65 ans

### FONT-L'EVEQUE

	2008	2018	Var. abs.	Var. %
65-69	713	1.034	321	45,0 %
70-74	681	768	87	12,8 %
75-79	645	528	-117	-18,1 %
80-84	490	424	-66	-13,5 %
85-89	252	312	60	23,8 %
90-94	56	131	75	133,9 %
>95	17	33	16	94,1 %
<b>Total &gt; 65 ans</b>	<b>2.854</b>	<b>3.230</b>	<b>376</b>	<b>13,2 %</b>



### Le vieillissement de la population : une tendance fondamentale

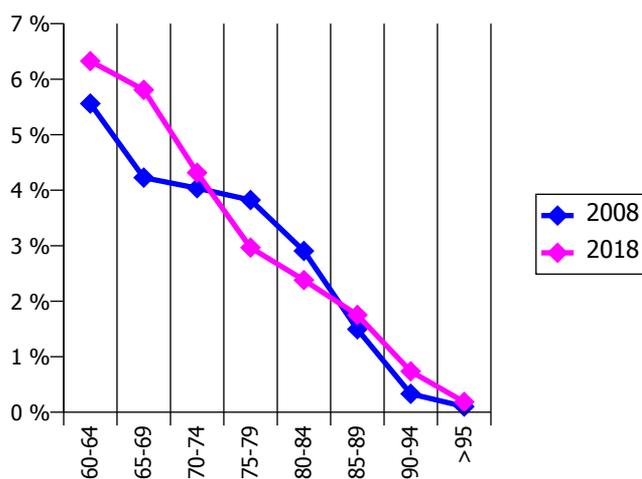
À l'instar de la plupart des pays développés, la Belgique se trouve en pleine phase de transition démographique, combinant une diminution du taux de fécondité à une augmentation considérable de l'espérance de vie. Les nouvelles prévisions démographiques du Bureau fédéral du plan font état d'une croissance de la population belge de 10,6 millions en 2007 à 12,6 millions en 2060 (+ 19,6 %), mais également d'un glissement de la concentration de la population vers les catégories d'âge plus élevées (avec un part de 26,3 % pour les personnes de 65 ans et plus).

## Evolution de la population de + de 60 ans - comparaison

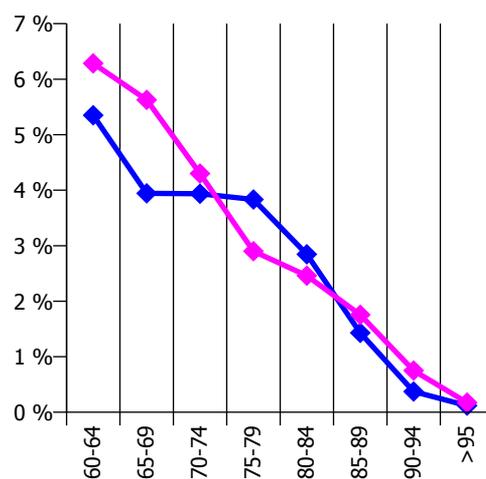
En % de la population totale

	FONT-L'EVEQUE		Cluster		Province		Région	
	2008	2018	2008	2018	2008	2018	2008	2018
60-64	5,6 %	6,3 %	5,3 %	6,3 %	5,5 %	6,3 %	5,4 %	6,3 %
65-69	4,2 %	5,8 %	3,9 %	5,6 %	3,9 %	5,7 %	4,0 %	5,6 %
70-74	4,0 %	4,3 %	3,9 %	4,3 %	3,8 %	4,5 %	3,9 %	4,4 %
75-79	3,8 %	3,0 %	3,8 %	2,9 %	3,8 %	2,9 %	3,7 %	3,0 %
80-84	2,9 %	2,4 %	2,8 %	2,5 %	2,9 %	2,5 %	2,8 %	2,5 %
85-89	1,5 %	1,8 %	1,4 %	1,8 %	1,5 %	1,8 %	1,4 %	1,8 %
90-94	0,3 %	0,7 %	0,4 %	0,8 %	0,4 %	0,8 %	0,4 %	0,7 %
>95	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %	0,2 %
<b>Pop &gt; 60</b>	<b>22,5 %</b>	<b>24,5 %</b>	<b>21,8 %</b>	<b>24,3 %</b>	<b>21,9 %</b>	<b>24,7 %</b>	<b>21,7 %</b>	<b>24,5 %</b>

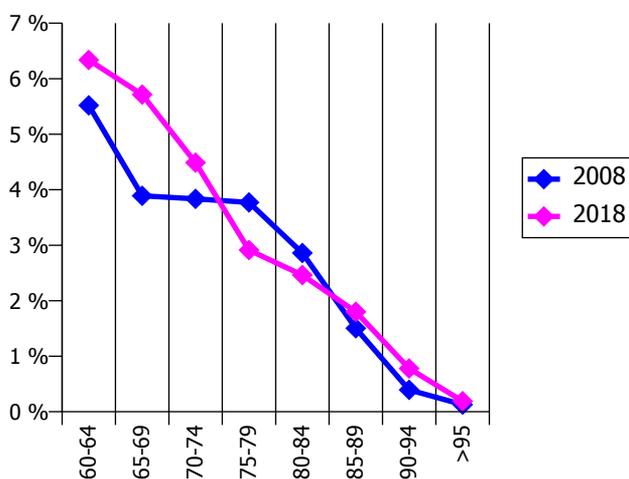
FONT-L'EVEQUE



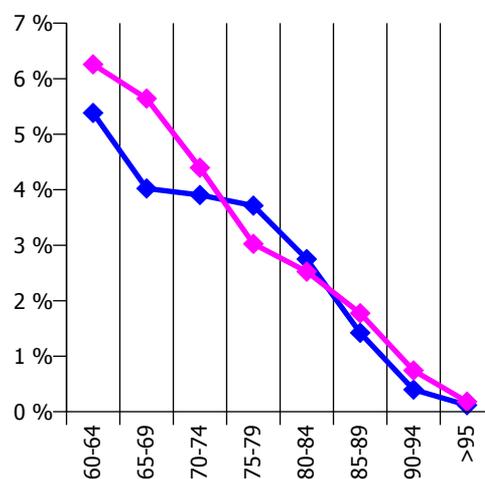
Cluster



Province



Région



## Evolution comparative des coefficients démographiques : 2008-2018

Vieillessement	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
2008	99,7 %	93,2 %	93,7 %	92,8 %
2018	106,2 %	104,4 %	106,2 %	106,1 %
Différence 2008-18	6,6 %	11,2 %	12,5 %	13,4 %

Dépendance				
2008	51,6 %	52,3 %	51,6 %	51,8 %
2018	54,4 %	54,3 %	55,3 %	55,1 %
Différence 2008-18	2,8 %	2,0 %	3,7 %	3,3 %

Dépendance âgés				
2008	25,8 %	25,2 %	25,0 %	24,9 %
2018	28,0 %	27,7 %	28,5 %	28,4 %
Différence 2008-18	2,3 %	2,5 %	3,5 %	3,4 %

Vieillessement actifs pot.				
2008	112,3 %	106,7 %	106,2 %	105,3 %
2018	112,5 %	109,6 %	110,3 %	108,3 %
Différence 2008-18	0,2 %	2,9 %	4,0 %	3,0 %

Intensité du vieillissement				
2008	28,6 %	28,9 %	29,8 %	28,7 %
2018	27,9 %	28,6 %	28,5 %	28,6 %
Différence 2008-18	-0,7 %	-0,3 %	-1,3 %	-0,2 %

### Principaux indicateurs de structure démographique : définition \*

<b>Coefficient de vieillissement</b>	Ce coefficient représente la part des plus âgés (65 ans et plus) par rapport à celle des plus jeunes (moins de 15 ans). Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient de dépendance</b>	Ce coefficient s'obtient en divisant la population se trouvant dans les tranches d'âge les plus dépendantes (moins de 15 ans, 65 ans et plus) par la population la plus susceptible d'exercer une activité professionnelle (15 à 64 ans). Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient de dépendance des âgés</b>	Il s'agit de la partie du coefficient de dépendance qui ne concerne que les 65 ans et plus. Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient de vieillissement des actifs potentiels</b>	Si l'on sépare les actifs potentiels (les 15-64 ans) en deux groupes d'âges de 25 ans, ce coefficient mesure la proportion des plus âgés d'entre eux (40-64 ans) par rapport au plus jeunes (15-39 ans). Il est exprimé en pourcentage.
<b>Coefficient d'intensité du vieillissement</b>	Ce coefficient représente, au sein des âgés (65 ans et plus), le pourcentage des plus âgés d'entre eux (80 ans et plus).

## Evolution démographique - Composantes \*

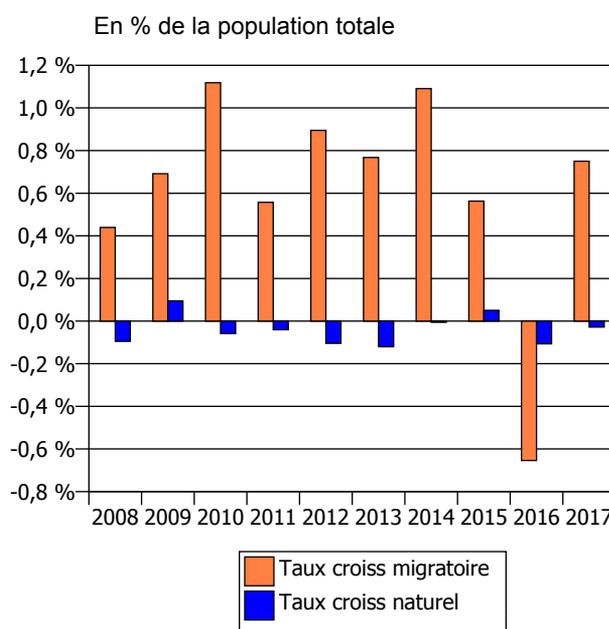
### Evolution démographique au niveau communal

L'analyse démographique, généralement traitée au niveau macroéconomique, présente toutefois un grand intérêt au niveau local. La commune est en effet l'unité spatiale qui maximise les différences démographiques et où l'évolution peut connaître les plus grandes fluctuations au cours d'une période considérée.

L'évolution de la population au cours d'une période considérée résulte à la fois d'une composante naturelle (c-à-d l'écart entre les naissances et les décès) et d'une composante migratoire (c-à-d de l'écart entre les arrivées et les départs). Ces deux composantes peuvent être alternativement ou simultanément positives ou négatives d'une année à l'autre.

Commune : **FONT-L'EVEQUE**

Année	Population au 1/1	Solde naturel	Solde migratoire	Variat° populat°
2008	16.797	-16	74	58
2009	16.855	16	117	133
2010	16.988	-10	191	181
2011	17.169	-7	96	89
2012	17.258	-18	155	137
2013	17.395	-21	134	113
2014	17.508	-1	192	191
2015	17.699	9	100	109
2016	17.808	-19	-116	-135
2017	17.673	-5	133	128
2008-2017		-72	1.076	1.004



Pour la majorité des communes (+/-80%), le rôle du bilan migratoire est toutefois plus déterminant que celui du bilan naturel. Les grandes agglomérations du pays (les communes bruxelloises exceptées, car soutenue par une forte immigration internationale), et les communes très rurales présentent un bilan démographique le plus souvent négatif. A contrario, les communes périurbaines, de nombreuses communes frontalières et les communes touristiques (notamment sous l'influence de l'installation de pensionnés) connaissent une évolution démographique positive.

### Evolution comparative (taux de croissance 2008-2017 en % de la population)

2008-2017	Solde naturel	Solde migratoire	Taux croiss. tot
<b>FONT-L'EVEQUE</b>	-0,41 %	6,22 %	5,81 %
<b>Cluster</b>	-0,83 %	4,37 %	3,54 %
<b>Province</b>	-0,28 %	3,43 %	3,15 %
<b>Région</b>	0,41 %	4,32 %	4,73 %

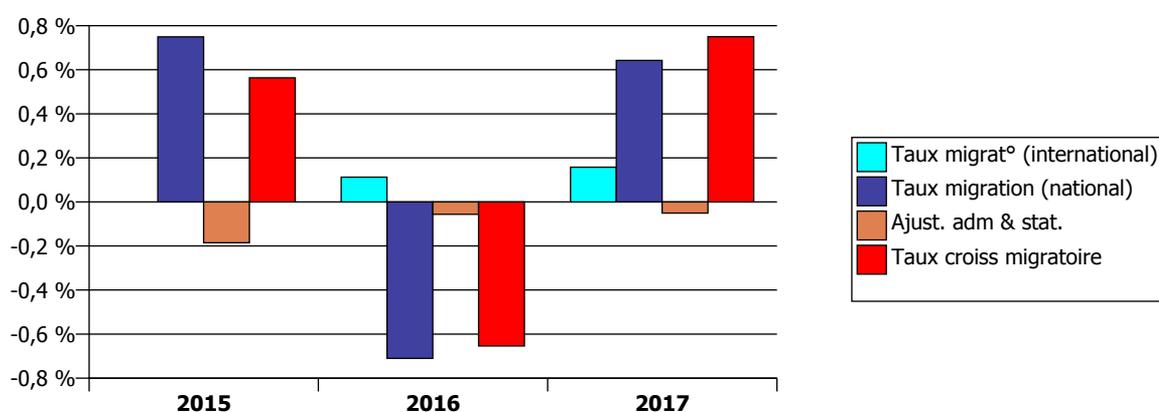
\* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

## Evolution des composantes migratoires

### FONT-L'EVEQUE

	Immigrations internationales	Emigrations internationales	Solde migratoire (international)	Solde migratoire (national)	Adaptat° admin. & ajust. stat.	Solde migratoire total
2013	73	41	32	106	-4	134
2014	65	45	20	191	-19	192
2015	38	38	0	133	-33	100
2016	59	39	20	-126	-10	-116
2017	55	27	28	114	-9	133
Total	290	190	100	418	-75	443

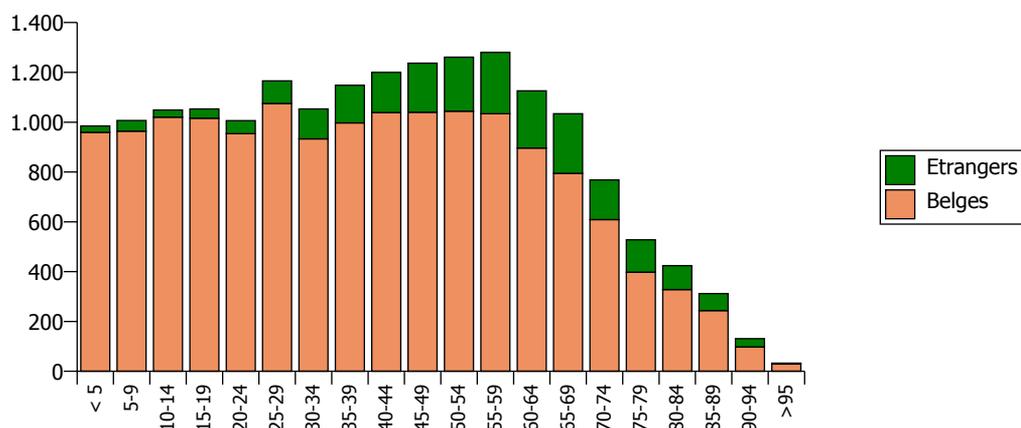
### Taux de croissance des composantes migratoires (en % population)



## Part de la population belge et étrangère

% Pop. étrangère	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
2008	15,35 %	11,53 %	11,15 %	9,30 %
2018	13,08 %	11,43 %	11,95 %	10,19 %
Différence 2008-18	-2,26 %	-0,11 %	0,79 %	0,88 %

### Répartition de la population belge et étrangère par catégories d'âge (2018)



\* Source : sur base des statistiques du SPF Economie - DGSIE

## Autres indicateurs d'évolution et de structure démographique

Taux natalité	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
2008	1,08 %	1,14 %	1,17 %	1,17 %
2017	1,06 %	0,98 %	1,02 %	1,02 %
<b>Moyenne 2008-17</b>	<b>1,06 %</b>	<b>1,08 %</b>	<b>1,10 %</b>	<b>1,10 %</b>

Taux mortalité	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
2008	1,18 %	1,22 %	1,15 %	1,08 %
2017	1,09 %	1,12 %	1,10 %	1,05 %
<b>Moyenne 2008-2017</b>	<b>1,10 %</b>	<b>1,16 %</b>	<b>1,13 %</b>	<b>1,06 %</b>

Rap. masculinité	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
2008	90,17 %	92,21 %	92,67 %	93,81 %
2018	93,74 %	94,04 %	94,64 %	95,47 %
<b>Evolut° 2008-18</b>	<b>3,57 %</b>	<b>1,83 %</b>	<b>1,96 %</b>	<b>1,65 %</b>

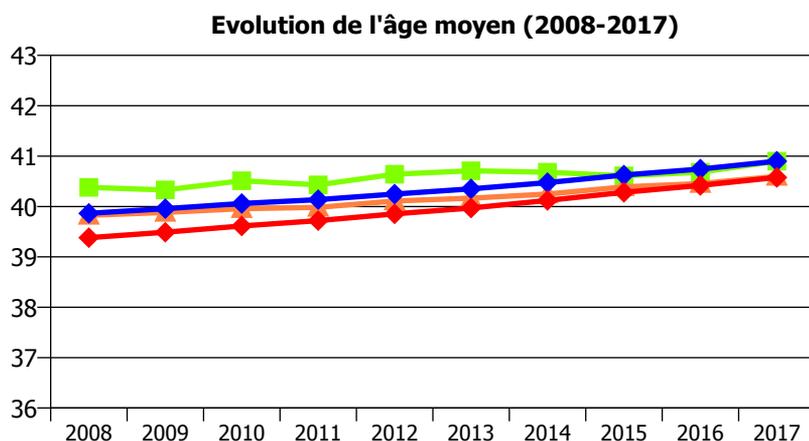
L'évolution naturelle de la population (soit le solde naturel) est elle-même influencée par le taux de natalité et de mortalité soit respectivement le nombre de naissances et le nombre de décès enregistré au cours d'une année rapporté à la population totale. La répartition de la population selon l'âge exerce évidemment une influence déterminante sur le mouvement naturel.

Enfin, le rapport de masculinité s'obtient en divisant le nombre d'hommes par le nombre de femmes. Ce rapport évolue également avec l'âge. Il est supérieur à 100% à la naissance et pour les tranches d'âges les plus jeunes ; les naissances de garçons étant en moyenne supérieure aux filles. Il est par contre inférieur à 100% pour les tranches d'âge les plus élevées, l'espérance de vie étant sensiblement plus élevée pour les femmes que pour les hommes. Au total, les deux phénomènes ont tendance à se compenser de sorte que le rapport de masculinité est généralement proche de 100% pour l'ensemble de la population. Avec le vieillissement de la population, et la sur-représentation des femmes dans les catégories d'âge les plus élevées, ce rapport tend nettement à descendre sous les 100%.

## Age moyen

Notion purement arithmétique calculée à partir des effectifs classés par année de naissance de la population considérée.

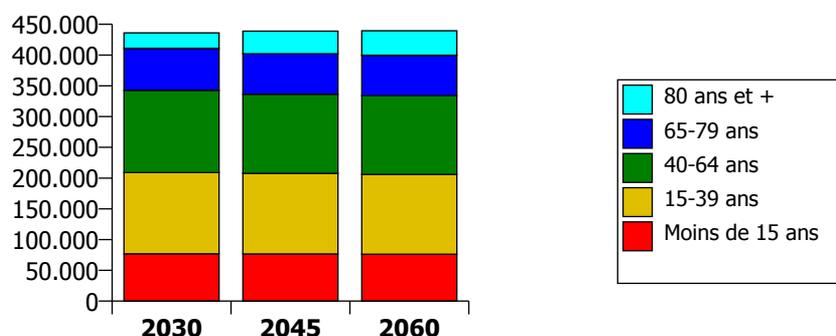
Age moyen	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
<b>2008</b>	40,4	39,8	39,9	39,4
<b>2017</b>	40,9	40,6	40,9	40,6
<b>Evolution (en année)</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>



## 2.1 Prévisions à long terme (2015-2060) au niveau de l'arrondissement \*

Le bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique, en collaboration avec un Comité scientifique d'accompagnement, ont publié en mai 2008 une nouvelle édition des perspectives démographiques. Elles couvrent la période 2015-2060 et les résultats sont disponibles au niveau de l'arrondissement.

### Arrondissement de Charleroi



### Evolution comparative de la structure par âge 2016-2060

#### Taux de croissance de la population (2016-2060) par catégories d'âge

	Arrond.	Province	Région
Moins de 15 ans	-1,8 %	4,6 %	10,4 %
15-39 ans	-2,6 %	3,6 %	8,1 %
40-64 ans	-11,0 %	-5,1 %	-0,3 %
65-79 ans	22,3 %	32,6 %	39,8 %
80 ans et +	83,0 %	100,9 %	113,5 %
<b>Population Tot.</b>	<b>2,2 %</b>	<b>9,6 %</b>	<b>15,2 %</b>

#### Evolution des catégories d'âge (en % de la population totale)

		2030	2045	2060
<b>Moins de 15 ans</b>	Arrond.	17,7 %	17,5 %	17,3 %
	Province	17,0 %	16,8 %	16,7 %
	Région	17,2 %	16,7 %	16,7 %
<b>15-39 ans</b>	Arrond.	30,3 %	29,9 %	29,6 %
	Province	29,8 %	29,1 %	29,0 %
	Région	29,9 %	29,3 %	29,1 %
<b>40-64 ans</b>	Arrond.	30,6 %	29,3 %	29,1 %
	Province	31,1 %	29,8 %	29,4 %
	Région	30,9 %	29,8 %	29,2 %
<b>65-79 ans</b>	Arrond.	15,6 %	15,0 %	14,9 %
	Province	15,9 %	15,4 %	15,2 %
	Région	15,8 %	15,2 %	15,3 %
<b>80 ans et +</b>	Arrond.	5,8 %	8,3 %	9,1 %
	Province	6,1 %	8,8 %	9,7 %
	Région	6,1 %	9,0 %	9,7 %

## Evolution des indicateurs de vieillissement

Vieillessement	Arrondissement	Province	Région
2030	121,5 %	129,0 %	128,0 %
2045	133,7 %	144,0 %	144,5 %
2060	138,4 %	148,8 %	149,5 %

Dépendance			
2030	64,2 %	64,0 %	64,3 %
2045	69,0 %	69,8 %	69,2 %
2060	70,4 %	71,4 %	71,5 %

Dépendance des âgés			
2030	35,2 %	36,1 %	36,1 %
2045	39,5 %	41,2 %	40,9 %
2060	40,9 %	42,7 %	42,8 %

Vieillessement actifs pot.			
2030	101,2 %	104,3 %	103,3 %
2045	98,1 %	102,2 %	101,7 %
2060	98,5 %	101,5 %	100,5 %

Intensité du vieill.			
2030	27,1 %	27,7 %	27,9 %
2045	35,7 %	36,4 %	37,2 %
2060	37,8 %	38,9 %	38,8 %

### Perspectives démographiques 2015-2060 du Bureau du Plan et du SPF Economie

Les perspectives de population 2015-2060 ont pour point de départ les observations au 1er janvier 2015. Elles couvrent 45 années de simulation jusque 2060. Elles sont élaborées par arrondissement, âge, sexe et essentiellement deux groupes de nationalité.

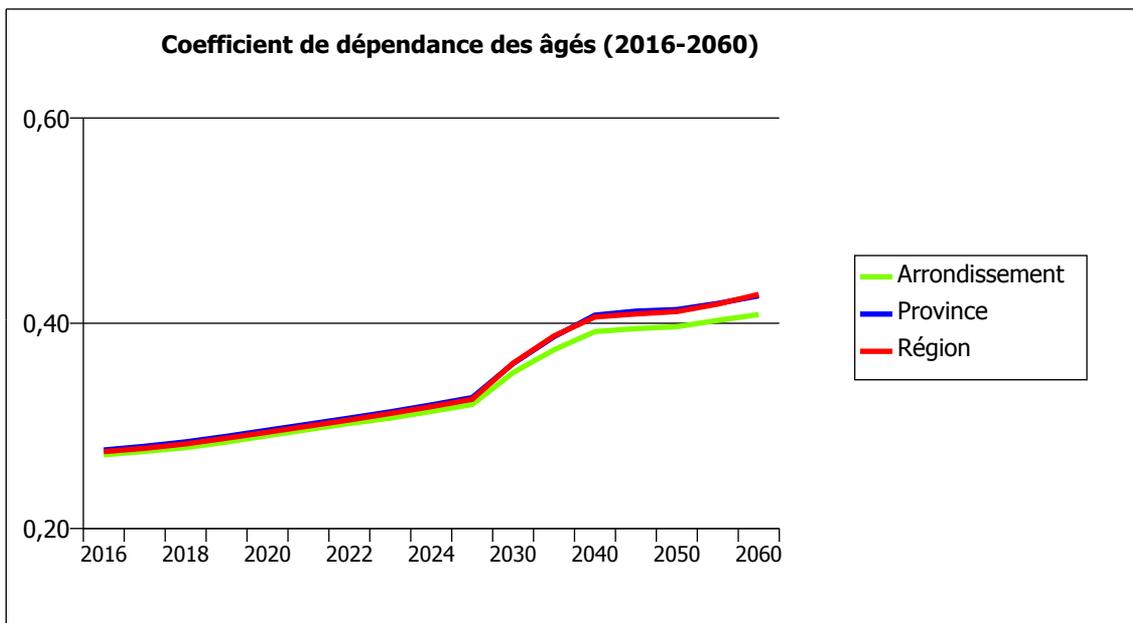
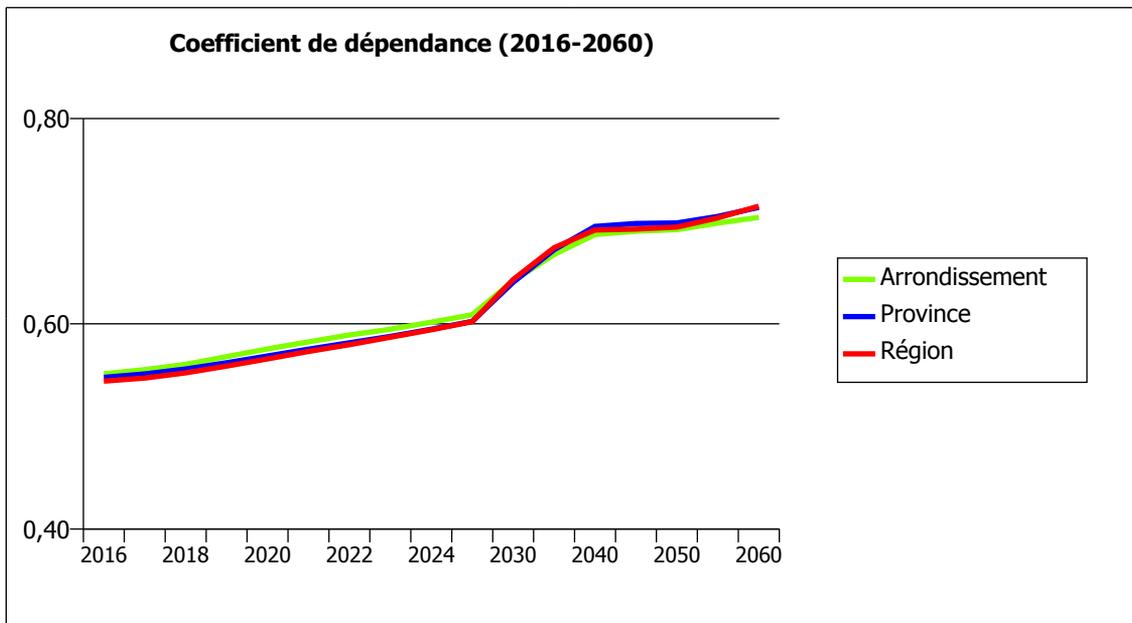
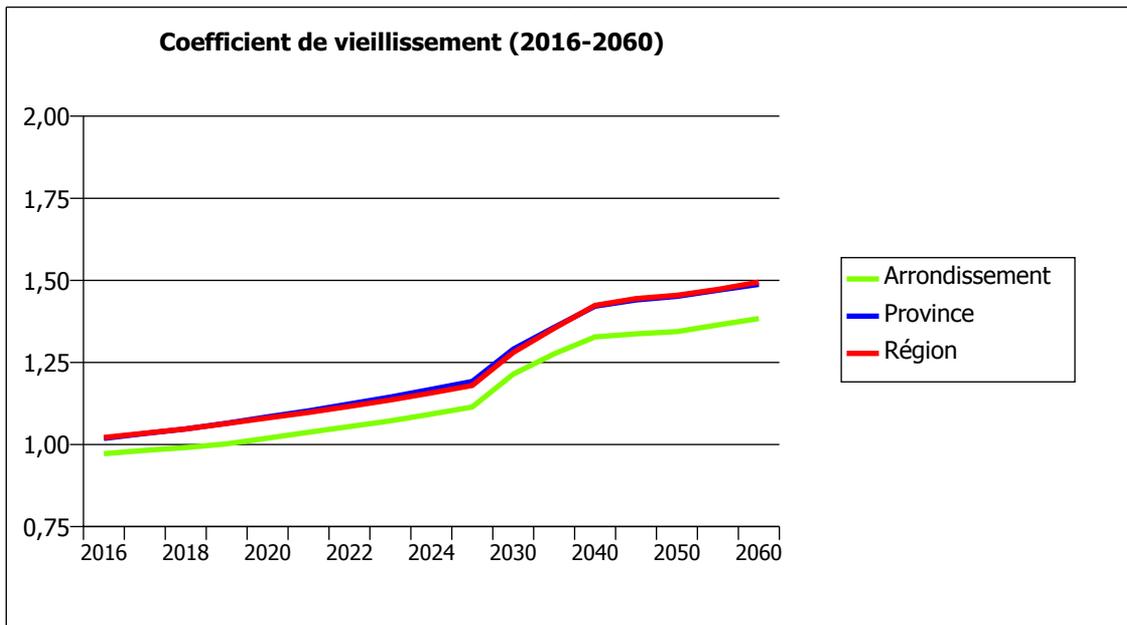
Par rapport aux perspectives de population de 2001, les hypothèses de base relatives à la fécondité, à la mortalité et aux migrations ont en particulier été revues.

La baisse de la mortalité se poursuit à tous les âges tandis que l'indicateur conjoncturel de fécondité (ou nombre moyen d'enfants par femme) se stabiliserait au niveau de 1,77 enfant par femme en 2060, après une légère poursuite de la croissance observée ces dernières années. Enfin, les hypothèses relatives aux migrations internationales ont été fondamentalement revues en tenant compte de la croissance de flux moyens d'immigration observée ces trois dernières années.

Si la plus haute fécondité et la plus forte immigration nette contribue à ralentir quelque peu le processus de vieillissement par rapport aux projections antérieures, il n'empêche que les indicateurs démographiques traduisent un net vieillissement de la population d'ici 2060.

Cette évolution est toutefois assez contrastée selon les régions. C'est principalement la région de Bruxelles-capitale, principale porte d'entrée de la migration internationale, qui se démarque du reste du pays. A titre d'exemple, le coefficient de dépendance des âgés y serait de 38,51 en 2060, valeur à comparer à celle de 44,71 pour la Wallonie et à 48,72 pour la Flandre où le vieillissement de la population y serait le plus prononcé.

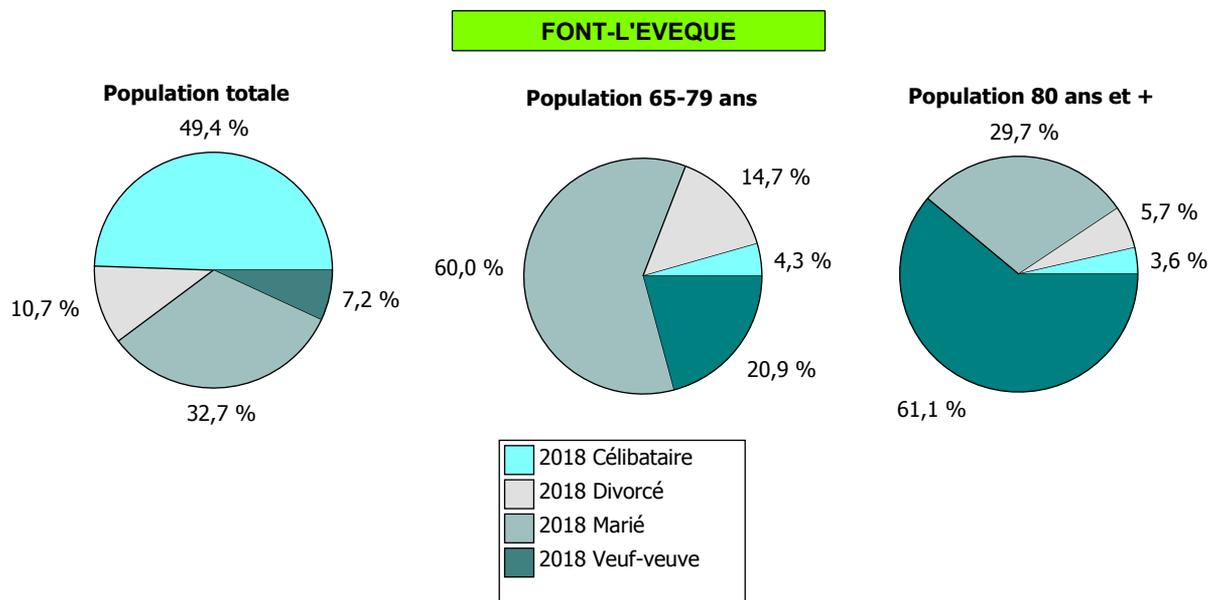
Pour plus d'info : voir site du Bureau Fédéral du Plan : [www.plan.be](http://www.plan.be) « Perspectives démographiques 2015-2060 » édité par le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information économique du SPF Economie.



### 3. Indicateurs socio-économiques liés au vieillissement

#### 3.1. Etat civil - position économique

##### Etat civil en fonction de l'âge (2018)



Nbr pers. veufs/veuves	Sexe	FONT-L'EVEQUE		Cluster	Province	Région
65-79 ans	Femme	405	2,3 %	2,2 %	2,1 %	1,9 %
	Homme	83	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
	<b>Total</b>	<b>488</b>	<b>2,8 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>2,6 %</b>	<b>2,4 %</b>
80 ans et +	Femme	470	2,8 %	2,7 %	2,6 %	2,4 %
	Homme	80	0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %
	<b>Total</b>	<b>550</b>	<b>3,2 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>3,1 %</b>	<b>2,9 %</b>
<b>Total veufs &gt; 65 ans</b>	<b>Total général</b>	<b>1.038</b>	<b>6,0 %</b>	<b>5,9 %</b>	<b>5,7 %</b>	<b>5,4 %</b>

#### Nombre et taille moyenne des ménages

Nombre moyen de ménages	FONT-L'EVEQUE
2011	7.520
2018	7.833
Evolution 2011-2018	313
Evolution en % (p/r à 2011)	4,16 %

Taille moyenne des ménages	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
2011	2,28	2,36	2,30	2,32
2018	2,27	2,33	2,29	2,30

Source : SPF Economie - DGSIE

## Position socio-économique (2016)

FONT-L'EVEQUE	Femme	Homme	Total	en %
Population active occupée	2.842	3.250	6.092	34,4 %
Population active non occupée	635	684	1.319	7,4 %
Population non active	5.709	4.589	10.298	58,2 %
<b>Population totale</b>	<b>9.186</b>	<b>8.523</b>	<b>17.709</b>	<b>100,0 %</b>

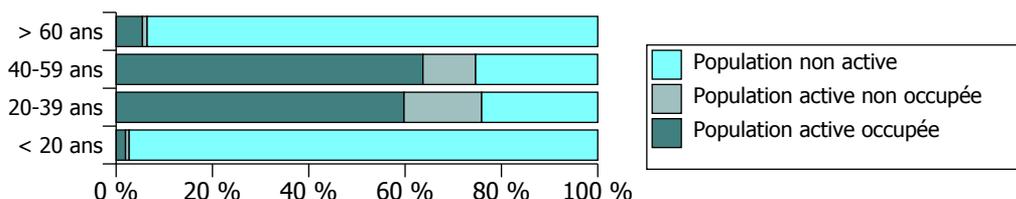
Source : WSE

### Position socio-économique

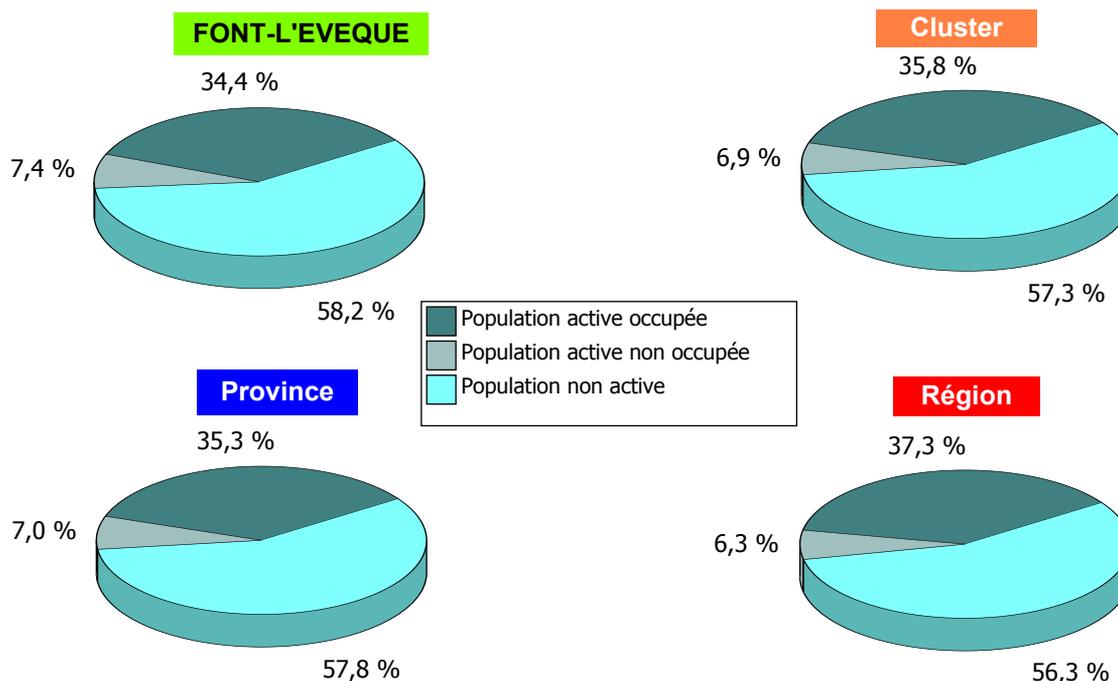
**Population active occupée :**  
Les personnes qui travaillent. Calcul de la somme des employés et indépendants, corrigés pour ceux qui travaillent dans les deux systèmes.

**Population active non-occupée :**  
Les personnes qui n'ont aucun travail, mais sont à la recherche active d'un travail et immédiatement disponibles. Ils sont chiffrés sur base des statistiques régionales (Forem, Actiris, VDAB) et groupés par l'office national de l'emploi.

**Population non active :**  
La population non active regroupe les personnes qui n'ont aucun travail, ne sont pas à la recherche et/ou ne sont pas disponibles.



### Comparaison de la structure de la population active / inactive



## Taux d'activité - taux de chômage (par catégories d'âge)

	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
<b>Taux d'activité</b>	<b>64,4 %</b>	<b>65,8 %</b>	<b>65,4 %</b>	<b>67,5 %</b>
45-49 ans	76,8 %	79,6 %	79,7 %	82,5 %
50-54 ans	74,7 %	75,7 %	75,7 %	79,2 %
55-59 ans	65,4 %	66,7 %	68,4 %	72,0 %
60-64 ans	24,8 %	28,8 %	30,6 %	34,5 %

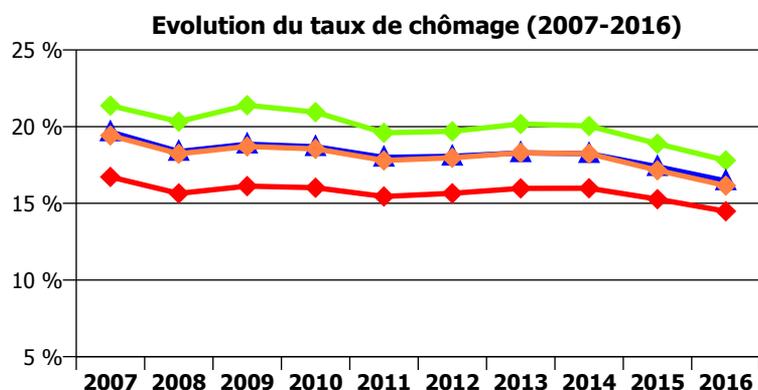
Taux d'activité :

Représente les "forces de travail" (personnes actives occupées et personnes actives non-occupées) en pourcentage de la population de 15 à 64 ans (donc de la population en âge de travailler).

Taux de chômage :

Représente les chômeurs (=population active non-occupée) en pourcentage des forces de travail (= population active occupée et non occupée)

	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
<b>Taux de chômage</b>	<b>17,8 %</b>	<b>16,2 %</b>	<b>16,5 %</b>	<b>14,5 %</b>
18-19 ans	37,8 %	41,2 %	42,5 %	36,9 %
20-24 ans	40,3 %	36,9 %	37,9 %	33,8 %
25-29 ans	22,8 %	21,0 %	22,0 %	19,2 %
30-34 ans	15,7 %	15,2 %	16,0 %	13,8 %
35-39 ans	12,9 %	12,3 %	12,9 %	11,3 %



Source : WSE

## Structure de la population non occupée et pensionnée ( 2016)

	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
Bénéficiaire d'une pension	29,4 %	29,0 %	29,9 %	29,5 %
Enfants bénéficiaires d'allocations familiales	40,6 %	39,1 %	40,9 %	41,1 %
Interruption / mise en disp.	4,1 %	3,7 %	3,8 %	3,4 %
Bénéficiaire aide sociale	3,2 %	1,5 %	2,3 %	2,2 %
Incapacité / handicap	8,7 %	7,5 %	7,4 %	5,9 %
Autre	14,0 %	19,1 %	15,6 %	17,8 %
	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS)

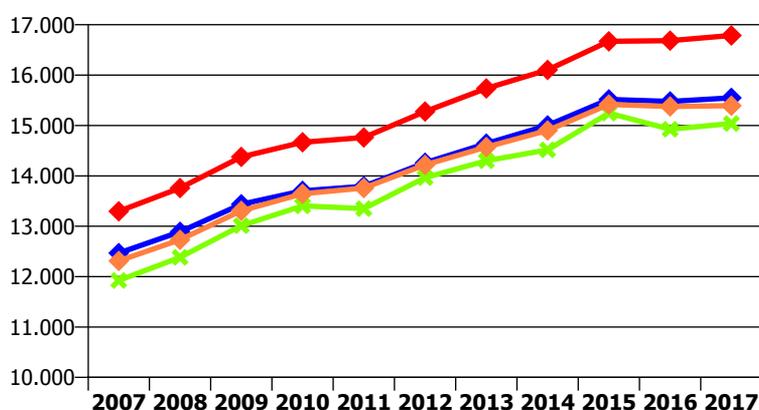
## 3.2. Revenus des ménages et allocations de pension

Niveau de revenus des ménages (sur base des déclarations fiscales 2017 - revenus 2016)

Revenu moyen (déclarat°)	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
2007	20.568	21.512	22.826	24.449
2017	26.440	27.240	29.159	31.513

Revenu moyen (par hab.)	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
2007	11.925	12.311	12.467	13.298
2017	15.039	15.394	15.550	16.787

Evolution du revenu moyen par hab. (2007-2017)



Structure des revenus (déclarations 2017 - revenus 2016)

EUR par Hab.	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
Revenus professionnels	14.919	15.262	15.353	16.535
Revenus immobiliers	144	147	180	230
Revenus mobiliers	10	18	54	56
Revenus divers	10	14	14	20
Dépenses déductibles	-44	-47	-51	-55
<b>Revenus nets imposables</b>	<b>15.039</b>	<b>15.394</b>	<b>15.550</b>	<b>16.787</b>

Répartition des déclarations par tranche de revenus

	FONT-L'EVEQUE		Cluster	Province	Région
	Nombre	% total décl.	% total décl.	% total décl.	% total décl.
<10.000	1.308	13,0 %	13,4 %	13,6 %	14,2 %
<20.000	3.522	35,0 %	33,0 %	33,3 %	29,9 %
<30.000	2.332	23,2 %	22,3 %	22,0 %	21,4 %
<40.000	1.186	11,8 %	12,6 %	12,3 %	12,5 %
<50.000	629	6,3 %	7,1 %	6,8 %	7,3 %
>50.000	1.075	10,7 %	11,7 %	12,1 %	14,7 %
<b>Nbr. tot. déclarat°</b>	<b>10.052</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

<b>Nombre de déclarat° (en % populat°)</b>	<b>56,6 %</b>	<b>56,6 %</b>	<b>56,3 %</b>	<b>56,2 %</b>
--	---------------	---------------	---------------	---------------

Source : SPF Economie (Statbel) - revenus fiscaux

## Bénéficiaires d'allocation de pension (ONP) - 2018

Bénéficiaires pension	FONT-L'EVEQUE		Cluster	Province	Région
	Nombre	en % populat°	en % populat°	en % populat°	en % populat°
Pension trav. (salar. & indep)	2.967	16,7 %	16,2 %	16,5 %	16,0 %
GRAPA & Rev. garanti	199	1,1 %	0,9 %	1,0 %	1,0 %
<b>Total</b>	<b>3.166</b>	<b>17,8 %</b>	<b>17,2 %</b>	<b>17,5 %</b>	<b>17,0 %</b>

Allocation mensuelle moyenne	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
Salariés	1.215,2	1.073,9	1.066,4	1.004,1
Indépendants	435,0	481,6	554,8	555,3
GRAPA & Rev. garanti	367,2	348,4	347,3	352,2

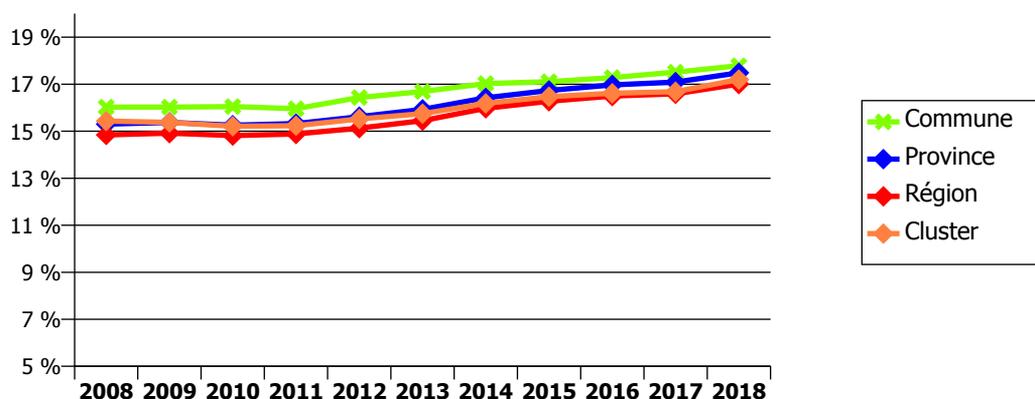
Source : ONP

L'office national des pensions (ONP) dispose de statistiques portant notamment sur le nombre de bénéficiaires au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice considéré ainsi que sur le montant des pensions versées. Ces dernières sont des montants mensuels bruts. Ces chiffres n'incluent que la pension légale (sans tenir compte des apports éventuels des 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> piliers).

La population âgée est davantage exposée au risque de pauvreté. Le système belge prévoit dès lors divers instruments pour assurer un montant minimum de pension.

La GRAPA (garantie de revenus aux personnes âgées) est une allocation d'aide sociale pour personnes âgées et constitue principalement un complément aux pensions des régimes salarié et indépendant. La GRAPA a été introduite en 1991 en remplacement du RGPA (revenu garanti aux personnes âgées). Cette allocation tend à disparaître car ce n'est que dans le cas où l'allocation RGPA s'avère plus avantageuse que le droit a été maintenu.

### Evolution des bénéficiaires de pension (ONP) - en % de la population (2008-2018)



## Bénéficiaires des droits à l'intégration et à l'aide sociale - 2017

FONT-L'EVEQUE	2008	2017
Equivalent revenu d'intégration (DAS)	33,7	4,4
Revenu d'Intégration Sociale (DIS)	205,3	519,2
<b>Total</b>	<b>238,9</b>	<b>523,6</b>

Moyenne annuelle calculée à partir des chiffres mensuels de l'année considérée

### Droit à l'intégration sociale (DIS)

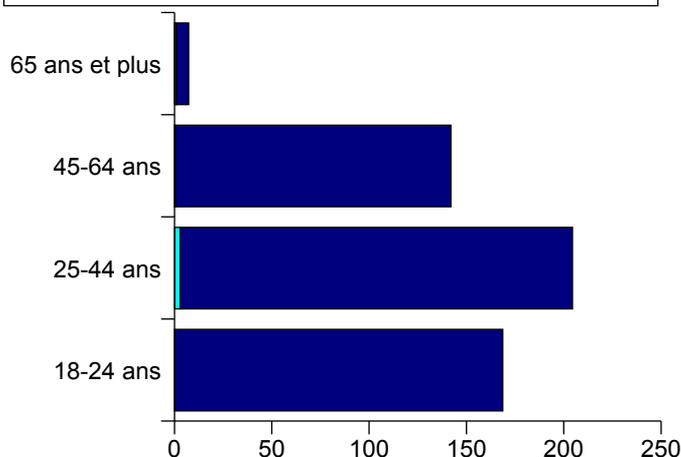
Le droit à l'intégration sociale (DIS) prend la forme d'une part d'un revenu d'intégration, assorti ou non d'un projet individualisé d'intégration sociale et d'autre part d'une mise à l'emploi.  
Ce droit a fait l'objet d'une première modification importante en octobre 2002, lors du remplacement de la loi du 7 août 1974 instituant le droit à un minimum de moyens d'existence par la loi du 26 mai 2002. Une deuxième modification est intervenue le 1er janvier 2005 lors de l'introduction des nouvelles catégories du revenu d'intégration.

### Droit à l'aide sociale (DAS)

Le droit à l'aide sociale porte sur trois types d'aide : l'aide financière (équivalent du revenu d'intégration), les mesures de mise à l'emploi et/ou l'aide médicale urgente.  
Seulement les candidat-refugié et les étrangers inscrit dans le registre populations (cat. B et I) sans droit minimex (nationalité) ont ce droit.  
Base légale : la loi organique et la loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale.

Les données chiffrées sont basées sur les demandes de remboursement introduites par 589 CPAS auprès du SPP Intégration sociale

### Nombre de bénéficiaires par catégories d'âge (2017)



ONT-L'EVEQUE	2008	2017	Evol. abs.	Evol. en %
18-24 ans	70,9	168,7	97,8	137,9 %
25-44 ans	93,5	204,5	111,0	118,7 %
45-64 ans	70,9	142,0	71,1	100,3 %
65 ans et plus	1,6	7,3	5,6	347,5 %
<b>Total</b>	<b>236,9</b>	<b>522,4</b>	<b>285,5</b>	<b>120,5 %</b>

■ Revenu d'Intégration Sociale (DIS) 2017  
■ Equivalent revenu d'intégration (DAS) 2017

### Nombre de bénéficiaires de l'intégration et de l'aide sociale (pour 1000 habitants) - 2017

Population totale	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
Equivalent revenu d'intégration (DAS)	0,2	0,2	0,6	1,0
Revenu d'Intégration Sociale (DIS)	29,4	15,0	20,5	18,1
<b>Total</b>	<b>29,6</b>	<b>15,3</b>	<b>21,1</b>	<b>19,1</b>

Source : SPP Intégration sociale

### Nombre de bénéficiaires de la garantie de revenus aux personnes âgées (Grapa) - 2018

En % de la pop. de 65 ans et +	6,16 %	5,28 %	5,54 %	5,47 %

### 3.3. Bénéficiaires de l'intervention majorée en soins de santé ( BIM-Omnio)

Les personnes ayant des revenus modestes peuvent bénéficier d'un remboursement plus élevé de leurs soins de santé. Deux statuts permettent d'ouvrir ce droit : le statut BIM et le statut OMNIO.

Le statut de bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) est accordé automatiquement aux personnes qui perçoivent le revenu d'intégration social ou l'aide sociale équivalente du CPAS sans interruption depuis au moins trois mois, une allocation liée à un handicap, la Grapa (Garantie de revenu aux personnes âgées), les enfants qui sont atteints d'une incapacité physique ou mentale d'au moins 66 pour cent.

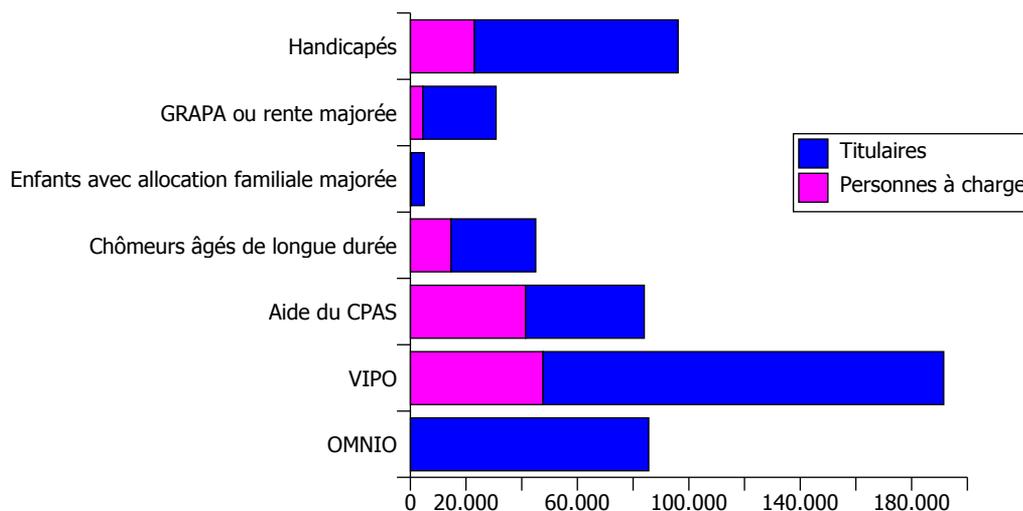
Le statut BIM est également accordé à diverses catégories de bénéficiaires, pour autant que les personnes le demandent et que les revenus annuels bruts imposables du ménage ne dépassent pas 14.337,94 euros (cette somme est augmentée de 2.654,33 euros par personne à charge). Il s'agit des anciens bénéficiaires « VIPO » (les pensionné(e)s, les veuves et veufs, les orphelin(e)s et les bénéficiaires d'une indemnité d'invalidité) mais aussi des personnes handicapées, les résident(e)s ayant atteint l'âge de 65 ans, les chômeurs de longue durée âgés de 50 ans au moins.

Le statut OMNIO étend le bénéfice de l'intervention majorée en soins de santé à de nouvelles catégories de personnes à revenus modestes. Dans ce cas, c'est le revenu, et non plus le statut qui ouvre le droit. Peuvent ainsi en bénéficier aussi bien des chômeurs que des travailleurs à bas salaire et/ou à temps partiel ou des indépendants, pour autant qu'ils en fassent la demande.

L'ensemble de ces catégories de bénéficiaires a l'avantage de regrouper l'ensemble des membres du ménage et constitue un bon indicateur pour étudier les situations à risque de précarité au niveau communal \*

\* Anne-Catherine GUIO (IWEPS) - Sarah Carpentier (CSB) : Un nouvel indicateur de précarité au niveau communal, Les Brèves de l'IWEPS, N° 1

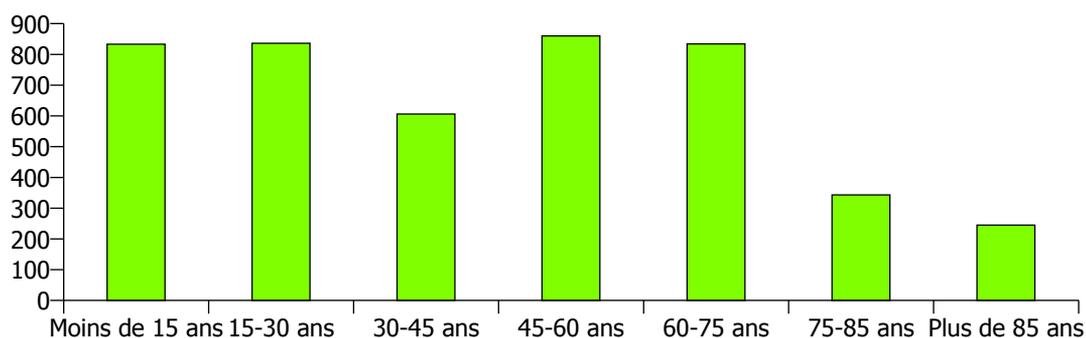
Répartition par type de bénéficiaires : Wallonie



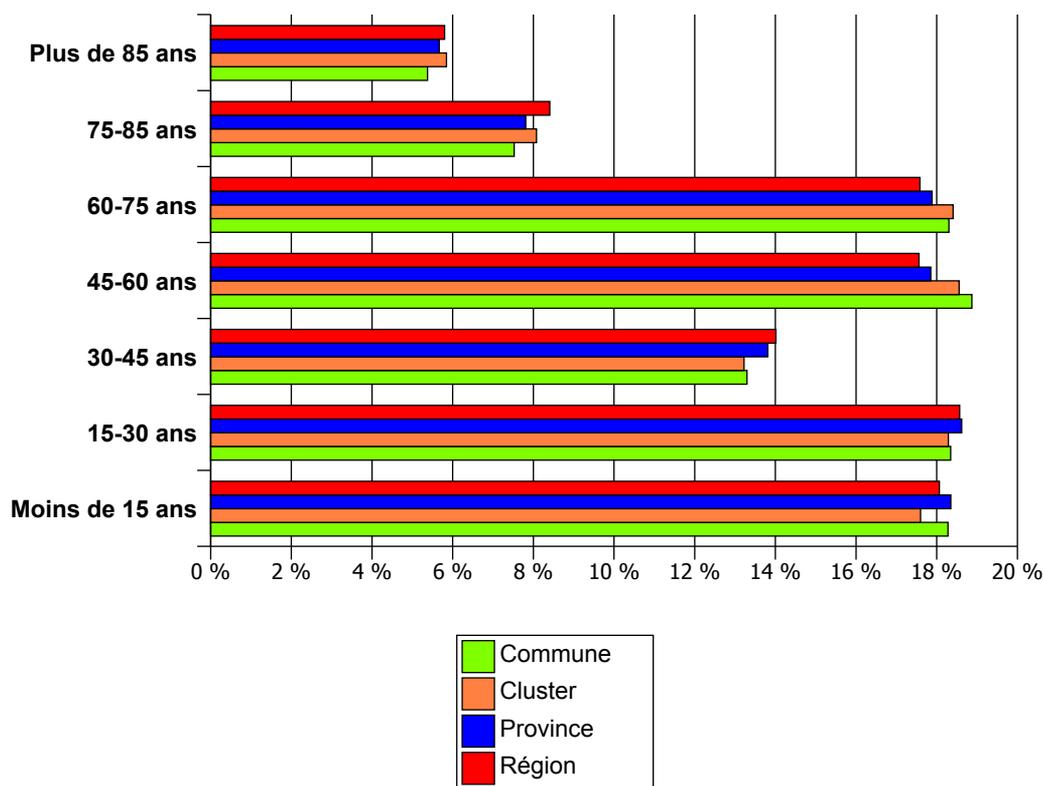
## Nombre de bénéficiaires du statut BIM-Omnio en % de la population (2017)

Nbr abs.	ONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
4557	25,79 %	22,17 %	23,52 %	20,77 %

## Répartition des bénéficiaires BIM-Omnio par catégories d'âge



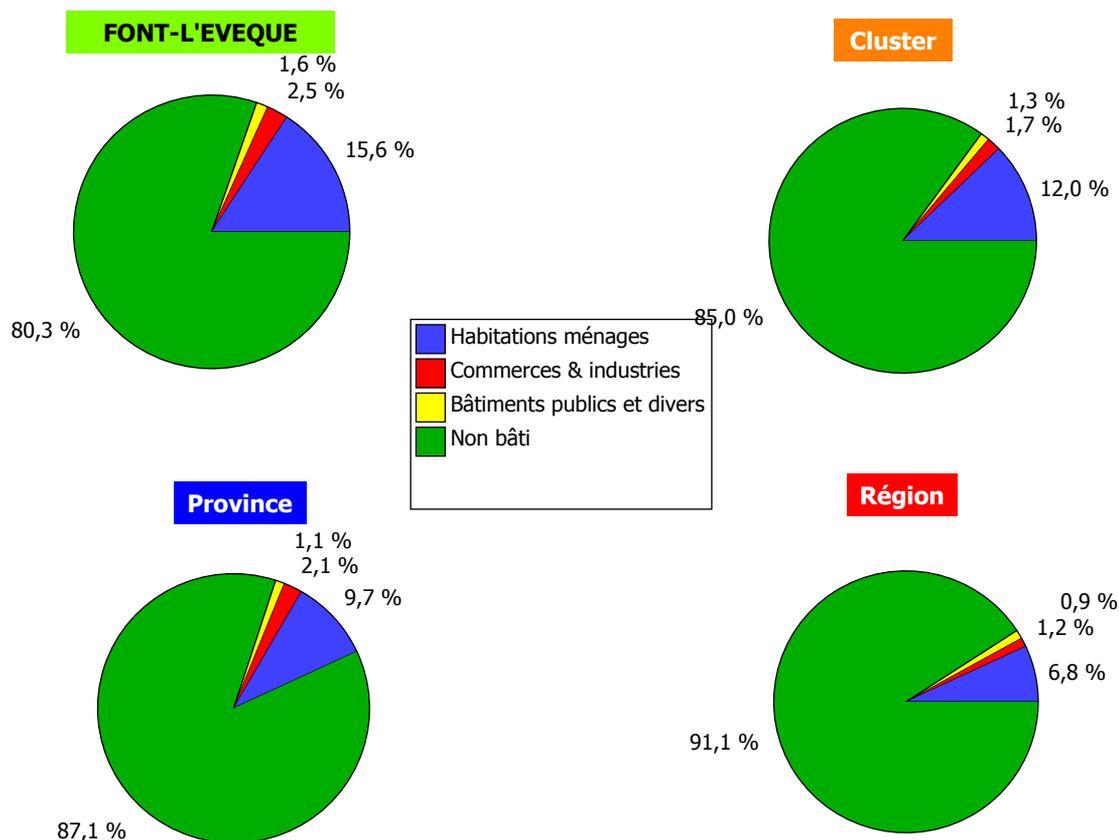
## Comparaison



### 3.4. Structure foncière et dynamique immobilière \*

#### Affectation du sol (superficie cadastrée) : 2018

Superficie cadastr.	Densité de la population			
FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région	
en Ha	Hab / Km <sup>2</sup>	Hab / Km <sup>2</sup>	Hab / Km <sup>2</sup>	Hab / Km <sup>2</sup>
2.565,0	694,0	465,2	375,9	226,2



#### Evolution de l'affectation du sol : variation 2010-2018

	FONT-L'EVEQUE		Cluster	Province	Région
	en Ha	en %	en %	en %	en %
Habitations ménages	22,0	5,8 %	6,3 %	6,6 %	8,5 %
Commerces & industries	-1,8	-2,8 %	1,8 %	1,0 %	4,0 %
Bâtiments publics et divers	2,9	7,3 %	6,5 %	7,8 %	3,8 %
Non bâti	-39,0	-1,9 %	-0,9 %	-0,7 %	-0,6 %

#### Espace résidentiel par habitant (2018)

La superficie résidentielle par habitant s'obtient en rapportant la superficie totale des terrains résidentiels d'une entité au nombre d'habitants. Par terrains résidentiels, on entend les parcelles qui accueillent les logements (maison, appartements, fermes) mais aussi leurs annexes bâties (cours, garage, remise, serre ...) et non bâties (jardins, potagers, parcs). Le ratio s'exprime en m<sup>2</sup> par habitant.

	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
2010	264,9	289,0	283,8	323,9
2018	262,6	294,2	291,3	334,0
Evolution 2010-2018	-0,9 %	1,8 %	2,6 %	3,1 %

\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

## Parc immobilier : 2010-2018 (nombre de logements)

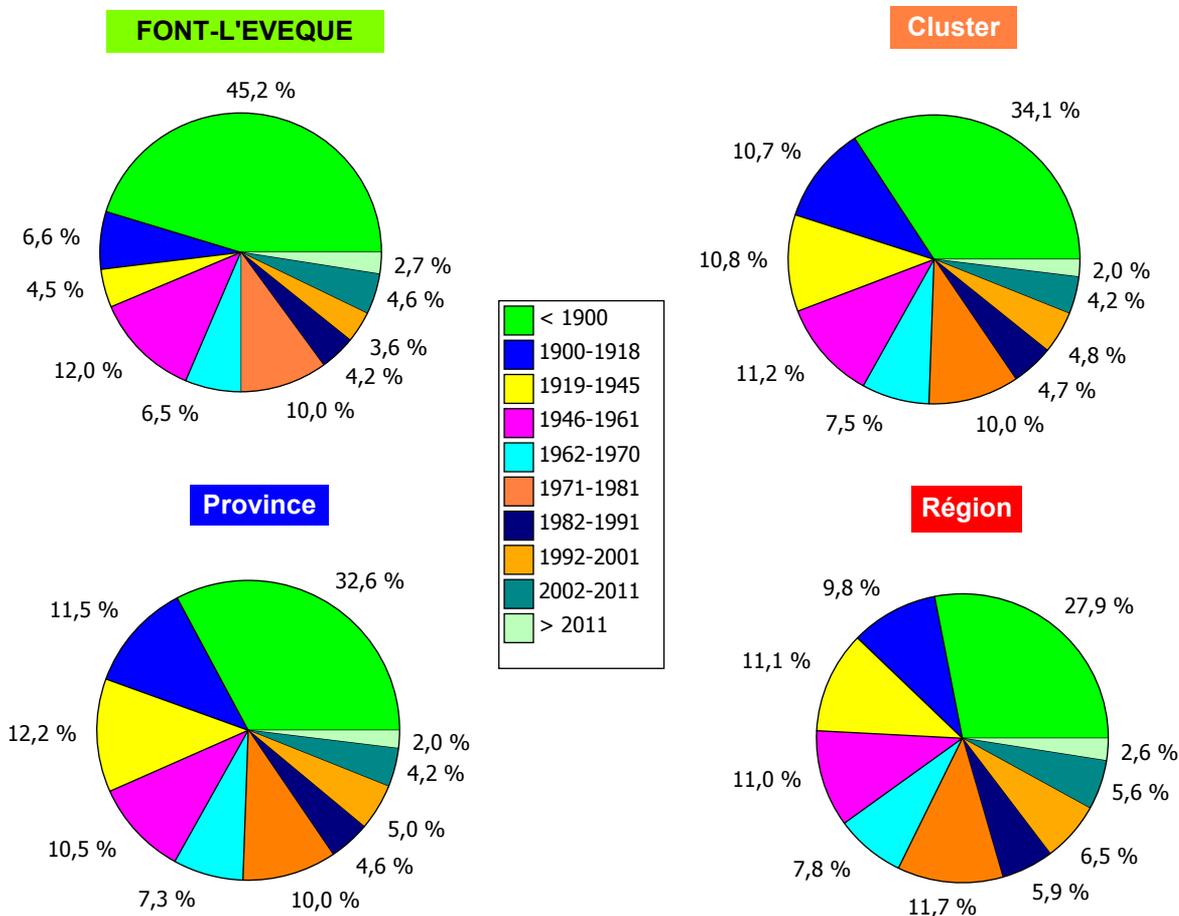
FONT-L'EVEQUE	2010	2018	2018-2010	2018-2010
Maisons de type ouvert	1.473	1.615	142	9,6 %
Maisons demi-fermées	2.443	2.568	125	5,1 %
Maisons de type fermé	2.622	2.717	95	3,6 %
Buildings & appartements	847	1.050	203	24,0 %
Maisons de commerce	199	186	-13	-6,5 %
Autres bâtiments	68	69	1	1,5 %
<b>Nombre total</b>	<b>7.652</b>	<b>8.205</b>	<b>553</b>	<b>7,2 %</b>

## Parc immobilier : caractéristiques des logements (2018)

	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
Nbr moyen d'hab / logement	2,17	2,18	2,12	2,12
% de logements "ouverts" & "1/2 ouv"	51,0 %	56,5 %	47,5 %	52,5 %
% Logement avec SDB	82,8 %	81,7 %	84,1 %	89,2 %
% Bâtiment avec chauffage central	45,2 %	48,1 %	49,2 %	54,9 %
% Bâtim. < 65 m²	20,0 %	16,5 %	16,9 %	15,3 %
% de logements sociaux				

(2012)

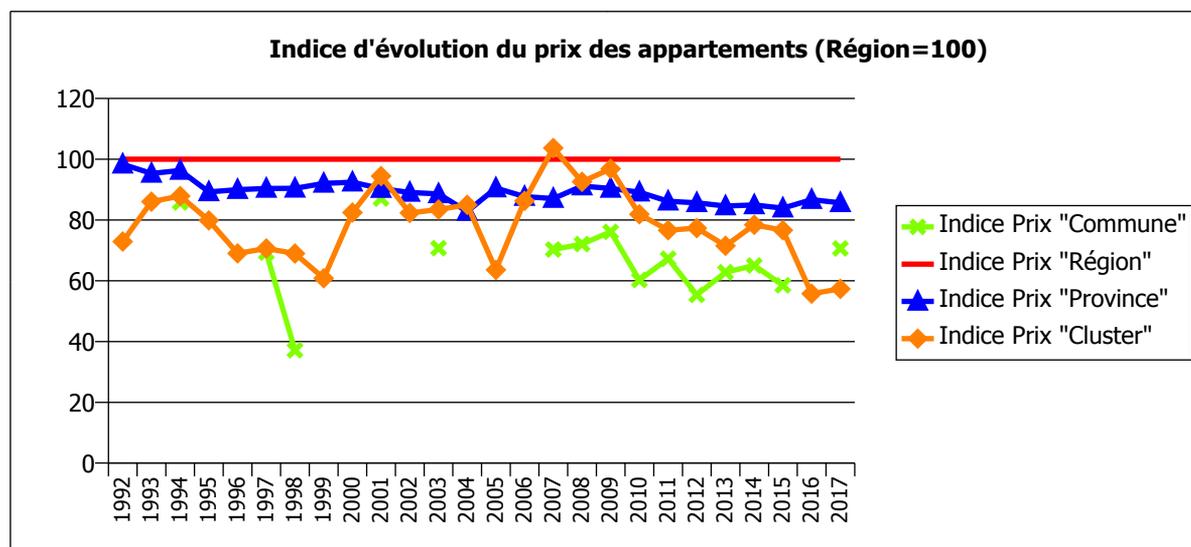
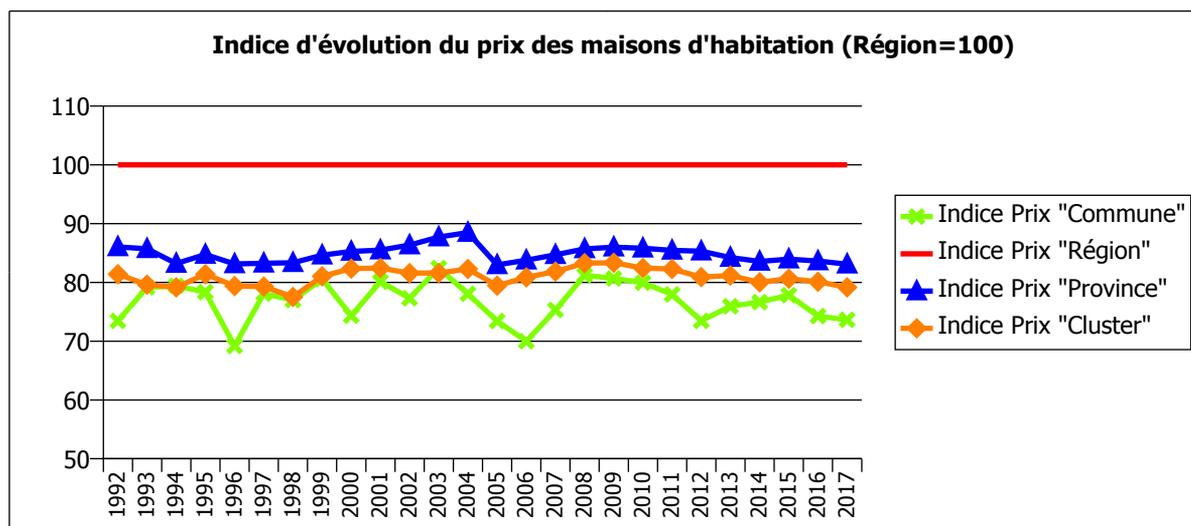
## Répartition du bâti par année de construction : 2018



\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

**Activité immobilière : vente de biens immobiliers (1992-2017)**

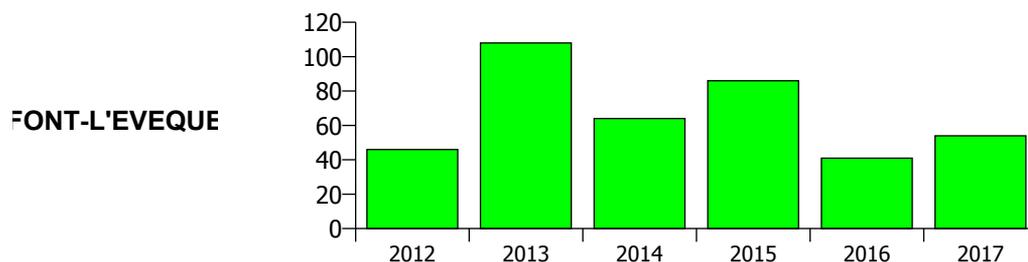
Prix moyen 2017	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
Maison d'habitation (px unit)	119.346	128.311	134.691	162.085
Appartement (px unit)	115.504	93.727	140.013	163.467



\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

## Activité immobilière : octroi de permis de bâtir (nouvelles constructions - secteur résidentiel)

### Evolution du nombre de permis de bâtir pour des nouveaux logements



### Nombre de permis de bâtir (nouvelles construct°) pour 1000 logements existants

	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
2007	9,9	8,6	7,3	9,7
2017	6,7	6,2	4,8	6,4

### Viellissement de la population et dynamique immobilière

Le phénomène de vieillissement de la population est associé statistiquement au niveau local à une ancienneté du patrimoine immobilier, à des logements de petite taille, à une certaine faiblesse en termes de confort des logements. La faible dynamique immobilière et la réduction de la population active s'accompagnent en outre d'un affaiblissement des bases imposables. A contrario, les communes qui connaissent une forte expansion démographique enregistrent le plus souvent une forte dynamique immobilière (vente de terrain, permis de bâtir, construction de nouveaux logements,...) ainsi qu'une croissance de leurs bases imposables (revenus cadastraux, impôt des personnes physiques). Le niveau de revenus de la population migrante exerce évidemment aussi une influence non négligeable (cf. les centres urbains accueillant des réfugiés politiques ou des communes touristiques accueillant des pensionnés à revenus élevés).

### Revenu cadastral imposable (en EUR/Hab.) par affectation - Evolution 2008-2018

Total		FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
	2008	332,1	317,7	444,8	519,9
	2018	334,8	335,4	451,7	529,1
	Evolut° en %	0,8 %	5,6 %	1,6 %	1,8 %
<b>Par affectation</b>					
<b>Habitations ménages</b>	2008	243,1	233,9	266,6	332,7
	2018	266,3	257,2	292,7	359,6
	Evolut° en %	9,5 %	10,0 %	9,8 %	8,1 %
<b>Commerces &amp; industries</b>	2008	69,6	67,7	152,5	154,4
	2018	55,2	64,3	135,2	140,7
	Evolut° en %	-20,8 %	-5,1 %	-11,4 %	-8,9 %
<b>Bâtiments publics et divers</b>	2008	12,7	7,3	11,3	16,1
	2018	7,5	6,2	10,3	13,9
	Evolut° en %	-40,7 %	-14,6 %	-8,2 %	-13,8 %
<b>Non bâti</b>	2008	6,7	8,8	14,4	16,6
	2018	5,8	7,8	13,5	14,9
	Evolut° en %	-13,9 %	-11,8 %	-6,2 %	-10,2 %

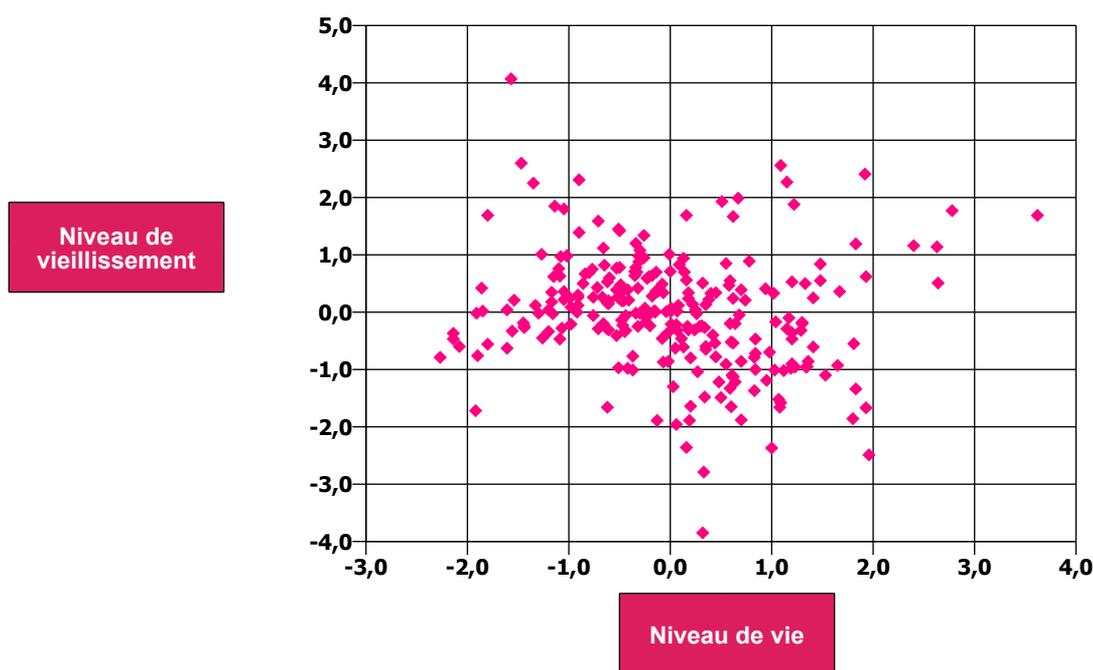
\* Source : SPF Economie (Statbel) - Utilisation du sol, parc de bâtiments et vente de biens immobiliers

### 3.5. Indicateurs synthétiques du vieillissement (Belfius Research, 2017)

Dans le cadre de notre analyse relative à la typologie socio-économique des communes, nous avons sommes appuyés sur les résultats d'une analyse factorielle. Ce traitement statistique consiste à synthétiser les indicateurs de base en créant un nombre réduit de variables synthétiques (les facteurs). Par cette analyse, nous avons notamment mis clairement en évidence un facteur représentatif du niveau de vie et du vieillissement de la population.

Chaque commune obtient un « score factoriel » pour chacun des facteurs sur base des valeurs initiales obtenues pour ses indicateurs de départ. Les facteurs étant standardisés, la moyenne des scores est nulle et la variance est égale à l'unité. Plus la commune présente un score factoriel s'écartant de 0 (positivement ou négativement), plus la commune présente un caractère marqué pour ce facteur.

Scores factoriels : Vieillessement (Y) / Niveau de vie (X)



		Niveau de vie	Vieillessement
Commune	FONTAINE-L'EVEQUE	-1,30	-0,02
Cluster	W10	-1,05	0,07
Province	Hainaut	-0,54	0,15

#### Interprétation des facteurs "vieillessement" et "niveau de vie"

Concernant le facteur «vieillessement», il regroupe bien entendu des indicateurs spécifiquement démographiques (tels que le % de population âgée, taux de dépendance, % de personnes vivant seule, taux de mortalité,...) mais associe également des indicateurs liés à l'immobilier (ancienneté du patrimoine immobilier, % de logements de petite taille, forte proportion de logements dotés de faible confort). La faible dynamique immobilière et la réduction de la population active s'accompagnent en outre d'un affaiblissement des bases imposables.

Le facteur « niveau de vie » regroupe de nombreux indicateurs relatifs au niveau de revenu de la population (importance du revenu moyen par déclaration, % déclaration de revenus > 25000 €), au confort et à l'équipement des logements (% logements > 125 m<sup>2</sup>, prix moyen de vente des terrains et des habitations, revenus cadastral résidentiel, % ménages équipés PC&internet ) ainsi qu'au statut socio-professionnel (% population scolaire de type universitaire, % population active travaillant dans le secteur privé).

## 4. Infrastructures d'accueil et services pour personnes âgées \*

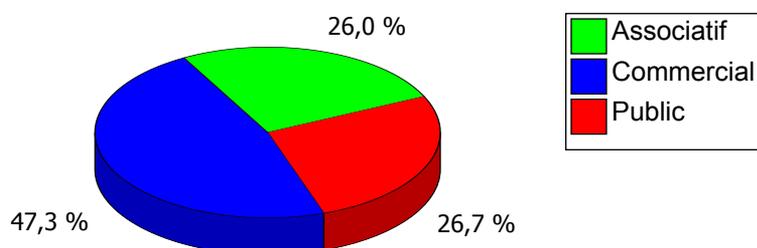
Afin de pouvoir rencontrer efficacement les conséquences du vieillissement de la population, le Parlement wallon a adopté, le 30 avril 2009, un nouveau décret relatif à l'hébergement et à l'accueil des personnes âgées. Dans le prolongement des décrets précédents, la préoccupation de la Région wallonne est de diversifier l'offre d'aide et de soins, de garantir leur qualité et d'assurer à la population des services de proximité bien répartis sur le territoire de la région linguistique de langue française.

### 4.1. Parc de lits existants (lits agréés)

#### Parc de lits au niveau régional : 2016

Statut Lits	Pouvoir Organisateur	Maison de Repos		Résidence service		Maison de Repos et de Soins		Total	
		Nbr lits	en %	Nbr lits	en %	Nbr lits	en %	général	en %
Agréé	Associatif	5.345	21,8 %	918	35,5 %	6.190	29,7 %	12.453	26,0 %
	Commercial	13.276	54,1 %	1.275	49,3 %	8.129	39,0 %	22.680	47,3 %
	Public	5.925	24,1 %	395	15,3 %	6.510	31,3 %	12.830	26,7 %
	<b>Total</b>	<b>24.546</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2.588</b>	<b>100,0 %</b>	<b>20.829</b>	<b>100,0 %</b>	<b>47.963</b>	<b>100,0 %</b>

Lits agréés (maisons de repos, MRS et résidences services) par pouvoir organisateur



#### Centre de jour

Statut Lits	Pouvoir Organisateur	Centre de jour	
		Nbr lits	en %
Agréé	Associatif	237	32,0 %
	Commercial	133	18,0 %
	Public	370	50,0 %
	<b>Total</b>	<b>740</b>	<b>100,0 %</b>

\* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

## Situation au niveau communal et de l'arrondissement

### Nombre d'institutions

Nbre maisons de repos et MRS	FONT-L'EVEQUE	Arrondissement
Associatif	0	10
Commercial	3	41
Public	0	15
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>66</b>

Nbre résidences serv.	FONT-L'EVEQUE	Arrondissement
Associatif	0	1
Commercial	1	9
Public	0	5
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>15</b>

Centres de jour	FONT-L'EVEQUE	Arrondissement
Associatif	0	0
Commercial	0	0
Public	0	5
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>5</b>

### Nombre de lits

Lits agréés	Nombre lits	en %	Nombre lits	en %
Maison de Repos	Associatif	0	511	18,1 %
	Commercial	137	1.766	62,5 %
	Public	0	549	19,4 %
	<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>2.826</b>	<b>100,0 %</b>

Résidence service	Associatif	0	26	8,8 %
	Commercial	8	184	62,6 %
	Public	0	84	28,6 %
	<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>294</b>	<b>100,0 %</b>

Centre de jour	Associatif	0	0	0,0 %
	Commercial	0	0	0,0 %
	Public	0	63	100,0 %
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>63</b>	<b>100,0 %</b>

Maison de Repos et de Soins	Associatif	0	500	20,9 %
	Commercial	95	907	37,9 %
	Public	0	986	41,2 %
	<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>2.393</b>	<b>100,0 %</b>

<b>Total</b>	<b>240</b>	<b>5.576</b>
--------------	------------	--------------

### Programmation des infrastructures d'accueil

Les règles de programmation ne s'appliquent qu'aux seuls établissements pour personnes âgées dont le financement est en grande partie à charge de la sécurité sociale. Il s'agit donc des maisons de repos, des maisons de repos et de soins, des courts séjours et des centres de soins de jour. Conformément au droit européen, les résidences services n'entrent par contre plus dans le champ de la programmation. La capacité maximale des lits de maison de repos est fixée jusqu'au 1 janvier 2016 à 48 431 lits pour l'ensemble du territoire en ce compris les lits de maison de repos reconvertis en lits de maison de repos et de soins. Le nombre de lits par institution est fixé selon une capacité minimale de 50 lits et une capacité maximale de 150 lits

En matière de programmation :

- o la population de référence est fixée aux plus de 75 ans (au lieu de 60 ans précédemment) de manière à établir un lien plus direct avec les besoins réels de la population.
- o L'arrondissement reste la zone de référence garantissant la bonne dispersion des équipements et services sur l'ensemble du territoire de la Région wallonne.
- o Afin de garantir le libre choix, une répartition est précisée entre le secteur public (29% au minimum), le secteur privé associatif (21% au minimum) et le secteur privé commercial (50% au maximum).

## 4.2. Taux d'équipement & perspectives démographiques

### Niveau d'équipement - 2016

Taux d'équipement : nombre lits (agréés) par rapport à la population de 75 ans et plus.

Type de lit / place accueil	FONT-L'EVEQUE	Arrond.	Cluster	Province	Région
Maison de Repos	9,14 %	8,40 %	9,47 %	10,18 %	8,82 %
Résidence service	0,53 %	0,83 %	0,88 %	0,98 %	0,86 %
Centre de jour	0,00 %	0,18 %	0,14 %	0,19 %	0,24 %
Maison de Repos et de Soins	6,34 %	7,11 %	8,00 %	8,37 %	7,42 %
MRS en hospital	0,00 %	0,34 %	0,82 %	0,48 %	0,39 %
Centre de soins	0,33 %	0,27 %	0,55 %	0,44 %	0,43 %
<b>Total</b>	<b>16,34 %</b>	<b>17,12 %</b>	<b>19,85 %</b>	<b>20,63 %</b>	<b>18,17 %</b>

### Perspectives par arrondissement (programmation & population âgée)

Taux de programmation : rapport entre le taux d'équipement de l'entité et le taux d'équipement régional calculé sur base du moratoire du nombre de lits MR et MRS (48.431 au 1/1/2016), soit un taux d'équipement régional de 15,9%

Taux programmation	FONT-L'EVEQUE	Arrond.	Cluster	Province	Région
Maisons de repos & MRS	97,3 %	97,5 %	109,4 %	115,8 %	101,4 %

### Evolution de la population des plus de 75 ans (2015-2060) (Source : Bureau du Plan)

En nombre d'habitants	Arrondissement	Province	Région
<b>2016</b>	35.199	112.439	304.785
<b>2025</b>	39.170	128.074	350.432
<b>2035</b>	50.575	168.976	464.221
<b>2045</b>	57.074	195.804	551.214
<b>2060</b>	59.752	209.524	592.152
<b>Taux de croissance 2016-2060</b>	<b>69,8 %</b>	<b>86,3 %</b>	<b>94,3 %</b>

En % pop. totale	Arrondissement	Province	Région
<b>2025</b>	9,0 %	9,3 %	9,4 %
<b>2035</b>	11,6 %	12,0 %	11,9 %
<b>2045</b>	13,0 %	13,6 %	13,8 %
<b>2060</b>	13,6 %	14,3 %	14,3 %

\* Source : DG05 - Politique à l'égard des personnes âgées

## Création théorique de lits à l'horizon 2025

Taux d'équipement 2025	Arrondissement	Province	Région
Maisons de repos & MRS	14,0 %	16,2 %	14,0 %

Hyp. = maintien taux équipement "Arrond" 2016	Nombre "théorique" de lits	Nombre de lits à créer
Maisons de repos & MRS	6.073	781

Hyp. = convergence vers taux équipement régional 2016	Nombre "théorique" de lits	Nombre de lits à créer
Maisons de repos & MRS	6.231	939

### Hypothèses relatives à la création théorique du nombre de lits (horizon 2025)

Taux de programmation : rapport entre le taux d'équipement de l'entité et le taux d'équipement régional calculé sur base du moratoire du nombre de lits (48.431), soit un taux d'équipement régional de 15,9%.

Taux d'équipement (2025) : nombre lits agréés actuellement par rapport à la population de 75 ans et plus en 2025.

Création théorique de lits à l'horizon 2025 – Hypothèse « maintien du taux d'équipement "arrondissement" 2016 » : Différence entre le nombre de lits existant actuellement et le nombre lits qu'il serait nécessaire d'obtenir en 2025 compte tenu de l'évolution démographique (75 ans et +) pour maintenir le taux d'équipement de l'arrondissement constant à celui observé en 2016

Création théorique de lits à l'horizon 2025 – Hypothèse « convergence vers taux d'équipement régional 2016 » : Différence entre le nombre de lits existant actuellement au niveau de l'arrondissement et le nombre lits qu'il serait nécessaire d'obtenir en 2025 compte tenu de l'évolution démographique (75 ans et +) pour converger vers le taux d'équipement régional observé en 2016

### 4.3. Services d'aide aux familles et aux personnes âgées

Ces services, qui relèvent de la compétence des Régions et Communautés, emploient des aides familiales et des aides seniors qui interviennent au domicile de personnes qui en ont fait la demande et qui vivent une incapacité d'accomplir des actes de la vie journalière. Cette assistance (soins d'hygiène, courses, tâches ménagères, distribution de repas...) permet ainsi, soit le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, soit aux familles de surmonter certaines difficultés liées à des problèmes de santé ou sociaux : familles monoparentales, situations de précarité, maltraitance...

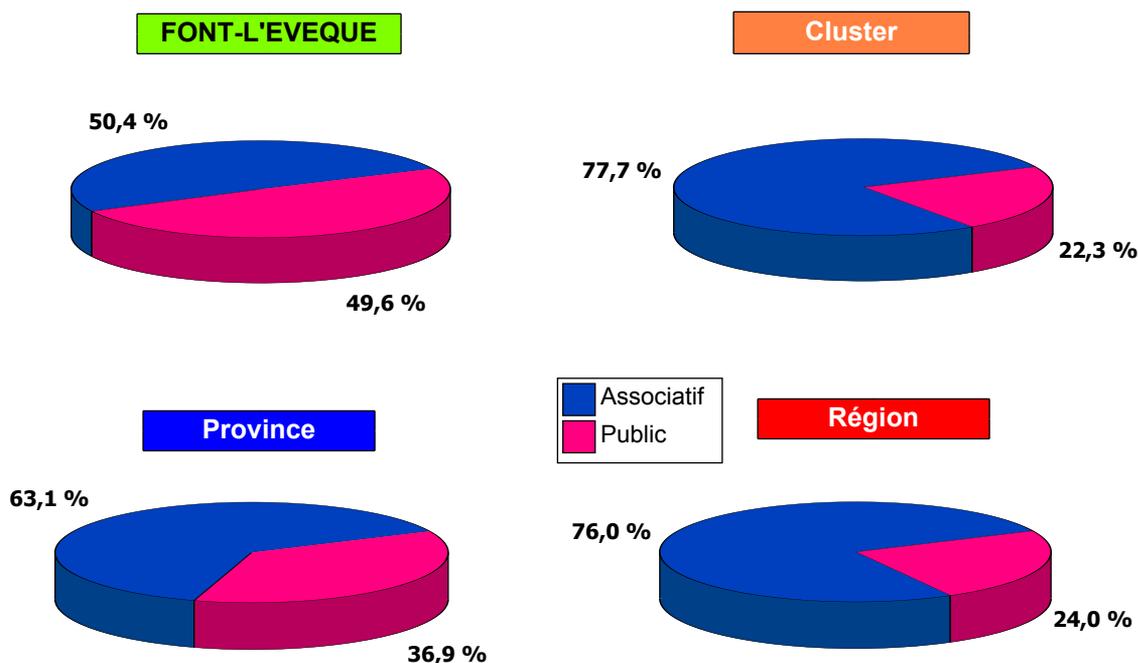
Les services sont agréés sur base du respect de la réglementation, de rapports d'inspection favorables, et des disponibilités budgétaires.

Chaque service se voit octroyer un contingent d'heures subventionnables. Ce contingent est établi sur des critères à la fois territoriaux et démographiques mais aussi sur base du nombre de prestations effectuées au cours des années antérieures.

Les 87 services agréés d'aide aux familles et aux personnes âgées couvrent tout le territoire de la Région wallonne (à l'exception des communes de la Communauté germanophone).

#### Nombres total d'heures (2008)

Pouvoir Organisateur	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
Associatif	11.049	191.552	1.382.700	4.172.639
Public	10.876	54.992	807.447	1.319.515
<b>Total</b>	<b>21.925</b>	<b>246.544</b>	<b>2.190.147</b>	<b>5.492.154</b>



#### Nombre heures par habitant

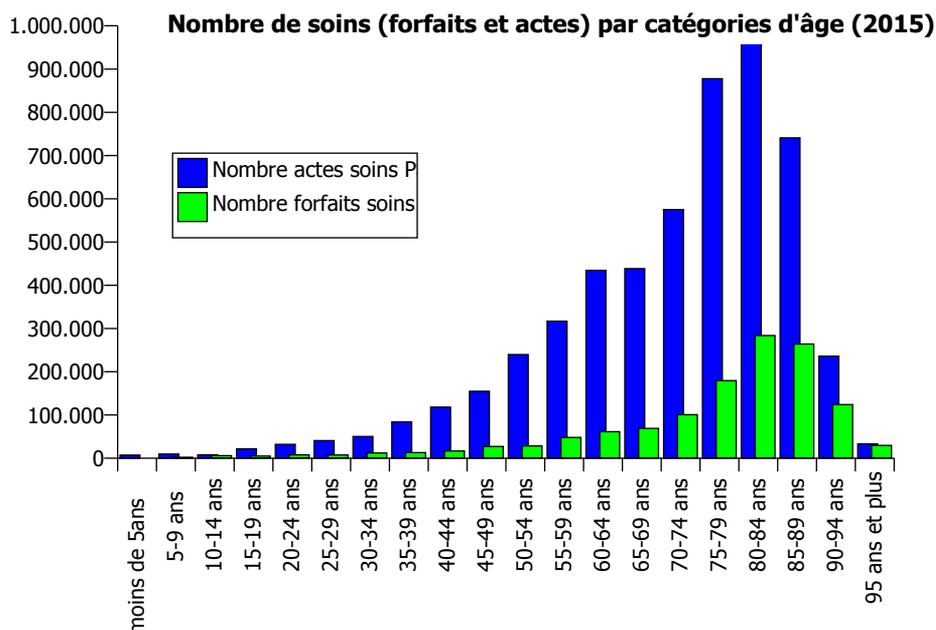
Pouvoir Organisateur	FONT-L'EVEQUE	Cluster	Province	Région
Associatif	0,66	1,05	1,06	1,21
Public	0,65	0,30	0,62	0,38
<b>Total</b>	<b>1,31</b>	<b>1,35</b>	<b>1,68</b>	<b>1,59</b>

#### Nombre heures par habitant de 65 ans et +

Pouvoir Organisateur	Font-l'Évêque	Cluster	Province	Région
Associatif	3,9	6,3	6,5	7,4
Public	3,8	1,8	3,8	2,3
<b>Total</b>	<b>7,7</b>	<b>8,1</b>	<b>10,2</b>	<b>9,7</b>

## 4.4. Soins infirmiers à domicile (par arrondissement)

Arrondissement	Nombre actes soins	Nombre forfaits soins
2010	5.226.301	1.234.258
2015	5.698.552	1.582.588
Evolution 2010-15	9,0 %	28,2 %



### Les soins infirmiers à domicile

Les soins infirmiers à domicile interviennent à différents niveaux. Dans la plupart des cas, une prescription médicale est nécessaire, et, pour certaines situations, l'accord du médecin-conseil est indispensable.

#### Les soins infirmiers courants à l'acte

Ceux-ci peuvent être de simples soins d'hygiène, des prestations techniques ou à l'acte. Ces soins sont généralement d'une durée limitée dans le temps, leur remboursement n'est donc pas au forfait mais bien par prestations. Ces soins découlent généralement d'une maladie ou d'un accident qui nécessite un traitement par injections ou suite à une intervention chirurgicale nécessitant une aide provisoire pour les soins d'hygiène.

#### Les forfaits de soins pour patients lourdement dépendants

Dans certains cas chroniques, pour des patients plus lourdement dépendants, les soins infirmiers ne se limitent pas forcément à un acte et doivent être prestés durablement. Il y a 3 types de forfaits (A,B,C) de soins qui sont attribués sur des critères bien précis et toujours sur prescription médicale et avec l'accord du médecin-conseil de la mutualité.

En fonction du degré de dépendance du patient (pour se laver, aller aux toilettes, se nourrir, s'habiller...) et des soins qu'il nécessite sur base de l'échelle de Katz, le forfait A, B ou C peut-être attribué.

Les forfaits pour patients dépendants, accordés une seule fois par journée de soins, couvrent l'ensemble des soins infirmiers pour un patient en fonction de son état de dépendance :

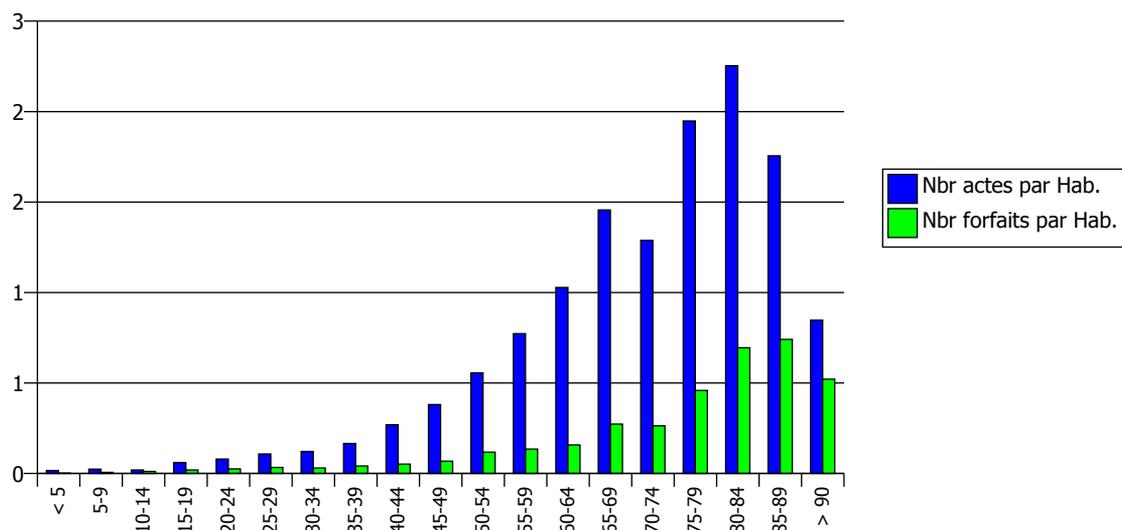
- Le forfait A est appliqué pour un patient à dépendance modérée.
- Le forfait B est appliqué pour un patient à dépendance importante.
- Le forfait C est appliqué pour un patient à dépendance très lourde.

On constate une très forte progression du nombre d'actes et de forfaits en fonction des tranches d'âge .

## Nombre d'actes et de forfaits par habitant

	Nbr actes par Hab.	Nbr forfaits par Hab.
<b>2010</b>	12,2	2,9
<b>2015</b>	13,2	3,7
<b>Evolution 2010-15</b>	<b>7,5 %</b>	<b>26,4 %</b>

### Nombre d'actes et de forfaits de soins par habitant (2015) en fonction de l'âge



### Analyse comparative

Forfaits par hab.	Arrond	Province	Région
Moins de 15 ans	0,02		
15-39 ans	0,15		
40-64 ans	0,53		
65-79 ans	1,00		
80 ans et +	1,44		
<b>Total</b>	<b>3,13</b>		

Actes par hab.	Arrond.	Province	Région
Moins de 15 ans	0,06		
15-39 ans	0,54		
40-64 ans	3,01		
65-79 ans	4,69		
80 ans et +	4,01		
<b>Total</b>	<b>12,30</b>		

**Annexe : Composition du cluster socio-économique (Belfius, 2018)**

Code	Dénomination du cluster
W10	Communes urbanisées à faibles revenus

Pour plus d'information [www.belfius.be/nosetudes](http://www.belfius.be/nosetudes)

Province	Commune
<b>Hainaut</b>	AISEAU-PRESLES
	ANDERLUES
	BELOEIL
	BERNISSART
	CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT
	DOUR
	ERQUELINNES
	FONTAINE-L'EVEQUE
	HENSIES
	MORLANWELZ
	QUIEVRAIN
<b>Liège</b>	AMAY
	BEYNE-HEUSAY
	COMBLAIN-AU-PONT
<b>Luxembourg</b>	AUBANGE

**Nombre de communes (groupe de comparaison)**

Cluster	Province	Région